

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune reçoit le président de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

P. 24

CONSEIL DE LA NATION

Le Président de la République désigne les membres du tiers présidentiel

P. 24

ALGÉRIE-ANGOLA

Saïd Chanegriha reçoit le Chef d'Etat-Major des Forces armées angolaises

P. 14

LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE BRAHIM MERAD :

L'Algérie connaîtra une "véritable dynamique économique en 2022"



L'Algérie connaîtra une "véritable dynamique économique en 2022" grâce à une batterie de mesures prises par les pouvoirs publics pour relancer 915 projets en suspens recensés au niveau national, a indiqué hier de Bouira le médiateur de la République Brahim Merad.

P. 6

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'AASST, une instance de "réflexion, d'expertise et de consultation"

P. 4

SONELGAZ

Des solutions urgentes pour les projets d'électricité dans le grand sud

P. 6

LOI SANITAIRE DE 2018

Benbouzid : «40 textes d'application en cours d'examen au niveau du Gouvernement»

P. 10

SANTÉ

CRU OU CUIT

Qu'est-ce qui est le plus sain ?

Pp 12-13

F  T B A L L

LIGUE 1 - PHASE ALLER

Le CRB taille patron, le PAC déjoue les pronostics

P. 21



ETATS UNIS

L'objet qui s'écrasera sur la Lune en mars ne vient finalement pas d'une fusée

P. 17

PORT D'ALGER

Livraison d'un navire de dépollution de fabrication locale

P. 4

PARLEMENT

Le Conseil de la nation participe aux travaux de la 4^e Conférence du Parlement arabe prévue samedi au Caire



Le Conseil de la nation participe à partir de mardi aux réunions du comité préparatoire de la 4^e Conférence du Parlement arabe et des présidents des parlements et assemblées arabes qui se tiendra, samedi au Caire (Egypte), a indiqué mardi un communiqué du Conseil de la nation.

Le Conseil de la nation, représenté par M. Abdelkrim Korichi, membre du Parlement arabe, prendra part, du 15 au 17 février, aux réunions du Comité préparatoire de la 4^e Conférence du Parlement arabe et des présidents des assemblées et des parlements arabes, dans le cadre d'une délégation conjointe du parlement avec ses deux chambres, conduite par le Président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Ghali, lit-on dans le communiqué.

32^e CONFÉRENCE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE ARABE

M. Brahim Boughali au Caire



Le Président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali prendra part aux travaux de la 32^e Conférence de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), prévue les 17 et 18 février au Caire (Egypte), a indiqué mardi un communiqué de l'APN.

M. Boughali participera également à la 4^e conférence du parlement arabe et des présidents des parlements et assemblées arabes, prévue le 19 du même mois au Caire.

Le Président de l'APN qui conduira une délégation des deux chambres, s'entretiendra, en marge de ces rencontres, avec certains de ses homologues sur des questions intéressant le monde arabe et sur la coopération interparlementaire, précise la même source.

RELIZANE

Reprise de l'alimentation en eau potable dans 11 communes

L'alimentation en eau potable a repris lundi dans 11 communes de la wilaya de Relizane suite à une coupure de trois jours pour travaux de maintenance, a-t-on appris auprès de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE).

L'opération d'alimentation s'est rétablie normalement dans 11 communes de la partie Est de la wilaya après la réparation par l'unité de maintenance de l'ADE des fuites ayant affecté

vendredi dernier la conduite principale du barrage de Gargar.

La coupure d'eau a touché les communes de Oued Rhiou, Ouled Yaiche, El Hassi, Zemmoura, Beni Derguene, Mendès, Oued Slam, Dar Benabdellah, Lahlaf, Sidi Lazreg et Oued Djemaa.

Les services de l'ADE ont approvisionné la population des communes précitées par des camions citernes, a-t-on indiqué.



ALGÉRIE - ALLEMAGNE

La coopération bilatérale dans le domaine de la culture et des arts évoquée



La ministre de la Culture et des Arts, Wafaa Chaalal a reçu, lundi à Alger, l'ambassadrice d'Allemagne en Algérie Elisabeth Wolbers, où les deux parties ont discuté des relations et la coopération bilatérales dans le domaine de la culture et des arts, a indiqué un communiqué du ministère.

Les deux parties ont affirmé leur attachement à «la nécessité de renforcer la coopération dans le domaine du patrimoine culturel», notamment à travers «le renouvellement de l'accord relatif aux travaux de restauration et de recherche dans le domaine de l'archéologie et la possibilité de les élargir pour inclure des domaines de la formation au patrimoine», a expliqué la même source.

La ministre et l'ambassadrice d'Allemagne ont également convenu de renforcer les opportunités d'échange en matière de formation et d'échange d'expériences dans tous les domaines relatifs à la culture et aux arts.

TIARET

Réinhumation prochaine d'ossements de cinq martyrs de la Révolution

Les ossements de cinq chouhada de la glorieuse guerre de libération nationale, découverts dernièrement dans la wilaya de Tiaret, seront réinhumés le 18 février à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du chahid, a-t-on appris du directeur des moudjahidine et ayants droit, Benasria Belgoumid.

Il s'agit d'ossements du chahid Djelloul dit Menad qui fut le dernier commandant de la zone 7 de la Wilaya V historique et quatre autres martyrs des communes de Faidja et Si Abdelghani. Le chahid Missoum Djelloul fut désigné lieutenant à la zone 4 de la Wilaya V historique et également commissaire politique assumant plusieurs responsabilités en tant que remplaçant du chahid Si Abdelghani.

Il tomba au champ d'honneur dans un accrochage avec l'armée coloniale française quelque minutes avant la proclamation du cessez le feu du 19 mars 1962, a-t-on précisé.

L'opération d'exhumation des ossements des martyrs Saâdoune Tayeb, tombé au champ d'honneur en janvier 1962, Kourak Belhhalif (1932-1956), Benaisa Okbi (1920-1959) et Abdelkader Djebili (1944-1959) s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires de la daïra de Sougueur, du secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Djelloul Chettah, et des moudjahidine.

La réinhumation des ossements des cinq chouhada aura lieu le 18 février en cours au niveau du carré des martyrs de la commune de Si Abdelghani, à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale du chahid.

ENERGIE - RESSOURCES EN EAU

Réunion ministérielle conjointe pour le suivi des projets de dessalement d'eau de mer



Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a tenu, lundi à Alger, une réunion de travail avec le ministre des Ressources en eau, Karim Hasni, consacrée au suivi des projets de dessalement d'eau de mer, a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines.

«Le ministre de l'Energie et des Mines, M. Mohamed Arkab a tenu au siège du ministère, en compagnie du ministre des Ressources en eau, M. Karim Hasni et en présence du président directeur général du groupe Sonatrach et des cadres des deux ministères, une réunion de travail et de suivi concernant les plans et les programmes d'urgence ainsi que les programmes à moyen terme des différents projets de dessalement d'eau de mer à travers le territoire national», lit-on dans le communiqué.

Cette réunion vient «en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres tenue dimanche, ordonnant d'œuvrer le plus rapidement possible pour fournir toutes les capacités foncières et les conditions appropriées afin d'achever les projets des cinq stations de dessalement d'eau de mer, dont la réalisation avait été programmée lors des précédentes réunions du Conseil des ministres», note la même source.

TOURISME - COVID-19

Oran: fermeture de 3 hôtels pour non respect des règles d'hygiène et du protocole sanitaire



L'inspection de la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Oran a procédé à la fermeture de trois établissements hôteliers pour non respect des règles d'hygiène et du protocole sanitaire de prévention contre la covid-19, a-t-on appris mardi auprès de cette direction.

Il s'agit de deux hôtels, situés dans la commune d'Aïn El Turck et au chef-lieu de wilaya, pour non respect, par son propriétaire, des conditions d'hygiène et de salubrité publique et du protocole sanitaire spécial pour endiguer la propagation du coronavirus, a indiqué à l'APS le directeur du tourisme et de l'artisanat.

La décision de fermeture de ces structures hôtelières a été prise hier lundi, a fait savoir Omar Kaïm Belabbes qui a expliqué que cette mesure restera en vigueur jusqu'à la levée des réserves enregistrées par l'inspection du tourisme relevant de la direction.

L'opération de contrôle comprend l'ensemble des établissements hôteliers dans la wilaya d'Oran, selon la même source qui a souligné que cette mesure s'inscrit dans le cadre du programme de contrôle de l'inspection du tourisme.

CRÉATION DE L'OS

Les ministres des Moudjahidine et de la Poste président la cérémonie d'émission d'un timbre-poste

Les ministres des Moudjahidine et des Ayants-droit et de la Poste et des Télécommunications, respectivement Laïd Rebiga et Karim Bibi-Triki ont présidé, mardi à Alger, la cérémonie d'émission d'un timbre-poste, premier du genre, à l'occasion du 75^e anniversaire de la création de l'OS.

Le timbre a été émis lors d'une conférence, organisée sous le thème "l'OS et le projet de déclenchement de la guerre de libération", avec une oblitération 1e jour illustrée, célébrant l'émission de ce timbre-poste commémorant une étape phare de l'histoire de l'Algérie.

La vente anticipée de ce timbre-poste a commencé mardi à 08:00 au niveau de toutes les recettes principales, à travers l'ensemble du territoire national, en attendant la généralisation de la vente à tous les bureaux de poste dans les deux prochains jours.

Ce timbre imprimé en 200 000 exemplaires, avec une enveloppe et une fiche technique détaillée traduite en quatre langues, a été conçu par le plasticien Mohamed Guettouch.

M. Rebiga a souligné que la commémoration de l'anniversaire de création de l'OS "a été marqué lors de cette manifestation par l'émission d'un timbre-poste, de par sa symbolique et son rôle dans la préservation de ces souvenirs, et la mise en avant de ces importantes étapes historiques, outre sa contribution à la promotion d'une culture historique dans un cadre général auquel le Gouvernement accorde un intérêt particulier dans le cadre de son plan d'action, en application du programme du président de la République concernant la préservation de la mémoire, de l'identité nationale, de la référence historique et la diffusion des hautes valeurs via les différents moyens traditionnels et modernes".

Evouquant le sujet de la conférence, le ministre des Moudjahidine a fait savoir que la création de l'OS était un tournant décisif dans l'histoire du mou-

vement national car elle était l'aboutissement d'une conscience politique et d'une maturité militaire qui ont dicté le changement du mode de combat national, rappelant que l'OS constituait "une école qui a fait sortir des hommes forts convaincus que la liberté s'arrache et ne se donne pas".

Pour M. Bibi Triki, le timbre-poste a toujours été un des outils illustrant l'histoire de l'Algérie, d'où l'intérêt porté par le secteur à ce timbre, soulignant que "chaque halte historique nous donne des enseignements qu'il importe de méditer pour rendre hommage à leurs auteurs".

L'anniversaire de la création de l'OS est une opportunité pour s'inspirer de l'ambition, du génie, de l'engagement et du dévouement de ces héros qui sont des qualités nécessaires pour la réussite et la prospérité", a-t-il ajouté.

Deux interventions ont marqué la conférence, à savoir "l'Organisation spéciale: de l'idée à l'action" pour l'universitaire Akli Mohand Oulhadj (maître assistant à l'université de Bouira) et "la symbolique du timbre poste et sa contribution dans l'ancrage de la mémoire nationale" pour l'enseignant universitaire à Alger 3, Mohamed Rezig.

En marge de la conférence, une convention de coopération a été signée entre le Centre national des études et de recherches sur le mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954 (CNERMN54) et l'École normale supérieure de Bouzareah (ENS), portant sur le renforcement des liens de collaboration et de coordination dans le domaine de l'écriture de l'histoire et de la préservation de la mémoire nationale. Le Centre a abrité également



une exposition sur les timbres postaux illustrant les éminentes personnalités algériennes historiques et les principales étapes de l'histoire de l'Algérie, du mouvement national et de la guerre du Premier novembre, en passant par la période de l'indépendance jusqu'à la période de l'édification nationale.

Les 15 et 16 février 1947, le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) a tenu un congrès qui a entériné la création de l'Organisation spéciale (OS), une organisation militaire secrète qui oeuvrait à la préparation à la guerre de libération par tous les moyens comme la collecte des armes et des fonds, l'entraînement des Algériens au combat et la construction

d'un réseau de cellules dans tout le territoire national. La mission de direction et de coordination entre les membres de l'OS a été confiée à Mohamed Belouizdad. Après une année,

les membres de l'Organisation ont atteint mille militants. Le 18 mars 1950, la police coloniale française a découvert l'activité de l'OS et a arrêté des centaines de ses membres.

Les trois Etats-majors de l'OS

L'Organisation spéciale (OS), organisation paramilitaire du PPA-MTLD (Parti du peuple algérien-Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques), créée en février 1947, a connu trois Etats-majors.

Premier Etat-major

-Mohamed Belouizdad, chef de l'OS, chef d'Etat-Major
-Hocine Aït Ahmed, Adjoint au chef d'Etat-major, responsable de la Kabylie
-Mohamed Boudiaf, chef du département de Constantine
-Djilali Réguimi, chef du département d'Alger 1, comprenant Alger, la Mitidja et le Titteri
-Abdelkader Belhadj-Djilali, chef du département d'Alger 2, comprenant le Dahra et Chlef.

Deuxième Etat-major (novembre 1947-1949)

-Hocine Aït Ahmed chef de l'OS, chef d'Etat-Major
-Abdelkader Belhadj-Djilali, instructeur et inspecteur général,
-Mohamed Boudiaf, chef du département de Constantine
-Djilali Réguimi, chef du département d'Alger 1, comprenant Alger, la Mitidja, la Kabylie et le Titteri
Mohamed Maroc, chef du département d'Alger 2, comprenant le Dahra et Chlef.

Troisième Etat-major (1949-1950)

-Ahmed Ben Bella, chef de l'OS, chef d'Etat-Major
-Abdelkader Belhadj-Djilali, instruction militaire, inspection générale, collaboration avec les services spéciaux
-Mohamed Yousfi, Services généraux, artificiers, transmissions, collaboration avec l'instruction militaire
-Mohamed Boudiaf, chef du département de Constantine, Adjoint Mohamed Larbi Benmehdi
-Djilali Réguimi, chef du département d'Alger 1, comprenant Alger, la Mitidja, la Kabylie et le Titteri
-Ahmed Mahsas, chef du département d'Alger 2, comprenant le Dahra et Chlef.
-Abderahmane Bensaid, chef du département d'Oran, adjoint Hamou Boutellil.

La constitution de ces Etats-majors sont contenus dans l'ouvrage de l'ancien secrétaire général du PPA-MTLD et ancien président du Gouvernement provisoire de la République Algérienne (GPRA), Benyoucef Benkhedda, "Les Origines du premier novembre 1954".

L'OS, creuset de dirigeants de la Glorieuse Révolution algérienne

L'Organisation spéciale (OS), organe paramilitaire du PPA-MTLD (Parti du peuple algérien-Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques) créée en 1947, est le creuset de la plupart des leaders de la Révolution algérienne, ont soutenu des moudjahidine.

Pour le président de l'Association des anciens du ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG), Dahou Ould Kabila, les massacres du 8 mai 1945 avaient créé "le déclic et une prise de conscience pour la lutte armée", rappelant les différentes étapes pour l'aboutissement du premier novembre 1954.

"Il y a eu une répression extrêmement violente et sauvage qui s'est abattue et traduite sur l'ensemble du territoire national.

La répression a touché pratiquement tout le monde, tellement violente que le sentiment est né selon lequel la France refuse de se plier aux orientations de la société des nations notamment celles disposant qu'avec la fin de la 2^{ème} guerre mondiale, il va s'agir de libérer tous les peuples sous domination coloniale", a-t-il rappelé.

Pour lui, les Algériens espéraient beaucoup, mais étaient déçus et avaient compris qu'il n'était plus possible de faire confiance aux discours et aux mensonges, mais qu'il fallait plutôt recourir au combat armé.

Cette idée va se concrétiser avec la création de l'Organisation spéciale (OS) en 1947, fer de lance de la lutte armée et creuset de la plupart des leaders de la révolution algérienne.

Pour le moudjahid et ancien ambassadeur, Nouredine Djoudi, il ne fallait pas oublier qu'avant le déclenchement de la guerre de libération nationale et ses conséquences et son rayonnement en Afrique, est intervenu un événement majeur : celui de la création de l'Organisation spéciale (OS) en 1947, première tentative d'organisation de la lutte armée pour que l'Algérie recouvre sa liberté.

Ce sont des éléments de l'OS que le colonialisme a réussi à détruire, mais qui a fini par ressurgir, pour déclencher la lutte armée, "organisée, unifiée et totale" sur le territoire national.

Le mouvement national a tiré, à cette occasion, les leçons de tout ce qui s'était produit dans le passé, à savoir les assassinats, les crimes, les exils, les différentes révoltes, les soulèvements populaires et le 8 mai 45, a-t-il dit, affirmant que le génie des leaders de la Révolution algérienne était d'éviter les erreurs du passé en s'appuyant sur l'engagement total du peuple algérien.

Des éléments de l'OS vont prendre leur responsabilité devant l'histoire et continuer à activer clandestinement pour s'organiser au sein du CRUA, avec la tenue de la réunion du groupe historique des 22 à Clos Salembier (actuellement El Madana), pour décider du déclenchement de la lutte armée, le 1^{er} novembre 1954 en enrôlant dans leur action tout le peuple algérien.

Un engagement et une détermination du peuple qui viendront à bout d'une longue nuit coloniale de 132 ans.

LA CÉRÉMONIE A ÉTÉ PRÉSIDIÉE PAR LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, M. BOUSLIMANI

Lancement de la plateforme numérique du lexique journalistique en tamazight

La plateforme numérique du lexique journalistique en tamazight "Taghamsa", créée par le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) en collaboration avec le ministère de la Communication, a été lancée officiellement mardi à Alger.

La cérémonie de lancement de cette plateforme a été présidée par le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, en présence du Directeur général de la Radio nationale, Mohamed Baghali, du directeur du Centre international de presse (CIP), Raouf Maamri, et du Secrétaire général du HCA, Si El-Hachemi Assad.

A cette occasion, M. Bouslimani a précisé que cette plateforme numérique "vise à contribuer à la promotion et à la diffusion du Tamazight en tant que langue nationale et officielle que l'Etat s'emploie à promouvoir et à développer dans toute sa diversité", ajoutant qu'"elle incarne la politique de numérisation de l'administration et des institutions pronée par l'Etat".

"La promotion des langues arabe et amazighe est de nature à conforter l'identité nationale et renforcer la cohésion sociale, notamment face

aux complots diaboliques visant à remettre en question l'histoire de la nation, à la déstabiliser et à saper son unité par divers moyens, notamment via la langue, l'histoire et la culture", a estimé le ministre.

"Tout un chacun doit assurer le meilleur usage de la langue et de la numérisation pour promouvoir l'image de l'Algérie et faire face à la guerre électronique dont elle est la cible, eu égard à ses triomphes aux plans intérieur et extérieur".

La plateforme "Taghamsa" qui veut dire "la presse" intervient pour la mise en œuvre la Convention-cadre signée entre le HCA et la Radio nationale en mai 2021 et la mise en application de la recommandation issue de la session de formation organisée en partenariat entre ces deux organes à l'occasion de la manifestation "L'Algérie dans le cœur" tenue à Boumerdes du 5 au 8 juillet 2021, précise M. Assad.

Plus de 30 journalistes et producteurs qui utilisent la langue amazighe au niveau des radios locales et de la chaîne 2 diffusée en langue amazighe dans ses différentes variantes (kabyle,

chaoui, zénète et targui) ont bénéficié de cette session et sont appelés à enrichir cette plateforme.

Cette session a permis à ces journalistes d'acquiescer des connaissances sur la langue amazighe et son usage dans le travail radiophonique. Pour sa part, le gérant de la plateforme, Boudjemaa Mamouni, journaliste à la radio de Chlef et chercheur universitaire, a fait savoir que ladite plateforme était un guide de vocabulaire et de terminologie médiatique en tamazight établies de manière participative entre les journalistes participant à la session de Boumerdes qui sont en mesure de recueillir et de mettre à jour des concepts et des données ayant trait au secteur des médias, et ce, dans toute la diversité du tamazight et des types d'écriture, à savoir en tifinagh, en arabe et en latin.

Selon le même intervenant, le principe de fonctionnement de cette plateforme consiste en la collecte et la présentation de termes et de terminologies médiatiques qui sont vérifiées et approuvées par la suite par des linguistes acadé-

miciens avant d'être enfin publiées par le Commissariat sur le site électronique de la plateforme "taghamsa.hcamazighite.dz" et prêtes à être utilisées par les journalistes et auteurs.

Cette plateforme vise à surmonter les difficultés conceptuelles auxquelles font face les journalistes dans leur travail sur terrain au niveau des salles de rédaction et l'emploi de ces terminologies et termes dans le secteur médiatique national en vue de fournir une matière médiatique précise et crédible à l'auditeur dans les différentes diversités linguistiques du tamazight.

Elle vise également à recueillir et à classer un nombre maximum de termes et de terminologies les plus utilisées dans le secteur médiatique international, en sus d'obtenir leur traduction dans les différentes diversités linguistiques du tamazight, d'augmenter le niveau de proximité linguistique, d'éliminer tous les obstacles linguistiques au profit des journalistes et de leur permettre de transmettre un message plus précis et clair.

PORT D'ALGER Livraison d'un navire de dépollution de fabrication locale

Un navire de dépollution construit localement (60% de taux d'intégration) par l'Entreprise de réparation navale (ERENAV) relevant du groupe algérien de transport maritime (GATMA) a été livré mardi au port d'Alger, et ce, lors d'une cérémonie présidée par le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Bekkaï a fait savoir que ce navire de dépollution sera déployé au niveau des ports, de pêche ou commerciaux, ajoutant que l'Algérie importait ce type de navires de l'étranger en devise et à des prix supérieurs aux coûts de fabrication.

Une rencontre sera organisée au niveau de la wilaya d'Oran pour la livraison de 4 remorqueurs, a poursuivi le ministre. Par ailleurs, le ministre a évoqué sa rencontre avec les représentants des ports de pêche et de plaisance afin de faciliter l'octroi des espaces disponibles aux personnes activant dans le domaine de l'industrie des bateaux de pêche.

Dans 15 jours, l'entreprise ERENAV lancera l'opération de rénovation du navire de transport des passagers "Tariq Ibn Ziyad" pour le remettre en service, a souligné M. Bekkaï. Le ministre a également évoqué une réunion qu'il a tenue, lundi, avec les représentants des producteurs de ciment, en vue d'un partenariat entre les opérateurs de transport pour réussir l'exportation du ciment vers les marchés étrangers, et par conséquent le développement du transport maritime pour avoir une part du marché mondial des transports. Au cours de cette cérémonie, deux conventions ont été signées entre les établissements publics relevant du secteur. Les PDG du Groupe algérien du transport maritime « GATMA » et du Groupe de services portuaires "Serport", ont conclu une convention entre les deux groupes pour doter les ports algériens en navires et équipements spéciaux.

De son côté, le PDG d'ERENAV, Abdelaziz Tazarourt, et le PDG de l'Entreprise de Gestion des Ports et Abris de Pêche (EGPP) Mohamed Taïb Abboud, ont signé une convention entre les deux institutions pour l'octroi d'un contrat de concession relatif à une parcelle au niveau du port de Tala Guilf (Béjaïa) pour créer une unité de fabrication et d'entretien de navires.

Évoquant, par ailleurs, l'ouverture des portes aux opérateurs privés pour investir dans le transport aérien, le ministre a affirmé que son département avait accordé en début du mois 15 autorisations, en plus de 11 autres dans le domaine du transport maritime.

CIMENT

Bekkaï appelle les entreprises et les sociétés de transport à faciliter l'exportation

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï a appelé les responsables des entreprises et sociétés de transport ainsi que les entreprises portuaires à assurer les moyens et les équipements nécessaires pour faciliter l'exportation, et à oeuvrer en coordination avec les producteurs de ciment et de clinker, à l'élaboration d'une feuille de route commune en vue de développer cette activité, a indiqué un communiqué du ministère.

Le ministre s'exprimait lors d'une rencontre qu'il a présidée lundi et à laquelle ont pris part des cadres du ministère, des PDG de groupes de transport, des directeurs d'entreprises de transport logistiques avec des représentants de producteurs de ciment à travers le pays (Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), le groupe Lafarge Algérie, Biskria Ciment ainsi que la

APN

L'AAST, une instance de "réflexion, d'expertise et de consultation"

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a affirmé, mardi à Alger, que l'Académie algérienne des sciences et technologies (AAST) se voulait une instance "de réflexion, d'expertise et de consultation" dans divers domaines scientifiques et "un partenaire" pour les institutions de l'Etat.

Présentant un projet de loi définissant l'organisation, la composition, le fonctionnement et les missions de l'AAST devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance présidée par le vice-président de l'APN, Merah Salim, le ministre a précisé que l'AAST est "une instance de réflexion, d'expertise et de consultation dans divers domaines des sciences et des technologies modernes".

Cette académie "se veut un partenaire pour les institutions de l'Etat et les instances publiques et privées, en sa qualité d'instance référentielle à laquelle on se réfère pour consultation", de même qu'elle compte « les meilleures compétences scientifiques notamment en matière d'élaboration des politiques publiques et de mise en place des stratégies à même de réaliser et d'orienter les objectifs de développement », a-t-il poursuivi. Le ministre a indiqué que ce projet de loi vient « renforcer le travail de cette instance scientifique et technologique ayant un caractère différent en termes de sa composition et des conditions et normes d'acceptation de ses membres et de ses missions, de toutes les autres instances publiques activant dans le champ des sciences et de la recherche scientifique ».

Les membres fondateurs de cette instance au nombre de 46, ont été « sélectionnés sur la base des normes d'excellence, en termes de recherches, de publications et d'autres contributions dans les domaines de leurs compétences », ainsi qu'au regard « de leur grade universitaire au rang de professeur dans les universités, les écoles, les grands insti-



tuts, les centres et les laboratoires de recherche nationaux et étrangers, parmi lesquels des personnalités algériennes représentant l'élite scientifique à l'intérieur et à l'extérieur du pays, qui ont prouvé leur mérite », a tenu à souligner M. Benziane.

Créée en vertu du décret présidentiel 15-85 du 10 mars 2015, cette Académie consacrée dans la Constitution par l'article 218 est constituée, outre les 46 membres fondateurs, de 154 membres choisis graduellement par leurs pairs lors des sessions l'Assemblée générale de l'Académie.

Dans le même contexte, le ministre a évoqué la possibilité d'accepter au sein de l'Académie d'autres membres participants de nationalités étrangères de haut niveau et de renommée internationale dans les spécialités de l'Académie en vue de contribuer au développement économique et technologique, pour peu qu'ils soient choisis lors d'une session de l'Assemblée générale de

l'Académie". L'Académie compte des filières spécialisées dans les mathématiques, la physique, la chimie, les sciences médicales et biologiques, l'agriculture, les nouvelles technologies, les ressources en eau, l'environnement, le génie civil, l'architecture, l'urbanisme et la physique nucléaire, a-t-il expliqué.

L'Académie contribue à la diffusion et la vulgarisation de la culture scientifique et technique à travers le rapprochement des sciences de la société en se servant des moyens adéquats.

Elle contribue à la promotion de la vie scientifique et technologique et au soutien de la production des connaissances et des informations, notamment à travers le décernement des prix et médailles, outre les actions de coopération et les échanges nationaux et internationaux entre les différents organes scientifique et technologique, et ce de concert avec le département chargé de la coopération internationale.

société Cilas), selon la même source. La rencontre a porté sur le rôle des transports dans la facilitation de l'opération d'exportation du ciment et du mâchefer au niveau des ports nationaux. Le ministre a rappelé la politique du gouvernement notamment les instructions du président de la République dans ce domaine.

M. Bekkaï a mis en exergue le rôle efficient du secteur des transports dans la réussite de l'opération d'exportation, toutes étapes confondues, précise le communiqué.

Les producteurs de ciment et de clinker ont mis en avant les capacités nationales de production de ces deux matériaux et les perspectives de leur développement à la faveur de la demande mondiale croissante, soulignant les difficultés qui se posent à eux en matière d'exportation (transport, déchargement et expédition). Le marché

national enregistre un excédent de production de ces deux matériaux, lequel est exporté vers le marché extérieur. En 2021, 6,4 millions de tonnes de ciment et de clinker ont été transportées et exportées à travers les ports nationaux. Les opérateurs économiques ambitionnent d'exporter 10 millions de tonnes en 2022.

Afin d'atteindre cet objectif, le ministre a appelé les responsables des entreprises de transport et des établissements portuaires à réunir tous les moyens et équipements nécessaires pour faciliter l'exportation et à travailler en coordination avec les producteurs de ciment et de clinker pour élaborer une feuille de route commune comprenant toutes les propositions et solutions possibles pour développer et pérenniser l'exportation et accroître la part de l'Algérie sur le marché régional et international.

TRANSPORT

Instructions pour la simplification de la procédure d'octroi de concessions

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï, a donné des instructions pour la simplification de la procédure d'octroi de concessions, la prise en charge des problèmes soulevés, l'inventaire des espaces destinés à abriter les projets et la numérisation des données y afférentes en vue d'une exploitation optimale, a indiqué un communiqué du ministère.

Le ministre a donné ces instructions lors de la réunion qu'il a présidée, lundi à Alger, en présence de cadres du ministère, du PDG du Groupe des services portuaires (Serport) et du PDG de la Société de gestion des ports de pêche et de plaisance

(SGPP), avec la participation par visioconférence des directeurs des unités de pêche et de plaisance et des directeurs des transports des wilayas côtières, a précisé la même source.

Après avoir rappelé que l'Algérie disposait, le long de ses 1.600 Km de côtes, de 45 ports de pêche et de plaisance gérés par 14 unités de wilaya, M. Bekkaï a souligné l'importance de ces infrastructures qui sont, a-t-il dit, un acquis pour le secteur, appelant à leur exploitation optimale pour contribuer à la relance économique du pays.

Le ministre a insisté sur la nécessité de

faciliter le travail des professionnels de la pêche et d'accélérer l'octroi des concessions aux investisseurs dans le domaine de la construction navale, notamment celle des navires de pêche, conformément à la politique du gouvernement en la matière, selon le communiqué.

M. Bekkaï a en outre appelé les directeurs des unités de pêche et de plaisance et les directeurs des transports au niveau des wilayas à travailler en synergie et à coordonner leurs efforts avec les autorités locales pour la prise en charge des problèmes soulevés localement et la réunion des conditions nécessaires au développe-

ment des ports en vue d'inciter les investisseurs à parachever la réalisation de leurs projets.

Lors de la réunion, le PDG de la Société de gestion des ports de pêche et de plaisance a présenté un état des lieux et le bilan d'activité de ces ports, l'état d'avancement de l'opération d'octroi de concessions aux investisseurs dans cette activité et les entraves rencontrées.

Il est aussi revenu sur l'état d'avancement des travaux de réalisation de cinq (5) nouveaux ports de plaisance à travers le pays.

SONELGAZ

Des solutions urgentes pour les projets d'électricité dans le grand sud

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a appelé, mardi, à trouver des solutions "urgentes" à l'effet de lever les restrictions sur tous les projets vitaux du groupe Sonelgaz pour assurer l'approvisionnement en électricité aux citoyens du Sud, en prévision du mois sacré et l'été 2022, a indiqué un communiqué du ministère.

M. Arkab a donné ces instructions dans le cadre d'une réunion tenue au siège de son département, en présence du président de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), le P-DG du groupe Sonelgaz et des cadres du ministère, a précisé le document, ajoutant que la réunion a été consacrée à l'évaluation du taux d'avancement des projets de production et de distribution d'électricité du groupe dans le grand Sud. Cette rencontre vient en continuité de la réunion périodique dédiée à l'examen de l'état d'avancement des travaux des projets de centrales électriques, et à la mise au point des différents projets en cours de réalisation liés notamment à la transformation et transport d'électricité tracés dans le programme du groupe 2022-2025, lit-on sur le communiqué.

Le ministre du secteur a écouté un exposé détaillé sur le plan du groupe Sonelgaz dans



le grand Sud concernant les préparatifs et les mesures prises pour assurer l'approvisionnement en électricité durant le mois du Ramadan et l'été 2022.

Intervenant à l'occasion, M. Arkab a appelé à relever les points de déséquilibre et les faiblesses dans les projets

évoqués et trouver des solutions urgentes pour lever les obstacles et surmonter les entraves entravant la réalisation des projets dans le Sud dans l'objectif de couvrir les besoins des citoyens dans cette région connue pour sa température très élevée, a

poursuivi la même source. Il a également appelé à la mobilisation de tous les moyens humains et matériels dont les équipes de maintenance et d'intervention pour garantir la continuité d'approvisionnement en électricité et assurer le service public.

URBANISME

Les conditions de régularisation des constructions non conformes fixées

Les conditions de régularisation des constructions non conformes au permis de construire délivré, concernant le respect des règles générales de l'urbanisme, les normes de construction et de sécurité et la valeur de la construction, ont été fixées au dernier journal officiel (Ng).

Les dispositions du décret s'appliquent à toutes les constructions réalisées ou en cours de réalisation pourvues d'un permis de construire et qui sont non conformes à ce dernier. Les constructions qui peuvent être régularisées doivent respecter les conditions liées aux règles générales de l'urbanisme en termes et d'empiètement sur l'espace de recul à l'intérieur de la propriété et d'ouverture sur façades non autorisées par le permis de construire délivré et surélévation de niveau ou d'étages non autorisés ainsi que les normes de construction et de sécurité notamment zones sismiques.

La commission chargée du traitement des demandes est créée par arrêté du président de l'Assemblée populaire communale ou du wali délégué ou du wali selon le cas.

La commission est chargée du traitement des demandes de permis de construire modificatif ou de certificat de conformité, à titre de régularisation.

Elle est composée du représentant des services de l'Etat chargés de l'urbanisme, du service de l'urbanisme de la commune et de la protection civile. Elle peut être élargie à d'autres représentants lorsqu'il s'agit des cas de logements collectifs ou de constructions relevant du public ou de projets d'investissement. Il s'agit de la Sonelgaz, des travaux publics, des ressources en eau, de l'industrie et de l'environnement.

Cette commission effectue des visites sur site pour vérification et confirmation des infractions, de renseigner la fiche d'instruction et d'émettre un avis sur la régularisation de la construction et le montant de l'amende selon la nature de l'infraction. Les propriétaires ou les maîtres d'ouvrage ou maîtres d'ouvrage délégués ou tout intervenant concerné sont tenus de déposer un dossier de demande de permis de construire modificatif ou de certificat de conformité à titre de régularisation auprès des services de l'urbanisme de la commune du lieu de la construction contre un récépissé délivré le jour même.

Le service de l'urbanisme de la commune transmet le dossier complet après vérification dans un délai qui ne dépasse pas les 48h à compter de la date de son dépôt, au guichet unique qui le remet pour traitement au président de la commission dans les 48h qui suivent.

La commission dispose d'un délai de 30 jours au maximum à compter de la date de réception du dossier pour finaliser le traitement de la demande et transmettre la fiche d'instruction accompagnée du dossier au guichet unique compétent.

ENVIRONNEMENT

Plus de 80% des unités de production sur les deux rives de Oued El-Harrach ne déversent plus leurs déchets

La ministre de l'Environnement, Samia Moualfi a indiqué, lundi à Alger, que plus de 80% des unités de production implantées sur les deux rives de Oued El-Harrach ne déversaient plus leurs déchets qui polluaient jusque là ce Oued.

S'exprimant en marge d'une visite aux différents projets d'aménagement de Oued El-Harrach à Alger et Blida, Mme Moualfi a affirmé que la majorité des unités de production implantées sur les deux rives du Oued avaient mis en place des stations d'épuration et de traitement de leur déchets et qu'il ne restait que 26 unités dépourvues de stations. Les entreprises industrielles doivent assumer leur responsabilité en matière de protection de l'environnement, a souligné la ministre faisant état de discussions en cours avec les responsables de ces entreprises pour trouver les solutions idoines.

Parmi les solutions proposées, la possibilité de réaliser une station d'épuration avec «un financement commun» avec les entreprises industrielles concernées.

Les entreprises industrielles dépourvues de moyens financiers pour la réalisation de stations de traitement

sont appelées à fédérer leurs moyens avec les autres entreprises pour la réalisation d'une station commune.

La priorité du projet d'aménagement de Oued El-Harrach consiste à stopper la pollution et, partant, améliorer les conditions de vie des riverains du Oued.

Lors de cette visite d'inspection, Mme

Moualfi était accompagnée du ministre de l'Energie et des mines, Mohammed Arkab, du ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni et du ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar ainsi que du wali d'Alger, Ahmed Maabed et du Secrétaire général de la wilaya de Blida.

Concernant le taux d'avancement des travaux, la ministre a fait savoir que l'aménagement de Oued El-Harrach concerne plusieurs parties dont certaines ont dépassé les 95%, tandis que les travaux sont en cours en coordination avec les secteurs concernés pour parachever les travaux et accompagner les maîtres d'œuvres à travers la levée des obstacles notamment techniques.

Le projet prévoit plusieurs étapes dont l'aménagement hydraulique et des espaces sportifs et de loisirs.

La valeur de ce projet dont la réalisation a été engagée en 2012, est estimée à 38 mds da pour un délai de réalisation de 82 mois selon les explications avancées lors de la visite. Les travaux de ce projets sont assurés par la société sud-coréenne «Daewoo» et l'entreprise nationale «COSIDER».

Ce projet qui sera réalisé sur quatre tranche comprend des stations de traitement, des stations de pompage et des stations anti-inondations outre un système d'alerte automatique en cas d'augmentation du niveau des eaux.

Il s'agit également de structures contre la pression des eaux et des stations pour le contrôle de la qualité des eaux comprenant des micro-laboratoires permettant de repérer la source de pollution en sus d'un système mécaniques pour éliminer les mauvaises odeurs.

M. Arkab a rappelé lors de sa visite l'impératif de réaliser les différentes structures et stations du projet afin de garantir l'autonomie en matière d'approvisionnement en énergie à travers notamment les énergie renouvelables.

MODALITÉS D'EXERCICE DU DROIT SYNDICAL

Le projet d'amendement de la loi, un nouveau jalon dans la promotion du dialogue social

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Chorfa a affirmé, lundi à Alger, que la loi modifiant et complétant la loi n° 90-14 du 2 juin 1990 relative aux modalités d'exercice du droit syndical «vise à consolider la confiance des organisations syndicales» et à apporter un nouveau jalon dans le processus de consolidation de l'arsenal juridique et la promotion du dialogue social.

Présentant le projet de loi devant les membres de la Commission de la Santé,

des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle à l'Assemblée populaire nationale, le ministre a précisé que les amendements proposés visent à «renforcer la confiance avec les organisations syndicales à tous les niveaux».

Ce texte constitue «un nouveau jalon dans le processus de consolidation de l'arsenal juridique dans notre pays et le renforcement du système des droits et des libertés et tend également à approfondir la démocratie et la promotion du dialogue

social», a-t-il ajouté. Le ministre a fait état de la création, à ce jour, de 158 organisations syndicales dont 99 organisations de défense des droits des travailleurs et 59 organisations patronales, tous secteurs confondus.

Evoquant les principales modifications proposées dans le cadre du projet de cette loi, le ministre a cité «l'amendement des dispositions de l'article 4 en vue de permettre aux organisations syndicales enregistrées de constituer des fédérations, des

unions et des confédérations quel que soit leur profession» ainsi que les dispositions de l'article 56 pour renforcer la protection des délégués syndicaux de licenciement arbitraire ayant un lien avec l'exercice de leurs activités syndicales».

Le ministre a fait part de l'élaboration en cours d'un projet de loi cadre portant organisation de l'activité syndicale qui sera présenté à l'APN durant le premier semestre de l'année 2022.

GEL DES IMPÔTS SUR DES PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION Une mesure qui atténue l'inflation (économiste)

Les décisions prises par le président de la République, lors du dernier Conseil des ministres, notamment le gel des impôts et taxes sur certains produits alimentaires de large consommation, devront booster le pouvoir d'achat des consommateurs et atténuer l'effet de l'inflation, notamment exogène, ont souligné lundi des économistes.

Sollicités par l'APS, ces analystes économiques ont estimé que les décisions prises par le Président Tebboune sur le gel, jusqu'à nouvel ordre, de tous les impôts et les taxes, notamment les taxes contenues dans la loi de finances 2022 sur certains produits alimentaires, constituent un "allègement" et "un gain" pour le pouvoir d'achat du consommateur. A ce propos, l'économiste Kamel Kheffache a estimé que ces décisions, qui "s'imposaient", répondent au contexte d'inflation enregistré au niveau international ayant impacté l'Algérie à travers l'importation des produits de large consommation.

"Certes, il existe des facteurs endogènes propres à nous dont le manque d'offres sur le marché, mais nous avons subi une inflation exogène à cause de la hausse des prix de beaucoup de produits à l'importation provoquant un déséquilibre entre l'offre et la demande", a expliqué M. Kheffache.

"Ces mesures de gel des impôts et taxes vont alléger et améliorer relativement le pouvoir d'achat du consommateur, en attendant d'avoir une visibilité sur les prix des produits de large consommation à l'échelle mondiale. Si l'on tient compte de la réduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) qui est de l'ordre de 19%, le citoyen aura déjà un gain direct sur les prix", a-t-il relevé.

S'agissant de la suppression des impôts et taxes appliqués sur le e-commerce, les téléphones portables, les matériels informatiques à usage personnel et les startups, celles-ci auront également, un impact positif sur le consommateur final et les micro-entreprises, ainsi que les secteurs du commerce et le paiement électronique, a soutenu l'économiste. "Ce sont des mesures qui auront un effet sur les recettes du Trésor public étant donné que ces produits sont importés et soumis aux droits de douanes. Mais, l'Etat a fait un choix stratégique de cibler une catégorie d'objets et de services qui font partie des produits de large consommation", a fait remarquer M. Kheffache assurant que la mise œuvre de ces décisions aura un "effet immédiat" sur le marché.

Dans le même esprit d'idées, l'expert en économie et des technologies avancées, Farid Benyahia, a indiqué que les mesures de gel des taxes et impôts devront atténuer les tensions et aider le pouvoir d'achat des citoyens, surtout dans le contexte inflationniste. "Nous avons un défi à relever. L'Etat continue de soutenir les produits alimentaires de large consommation. Mais, ceci reste insuffisant. Il faudrait revoir complètement la politique de soutien afin d'éviter le gaspillage et les pertes", a-t-il recommandé, en insistant sur l'intervention du ministère du Commerce et de la promotion des exportations pour établir des prix de référence à l'importation notamment des fruits et autres aliments.

Sur-taxation du Commerce électronique: une situation paradoxale qu'il fallait corriger

Selon cet économiste, il est nécessaire de revoir aussi la politique monétaire de manière, a-t-il proposé, de consolider la valeur de la monnaie nationale pour permettre l'amélioration du pouvoir d'achat et attirer les investisseurs. "Nous avons besoin d'une monnaie nationale solide et d'encourager les investissements directs étrangers. L'Algérie est convoitée aujourd'hui par de grands investisseurs mondiaux prêts à venir et à créer de l'emploi", a fait observer M. Benyahia, persuadé que la suppression des taxes sur le matériel informatique et la téléphonie va encourager la politique de développement technologique du pays.

"C'était vraiment paradoxale de taxer le secteur de l'informatique et du numérique, alors que le président de la République misait sur le développement des start-ups", a relevé M. Benyahia, assurant que le pays avait besoin de ce tissu d'entreprises pour rattraper le retard accusé dans ce domaine.

Par ailleurs, les deux experts ont préconisé de veiller sur la mise en œuvre de ces décisions au niveau national à travers un "contrôle rigoureux" sur le marché afin de répercuter toutes ces suppressions de taxes et d'impôts sur les prix de vente, ainsi que la réactivité de l'administration fiscale et la définition d'un mécanisme clair établissant les listes des produits et services concernés.

APS

DERNIÈRES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE Des mesures "sages" et "courageuses"

Les mesures socio-économiques décidées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres, sont "sages" et "positives" et devraient soutenir le pouvoir d'achat du citoyen, la consommation et les entreprises, a estimé mardi le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Mohamed Sami Agli.

Dans une déclaration à l'APS, M. Agli a salué les décisions prises par le président de la République, lors du Conseil des ministres tenu dimanche, assurant que ces "décisions sages et courageuses vont aider à préserver le pouvoir d'achat et à permettre la reprise de la consommation et de la mécanique économique". "Ces décisions qui visent le soutien au pouvoir d'achat doivent être saluées, encouragées et soutenues. Elles vont permettre d'alléger en ces temps difficiles le pouvoir d'achat du citoyen. Elles reflètent aussi la question centrale de concertation avec les acteurs économiques et la communauté économique dans l'élaboration des lois et textes", a souligné le président de la CAPC. Réitérant l'engagement de son organisation à soutenir les actions des pouvoirs publics et d'être un partenaire actif, M. Agli a insisté sur l'importance de la concertation afin de promulguer des



textes reflétant la réalité et répondant aux préoccupations des acteurs économiques". "L'intervention du président de la République est tombée donc au bon moment. Nous sommes en train de voir la dégringolade du pouvoir d'achat du consommateur. Le chef de l'Etat a agi réellement en tant que père de famille", a ajouté M. Agli, souhaitant que ces "décisions soient pérennisées sur le terrain". Le prési-

dent de la CAPC s'est félicité également des décisions portant sur l'arrêt définitif de l'exportation des déchets ferreux, la relance de l'industrie électrique ainsi que la suppression des impôts et taxes sur le e-commerce, les téléphones portables, le matériel informatique à usage personnel et pour les startups.

"Les décisions prises dans le domaine de l'informatique et de la téléphonie mobile ainsi

que le e-commerce auront aussi un effet direct sur le citoyen et sur les entreprises. La défiscalisation de ces opérations vont soutenir les domaines du numérique et du commerce électronique", a-t-il précisé, tout en plaçant pour l'élargissement de ces mesures à d'autres secteurs économiques. "Si nous voulons soutenir le numérique et la digitalisation, il faudrait que tous les produits en lien avec ces secteurs soient très accessibles. Pour cela, nous pensons qu'il est nécessaire de revoir tout le dispositif pour passer à une autre étape de soutien à l'entreprise activant dans ces domaines", a préconisé en outre le président le CAPC. Persuadé de "l'impact direct" de ces mesures sur l'emploi et l'outil de production, M. Agli a estimé que celles-ci reflètent réellement "la volonté de l'Etat et des plus hautes autorités du pays de miser sur la numérisation et l'accès facile aux outils technologiques".

LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE BRAHIM MERAD L'Algérie connaîtra une "véritable dynamique économique en 2022"

L'Algérie connaîtra une "véritable dynamique économique en 2022" grâce à une batterie de mesures prises par les pouvoirs publics pour relancer 915 projets en suspens recensés au niveau national, a indiqué mardi Bouira le médiateur de la République Brahim Merad. S'exprimant au cours d'une rencontre avec les investisseurs et les autorités locales de la wilaya, tenue au siège de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de Bouira, M. Merad a mis l'accent sur l'ampleur des efforts enclenchés par les pouvoirs publics pour booster l'économie nationale, à travers une série de mesures décidées par le Président de la République Abdelmadjid Tebboune.

"La politique mise en place par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est axée essentiellement sur la levée des contraintes et des obstacles touchant les différents projets d'investissement en souffrance, en vue de booster la production et créer de la richesse", a indiqué le médiateur de la République à l'ouverture de la rencontre. Brahim Merad s'est dit "très optimiste" quant à l'avenir économique de l'Algérie qui, a-t-il souligné, "changera de visage au deuxième semestre 2022, grâce à la volonté des investisseurs et à la confiance qui s'est

rétablie entre eux et les pouvoirs publics". "Nous travaillons pour que l'année 2022 soit une année économique par excellence", a insisté l'hôte de Bouira, qui s'est rendu dans la zone industrielle de Sidi Khaled à Oued El Bardi, où il a visité quelques unités industrielles.

Selon les statistiques données par M. Merad, 915 projets d'investissement en souffrance ont été recensés au niveau national, dont 647 ont été relancés après la levée des contraintes techniques et autres obstacles bureaucratiques. "Nous avons levé les contraintes sur 647 projets qui devront générer plus de 34000 postes d'emploi", a souligné le médiateur de la République. Quelque 410 projets d'investissement "sont déjà entrés en production à travers le pays et devront créer 26630 postes d'emploi pour les jeunes, notamment les universitaires", a précisé M. Merad. "C'est la relance de tous ces projets qui sera à l'origine d'une dynamique économique exceptionnelle dans le pays, dont l'objectif principal est de créer de l'emploi et de la richesse, d'aller plus vers l'exportation et de réduire la facture des importations, afin de sortir de la rente pétrolière", a-t-il dit. Il a fait savoir que son institution reçoit, chaque semaine, des rapports sur l'évolution de la situation

des projets à travers toutes les wilayas, et a saisi cette occasion pour saluer les efforts des autorités locales de Bouira pour la prise en charge de ce dossier sensible au niveau de la wilaya.

"Bouira est une wilaya privilégiée. Elle constitue un carrefour économique et industriel qui lie d'importantes wilayas en matière d'activités industrielles et commerciales, à l'image de Sétif, Alger, Boumerdes et Bordj Bou Arréridj", a relevé le Médiateur de la République. Au cours de sa visite à Bouira, Brahim Merad s'est enquis de la situation de quelques projets d'investissements lancés dans la zone industrielle d'Oued El Bardi, dont une unité de recyclage d'aluminium et une autre de production de porcelaine. Il a aussi visité l'usine du groupe pharmaceutique Biopharm et s'est "beaucoup réjoui de cet important investissement", qui, a-t-il dit, "donnera une nouvelle impulsion à l'industrie pharmaceutique en Algérie". Au cours de sa visite, 21 investisseurs ont reçu leurs autorisations d'exploitation exceptionnelles pour les inciter à entrer en activité et pour encourager la production. "Nous poursuivons notre travail pour maintenir cette dynamique économique qui commence à donner ses fruits sur le terrain", a affirmé M. Merad.

INDUSTRIES ÉLECTRIQUES Décisions présidentielles "encourageantes" pour une filière modèle

Les décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la relance de la filière des industries électriques, prises lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, sont "réconfortantes" et à la fois "encourageantes" pour en faire une "filière modèle" à l'avenir, a indiqué mardi à Alger, le directeur général de la compétitivité industrielle au ministère de l'Industrie, Abdelaziz Guend.

"Les décisions du Président Tebboune, relatives aux industries électriques, prises lors du dernier Conseil des ministres, nous confortent et nous encouragent dans notre vision et démarches pour aller de l'avant et faire de la filière élec-

tricité, une filière modèle", a déclaré M. Guend sur les ondes de la Chaîne II de la Radio Algérienne.

Pour une relance effective de la filière électrique, ce responsable a cité, notamment, un projet de création d'un cluster électrique qui, a-t-il dit, "regroupera tous les acteurs et producteurs du domaine afin de mieux s'organiser et de s'entraider pour faire face aux défis qui freinent l'élan de cette filière".

Il a également évoqué un projet de création d'un centre technique dédié à l'électricité et l'électronique, pour que la filière soit "la plus homogène et compacte possible entre ces différents acteurs".

Parmi les instructions du

Président de la République, il y a l'engagement "immédiat" d'un recensement des producteurs dans les wilayas connaissant une importante dynamique industrielle et d'un inventaire national de toutes les spécialités, catégories et natures de produits électriques en Algérie, en vue d'interdire l'importation des produits fabriqués localement, et ce en l'espace d'un mois.

A ce propos, M. Guend a fait savoir que ce recensement "déjà entamé", aura dès mercredi une "dimension nationale" et sera "lancé officiellement". Il a souligné que ce recensement concernera "tous les producteurs dans le domaine de l'électricité, qu'ils soient du secteur public ou

privé" et permettra d'"identifier, le plus tôt possible, tous les acteurs de la filière électrique à l'échelle nationale afin d'assurer, entre autres, une meilleure orientation des investissements dans ce domaine et se préparer aussi à l'exportation".

Par ailleurs, en réponse à une question sur le principal mécanisme sur lequel doivent reposer les entreprises nationales pour apporter de la richesse au pays et contribuer à sa relance économique, M. Guend a évoqué "une gouvernance rationnelle, avisée et avertie qui vit la situation du pays et suit son développement économique, tout en restant attentive à ce qui se passe à l'international".

PÉTROLE

Les cours clôturent en hausse

Les cours du pétrole ont bondi peu avant la clôture lundi, après l'annonce du déplacement de Kiev à Lviv de l'ambassade américaine en Ukraine, interprété comme un nouveau signe de l'imminence d'une possible attaque russe.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril, le plus échangé à Londres, a gagné 2,16%, pour finir à 96,48 dollars. Quelques minutes plus tôt, il était monté jusqu'à 96,78 dollars, pour la première fois depuis fin septembre 2014.

A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour échéance en mars a lui pris 2,53%, pour clôturer à 95,46 dollars. Peu après 19h00 GMT, il avait atteint son plus haut niveau depuis début septembre 2014, à 95,82 dollars.

Les Etats-Unis ont annoncé lundi, par la voix de leur secrétaire d'Etat Antony Blinken, le déplacement temporaire de leur ambassade en Ukraine de Kiev à Lviv, dans l'ouest du pays, pour tenir compte de «l'accélération spectaculaire» du déploiement de forces russes à la frontière. La nouvelle a donné une inflexion aux cours de l'or noir, qui étaient déjà orientés à la hausse. «Nous ne sommes plus



qu'à une ou deux nouvelles» de franchir le seuil symbolique des 100 dollars le baril de Brent, a expliqué John Kilduff, de la firme de conseil en investissement Again Capital. Il s'agirait d'une première depuis le 9 septembre 2014. «On est à un jet de pierre», a-t-il insisté, «donc c'est quasiment inévitable au point où nous en sommes». La décision américaine a achevé de relativiser les commentaires du chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov qui, lors d'une rencontre

télévisée avec le président Vladimir Poutine, avait estimé, plus tôt lundi, qu'il y avait «tous jours une chance» de parvenir à un compromis sur la question ukrainienne.

«La Russie maintient sa position selon laquelle elle ne va pas déclarer la guerre (...), mais les commentaires fermes des diplomates américains au soutien de l'Ukraine et de l'Otan continuent à alimenter les spéculations autour d'un conflit», a commenté, dans une note, Nishant Bhushan,

analyste du cabinet Rystad Energy.

Le regain de tension autour de l'Ukraine a aussi fait oublier les déclarations, lundi toujours, du ministre iranien des Affaires étrangères Hossein Amur-Abdollahian, selon lequel un «bon accord» pourrait être trouvé «à court terme» sur le programme nucléaire iranien. «Le marché est tendu», avec une offre jugée insuffisante, «et l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) ne semble pas vouloir réagir et mettre davantage de pétrole sur le marché», a analysé John Kilduff. Il a aussi évoqué les propos du ministre émirati de l'Energie Souheil al-Mazrouei, selon lequel la flambée des prix est due à des facteurs géopolitiques et non aux fondamentaux du marché.

«Ils ne bougent pas, alors que l'offre est insuffisante sur le marché en ce moment», a souligné John Kilduff. «Donc ça continue à pousser les prix vers le haut.»

ROYAUME-UNI

Le taux de chômage se maintient à 4,1% en décembre

Le taux de chômage s'est maintenu à 4,1% au Royaume-Uni pour les trois mois achevés fin décembre, a annoncé mardi l'Office national britannique des statistiques (ONS), malgré l'impact du variant Omicron sur l'économie à la fin de l'année. Le taux de chômage est ainsi identique à celui publié pour les trois mois achevés fin novembre, mais il est en baisse de 0,2 points par rapport au trimestre précédent, achevé en septembre, a précisé l'ONS. Il reste toutefois 0,1 point au-dessus de son niveau pré-pandémie de Covid-19. Ces données «montrent la poursuite de la reprise du marché du travail» même si «le taux d'inactivité économique a augmenté sur le trimestre», a indiqué l'ONS dans un communiqué. «Le marché du travail a résisté au recul temporaire (de l'éco-

nomie) provoqué par Omicron», a commenté Yael Selfin, cheffe économiste de KPMG UK. «Le chômage devrait encore baisser au cours des prochains mois» et des indicateurs avancés «suggèrent que le marché du travail est resté résilient en janvier». En décembre, mois où l'impact du variant Omicron s'est fait ressentir, frappant particulièrement le commerce et l'hôtellerie-restauration en pleine saison des fêtes de Noël, le PIB s'était effrité de 0,2%. Mais il s'était maintenu malgré tout à un niveau comparable à celui de février 2020, avant la pandémie. L'ONS indique aussi mardi que le nombre d'emplois vacants dans le pays a atteint fin janvier un nouveau record, à 1,3 million, signe que de nombreux secteurs de l'économie continuent à manquer cruellement

de main d'œuvre. Le phénomène est particulièrement marqué dans l'hôtellerie et la restauration, selon les données de l'ONS mais la hausse des emplois vacants a tendance à ralentir. Le nombre total de personnes ayant un emploi en janvier «est bien inférieur» à ce qu'il était avant le Covid-19, en raison d'un nombre bien plus réduit de travailleurs indépendants, mais «le nombre de salariés a encore augmenté et se situe désormais bien au-dessus de ses niveaux d'avant la pandémie», note Sam Beckett, de l'ONS. Mais les données de l'ONS lundi montrent aussi un ralentissement de la croissance des salaires fin 2021 «qui a exacerbé l'effet négatif de l'inflation» sur le pouvoir d'achat, selon Martin Beck, économiste du cabinet.

HAUSSE DES PRIX DES CARBURANTS AU MAROC

Un syndicat appelle à une augmentation de 20% des tarifs de transport

L'Association marocaine de transport et de la logistique (AMTL) a annoncé, dans un communiqué adressé à ses membres, une augmentation de 20% des tarifs de transport en raison de la hausse des prix du carburant. «L'AMTL, sous la coupole de la Fédération nationale du transport multimodal (FNTM) et de la Fédération de Transport et de la Logistique (FTL) affiliée à la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), invite par la présente ses membres à relever leurs tarifs de transport de 20% afin de pallier la hausse du prix du Gasoil», lit-on dans le même document signé lundi par le président du syndicat. Cette annonce est justifiée, selon l'AMTL, par «la flambée du prix du Gasoil, dépassant largement le plafond de 10 Dh/L promis par l'ancien gouvernement censé avoir souscrit une assurance lui permettant de respecter ledit plafond». Les tarifs de transport au Maroc stagnaient depuis 2015, l'année de la fin de la subvention du prix du carburant, rappelle-t-on dans le même communiqué. Les prix des différents carburants à la pompe dans le royaume avaient monté en flèche durant la première semaine du mois courant. Le prix du litre de Gasoil avait dépassé la barre symbolique des 10 dirhams, grimpat jusqu'à 10,84 dirhams le litre, tandis que celui de l'essence avait atteint 12,51 dirhams dans certaines stations.

ROUMANIE ET HONGRIE

Net rebond du PIB en 2021

La Roumanie et la Hongrie ont toutes deux annoncé mardi un fort rebond de leur produit intérieur brut (PIB) en 2021, un an après la récession liée à la pandémie de Covid-19. En Roumanie, le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 5,6% sur l'ensemble de l'année, une croissance solide mais en deçà des attentes des autorités et des experts, selon une première estimation publiée par l'Institut des statistiques. Le gouvernement et la Commission européenne tablaient sur une hausse de 7% après une contraction de 3,7% en 2020. La recrudescence à l'automne des contaminations au coronavirus et la flambée de l'inflation - 8,2% en décembre sur un an, un taux sans précédent depuis le début des années 2000 - ont cependant pesé sur l'économie. Ce pays d'Europe orientale de 19 millions d'habitants, parmi les plus pauvres de l'UE, a ainsi connu un quatrième trimestre morose, avec un PIB en recul de 0,5% comparé au trimestre précédent, quand il avait progressé de 0,1%, d'après des chiffres révisés. Selon un récent rapport de Bruxelles, cet essoufflement devrait se poursuivre au printemps 2022, sous l'effet notamment de l'explosion des prix de l'énergie qui affecte les ménages et les entreprises. La Commission a abaissé la semaine dernière sa prévision de croissance pour 2022, à 4,2% (contre 5,1% auparavant). La Hongrie, où le gouvernement de Viktor Orban n'a pas durci les restrictions en fin d'année malgré une nouvelle vague de la pandémie, a au contraire fait mieux que prévu. Elle a affiché une croissance de 7,4% l'an dernier, après un recul de près de 5% en 2020, selon une première estimation du Bureau des statistiques (KSH). Le pays de 9,8 millions d'habitants a bénéficié d'une accélération au quatrième trimestre: le PIB a grimpé de 2,4% par rapport aux trois mois précédents, où il avait modestement augmenté de 0,9%, freiné par les perturbations des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie.

AGRICULTURE

Les cours du blé en hausse

Les prix du blé progressaient lundi sur le marché européen, soutenus par le contexte géopolitique tendu entre la Russie et l'Ukraine, gros exportateurs de céréales. Sur Euronext, le prix du blé tendre progressait cet après-midi de 2,25 euros à 271 euros la tonne sur l'échéance de mars et de 2,75 euros sur celle de mai à 271,75 euros la tonne, pour plus de 34.400 lots échangés. Le prix du blé dur gagnait 1,25 euro sur les échéances de mars et juin à 256,25 euros la tonne, pour plus de 3.100 lots échangés. La Russie a estimé possible lundi une solution diplomatique à la crise russo-occidentale autour de l'Ukraine, à l'heure où Américains et Européens craignent une invasion imminente de ce pays par Moscou.

Les tensions sont à leur comble, avec plus de 100.000 militaires russes massés à proximité de la frontière orientale de l'Ukraine et d'autres engagés dans des manœuvres au Bélarus, au Nord, et en mer Noire, au Sud.

Les Etats-Unis martèlent depuis des jours que la Russie pourrait envahir l'Ukraine «à tout moment» et nombre de capitales ont appelé leurs ressortissants à quitter au plus vite le pays. Une invasion russe sur l'Ukraine aurait probablement des conséquences importantes sur les flux logistiques tendant un peu plus un marché qui fait face déjà depuis plusieurs mois à un déficit sur les flux maritimes, soulignent les analystes.

Selon eux, les fondamentaux propres aux équilibres de l'offre et de la demande sont pour le moment relayés au second plan, derrière la géopolitique. La Russie est le premier exportateur mondial de blé. L'Ukraine est le quatrième exportateur mondial de blé et troisième exportateur mondial de maïs.

En Egypte, où les réserves de blé atteignent 5,4 mois de consommation, les autorités s'inquiètent des tensions entre l'Ukraine et la Russie, qui apporte beaucoup d'incertitudes dans le marché, rapportent des experts.

JAPON

La croissance est repartie en 2021

L'économie japonaise a progressé de 1,7% en 2021, après deux années de baisse, et elle a aussi rebondi au quatrième trimestre comparé au troisième à la faveur d'un répit de la pandémie, selon des données préliminaires du gouvernement publiées mardi. Le rebond sur l'ensemble de 2021 est encore loin d'effacer la chute de 4,5% de l'économie nipponne en 2020 à cause de la pandémie, et l'économie japonaise a évolué en dents de scie tout au long de l'année écoulée, au gré de l'intensité de la crise sanitaire. La croissance de 1,3% enregistrée au quatrième trimestre comparé au troisième (après une légère contraction de 0,7% sur la période juillet-septembre, selon un chiffre révisé mardi) s'avère par ailleurs un peu plus faible que la prévision médiane du consensus de l'agence Bloomberg (+1,5%). Ce rebond en fin d'année provient essentiellement d'une dynamique retrouvée de la consommation des ménages (+2,8%), qui a profité d'une nette accalmie sur le front sanitaire au Japon entre la fin de l'été et fin décembre. Mais les investissements non résidentiels des entreprises ont à peine progressé sur le trimestre écoulé (+0,4%), alors que l'industrie nipponne est toujours freinée par les pénuries de semi-conducteurs et d'autres composants, et que les incertitudes sur l'évolution de la conjoncture restent très élevées. Les exportations japonaises ont augmenté de 1% au quatrième trimestre, mais cet effet positif pour la croissance a été annulé par des importations supérieures, notamment à cause de la poussée des prix de l'énergie. Les économistes s'attendent à une légère rechute du PIB nippon au premier trimestre 2022 du fait de la vague Omicron, qui a ralenti la reprise économique mondiale et déferlé sur l'archipel à partir de début janvier, avec probablement un nouvel effet anesthésiant pour la consommation des ménages.

TIARET Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue

Les services de sécurité de la wilaya de Tiaret ont réussi, dernièrement à démanteler un réseau de trafic de drogue et à opérer la saisie de 1,7 kg de kif traité, a-t-on appris lundi auprès des services de ce corps constitué. L'opération a été menée par la brigade de recherche et d'investigation de la police judiciaire sur la base d'informations faisant état d'individus qui s'apprentent à introduire une quantité considérable de kif traité à Tiaret, a-t-on indiqué. Une enquête sur cette affaire a permis d'identifier cinq mis en cause et de les arrêter avec la saisie de la quantité de drogue à l'intérieur d'un véhicule. Après accomplissement des procédures judiciaires, ils ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tiaret, qui a transmis le dossier de l'affaire au juge instructeur qui, à son tour, a ordonné d'écrouer l'un d'eux pour détention de la drogue (kif traité) et de placer les autres prévenus sous contrôle judiciaire.

RELIZANE Démantèlement d'un réseau d'escroquerie et de falsification de diplômes

Les services de police de Relizane ont démantelé un réseau criminel de 11 individus spécialisés dans l'escroquerie et la falsification de diplômes, a-t-on appris lundi auprès de la sûreté de wilaya.

Cette opération, menée dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité, a permis aux enquêteurs de déceler un réseau criminel activant sur le territoire national qui arnaquait les jeunes en quête de diplômes pour décrocher un emploi, a indiqué la chargée de communication et des relations publiques à la sûreté de wilaya.

«Des membres du réseau ont créé des pages et des comptes sur les réseaux sociaux (Facebook) proposant des diplômes d'établissements de formation, publics et privés, et d'organismes publics à des prix attractifs», a-t-elle indiqué.

Les investigations approfondies, la coordination avec l'instance juridique et l'extension de compétence territoriale à plusieurs wilayas du pays ont permis de démanteler le réseau constitué de 11 membres dont quatre femmes, de saisir des appareils informatiques, de cachets contrefaits, de fichiers et autres matériels utilisés dans la falsification, ain si que des téléphones portables, selon la même source.

Une procédure judiciaire a été engagée et les prévenus ont été présentés lundi devant la justice pour les chefs d'inculpation de «constitution d'association de malfaiteurs, de blanchiment d'argent, de faux et usage de faux dans des documents administratifs et officiels, d'imitation de sceaux et cachets, d'escroquerie», selon la même source.

CONSTANTINE Un mort et un blessé dans un accident de la route près de Ain El Bey

Une personne est morte et une autre a été blessée dans un accident de la route, survenu lundi soir sur l'autoroute Est Ouest, sur le tronçon menant vers le secteur de Ain El Bey (Constantine), a-t-on appris auprès de la Direction de la Protection civile.

Il s'agit d'une collision entre deux (2) véhicules de tourisme qui s'est produite vers 15 h 12, causant de «très graves blessures au conducteur (âgé de 30 ans) de l'une des deux voitures, a précisé la cellule de communication de ce corps constitué.

Cet homme est décédé juste après son évacuation au centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr.Benbadis de la ville de Constantine, a-t-on ajouté, soulignant que le passager du second véhicule, un homme de 27 ans, a été blessé à divers degrés dans cet accident. Le blessé a été secouru sur place par des médecins pompiers avant son transfert au service des urgences médicales du même établisse-



ment de santé, où il se trouve actuellement sous surveillance médicale, a révélé la même source.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident.

JJEL Suspension des activités de «Ghaba Parc» pour non-respect du cahier des charges

Les activités de la forêt récréative «Ghaba Parc», dans la région de Kissir (Jjel), ont été suspendues par les services de la wilaya pour «non-respect du cahier des charges par l'investisseur», a indiqué lundi le directeur de la réglementation et des affaires générales (DRAG), Zoheir Benhala.

Lors d'une conférence de presse animée avec d'autres responsables locaux au siège de l'APW.M. Benhala a affirmé que «Ghaba Parc n'a pas été fermé comme cela a été propagé, mais fait l'objet d'une suspension de ses activités jusqu'à la levée des réserves signalées par la commission technique de wilaya chargée du suivi du projet».

«Plusieurs insuffisances ont été relevées au niveau de cette structure touristique, située à l'entrée Ouest de la ville de Jjel, et des réserves ont été enregistrées et communiquées à l'investisseur avant de lui adresser des mises en demeure de suspension des activités en septembre passé», a précisé le DRAG.

L'une des plus importantes réserves enregistrées, a-t-il dit, «est la location de locaux et de kiosques au niveau de la forêt à des personnes qui ont obtenu des registres de commerce à leurs noms, transformant cet investissement en un espace commercial plutôt qu'en espace de promenade et de détente comme cela est prévu par le cahier des charges».

Selon le même cadre, l'investisseur n'a pas obtenu également l'autorisation légale d'ouverture de cet



espace «en raison du non-achèvement de certains travaux relatifs à la sécurité des visiteurs, dont un second parking pour 500 véhicules et son raccordement au premier parking de 300 véhicules par un passage surélevé sécurisé».

M. Benhala a ajouté que «l'investisseur a ouvert la forêt récréative à titre d'essai sans aucune autorisation, alors que le taux d'avancement des travaux ne dépasse pas 20% (7 ha sur 40) pour un montant de 500 millions DA sur un total de 2,67 milliards DA».

Le même responsable a également fait état de l'absence de réalisation d'une salle de soins, prévue dans le cahier des charges, pour

apporter les soins nécessaires aux visiteurs en cas d'accident, d'une pépinière, d'une école environnementale, d'une piste cyclable, d'une station de loisirs aquatiques et d'autres pistes sportives stipulées dans le cahier des charges.

Il a affirmé, par ailleurs, que les services de la wilaya «sont disposés à accompagner l'investisseur pour poursuivre son projet à condition de lever les réserves enregistrées par la commission technique et montrer son intention de parachever le projet en engageant les travaux des diverses structures prévues par le cahier des charges».

De son côté, Derag Benaïssa, inspecteur de

wilaya du travail, a indiqué que ses services ont établi 10 procès-verbaux d'infraction au niveau de «Ghaba Parc» avec le recensement, en juin dernier, de 30 travailleurs seulement, alors que l'investisseur devait en employer 250.

L'inspecteur du travail a également fait état de neuf travailleurs non-déclarés aux services de la sécurité sociale, en plus d'infractions liées au recrutement direct sans passer par l'antenne locale de l'Agence nationale de l'emploi, le dépassement du volume horaire de 40 heures de travail par semaine et l'absence des moyens de sécurité pour les travailleurs.

De son côté, le représentant de la direction des travaux publics a indiqué que l'investisseur n'a pas levé la réserve relative à la sécurité des visiteurs de la forêt, située à côté d'une voie de contournement pour les poids lourds avec une pente de 10 %, ce qui constitue, selon lui, un véritable danger pour les visiteurs des lieux.

«Ghaba Parc» fait partie de sept projets de forêts récréatives proposés par la conservation des forêts de la wilaya de Jjel, dans le cadre d'un appel d'offres national émis en 2018.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 34 décès et 1.209 blessés en une semaine

Trente-quatre (34) personnes ont trouvé la mort et 1.209 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant la période allant du 6 au 12 février, selon un bilan publié mardi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Blida où 03 personnes sont décédées et 50 autres

ont été blessées dans 50 accidents de la route. Les agents de la Protection civile ont procédé également, durant cette période, à l'extinction de 511 incendies urbains et divers dont 54 incendies au niveau de la wilaya d'Alger.

Selon la même source, les unités de la Protection civile ont effectué, durant cette période, 173 opérations de sensibilisation à travers le territoire national

pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 155 opérations de désinfection générale.

Les opérations de désinfection ont touché l'ensemble des infrastructures, édifices publics et privés, quartiers et ruelles, conclut le communiqué de la Protection civile.

OUARGLA - ACCIDENTS DE LA ROUTE Neuf morts et une quarantaine de blessés depuis janvier 2022

Neuf (9) personnes sont décédées et une quarantaine d'autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus depuis le début de l'année en cours sur les routes de la wilaya d'Ouargla, ont rapporté mardi les services de la Protection civile.

Dans une présentation de bilan, dans le cadre du lancement d'une campagne de sensibilisation sur la sécurité routière, placée sous le thème «Conduire avec prudence, sécurité de tous», la Protection civile impute ces accidents à la conduite irresponsable, l'excès de vitesse et le non-respect des règles de conduite, notamment. Les motocyclistes sont en partie responsables de ces accidents, en raison du non-respect des conditions et mesures de sécurité.

La campagne de sécurité routière a donné lieu à l'organisation, au niveau de la gare routière d'Ouargla, d'une

exposition mettant en exergue les moyens et équipements techniques utilisés par la police routière, en plus d'affichages comportant des informations sur les dangers et séquelles des accidents de la route.

Elle a été également marquée par l'exécution d'une manœuvre simulée l'intervention de pompiers pour secourir deux motocyclistes victimes d'un accident.

Devant se poursuivre jusqu'à jeudi prochain, la campagne est organisée par la Direction de la Jeunesse et des sports (DJS) avec le concours de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) et en coordination avec les services de la Protection civile, de la Sûreté de wilaya, de la Gendarmerie nationale et de l'association de la wilaya d'Ouargla.

NIGERIA

Un ex-chef de la police arrêté pour trafic de drogue

Un haut responsable de la police nigérienne, suspendu l'année dernière et recherché pour son rôle présumé dans un trafic de drogue international, a été arrêté, a annoncé la police lundi soir.

Le commissaire de police adjoint Abba Kyari avait été suspendu en août 2021 et faisait l'objet d'une enquête interne après sa mise en cause par un Nigérien jugé pour fraude aux États-Unis, Ramon Abbas, connu sous le nom de Hushpuppy.

Star des réseaux sociaux, ce dernier a plaidé coupable aux États-Unis de blanchiment d'argent et divers autres crimes.

Dans un communiqué, la police a affirmé lundi soir qu'Abba Kyari et quatre autres officiers avaient été arrêtés "pour leur implication dans une affaire de trafic de drogue impliquant un cartel de la drogue transnationale".

"L'arrestation des officiers fait suite à des informations reçues des responsables" de



l'agence antidrogue nigérienne (National Drug Law Enforcement Agency, NDLEA), a précisé la police.

Certains officiers de la NDLEA se sont avérés être "à

la solde" du même cartel pour lequel Kyari travaillait, selon la police. La NDLEA avait émis lundi un mandat d'arrêt à l'encontre d'Abba Kyari et affirmé croire "fermement

qu'il était membre d'un cartel de la drogue contrôlant un axe Brésil-Ethiopie-Nigeria.

Selon elle, Abba Kyari a été filmé en train d'essayer de compromettre un officier de la NDLEA en janvier, en lui demandant de dissimuler une partie de 25 kg de cocaïne saisies, en échange de plusieurs dizaines de milliers de dollars.

"Il doit répondre aux questions qui surgissent dans une affaire de drogue en cours et dans laquelle il est suspecté être l'acteur principal", avait alors déclaré le porte-parole de la NDLEA, Femi Babafemi.

Le responsable de police suspendu avait été convoqué le 10 février pour être entendu par l'agence antidrogue, mais ne s'était pas présenté devant elle.

CAMEROUN

Le Choléra fait 35 morts



Trente-cinq (35) personnes sont mortes du choléra au Cameroun, a indiqué, mardi, le ministère camerounais de la Santé publique qui fait état de 1.242 cas de choléra au 14 février.

Un précédent bilan faisait état de 32 morts entre fin octobre et début janvier.

Sur les dix régions que compte le Cameroun, cinq sont frappées par le choléra, selon la même source.

Les régions du Sud-Ouest et du Littoral sont en tête du nombre de cas et de décès d'après les autorités sanitaires du pays.

Le choléra a d'abord été détecté en janvier dans les régions du Sud-Ouest et du Littoral puis s'est propagé à trois autres régions du pays.

La maladie résulte, en effet, de l'absorption d'eau ou d'aliments contaminés.

En novembre dernier, elle avait fait 13 morts à Yaoundé et Ekondo-Titi, ville côtière dans le Sud-Ouest du pays.

La précédente récurrence du choléra avait fait 66 morts au Cameroun entre janvier et août 2020.

TUNISIE

Réexpédition des déchets italiens illégalement importés à partir du 19 février

Les déchets italiens importés illégalement en Tunisie seront réexpédiés vers leur pays d'origine à partir du 19 février courant, a annoncé lundi, le ministère tunisien de l'environnement.

Cette réexpédition intervient suite à un accord de coopération institutionnelle signé vendredi, entre la Tunisie et l'Italie.

L'accord «définit les engagements qui incombent à chacune des parties en matière de rapatriement, en premier lieu, de 213 conteneurs de déchets, actuellement, stockés au port de Sousse,

vers l'Italie», a précisé le ministre, cité par l'agence de presse, TAP.

«Les concertations se poursuivent, pour la finalisation de la réexpédition des déchets italiens restants (1.950 tonnes) qui se trouvent dans un entrepôt à Mourredine (délégation de Msaken, Sousse), d'après la même source.

Le 7 février, le réseau Tunisie Verte avait annoncé que les deux pays sont parvenus à un accord relatif au retour des déchets italiens.

«La partie italienne a finalement accepté de prendre en charge tous les

frais liés au rapatriement des déchets», avait déclaré, Afef Marrakchi, membre de ce réseau, indiquant que cette question constituait une pomme de discorde entre les deux parties.

Un mois auparavant, le ministère des Affaires étrangères, de la migration et des Tunisiens à l'étranger, Othman Jerandi avait annoncé, à l'occasion de la fin du mandat de la Tunisie, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, la restitution prochaine des déchets italiens importés illicitement, vers la Tunisie.

SÉNÉGAL

Recensement général de la population en juin 2023

L'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) du Sénégal a annoncé lundi à Dakar que le pays procèderait en juin 2023 au recensement général de sa population, soit la cinquième opération du genre depuis 1976.

"Les travaux de dénombrement vont se dérouler sur l'ensemble du territoire durant le mois de juin 2023 et à partir de juillet, nous allons consolider l'ensemble des données et commencer le traitement", a indiqué le

Coordonnateur de cette opération, Jean Pierre Bahoum.

Il s'exprimait en marge de l'atelier de formation des agents pour la cartographie censitaire générale du cinquième recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5) qui va durer 15 jours.

«La cartographie elle-même dure dix mois.

Le dénombrement de la population démarre en juin 2023 et en fin décembre de la même année, nous aurons le rapport préliminaire qui va

nous donner la situation démographique du pays, l'état et la structure de la population, c'est-à-dire combien nous sommes actuellement en 2023", a-t-il expliqué.

Le rapport provisoire du cinquième recensement sera disponible en début 2024, a ajouté M. Bahoum.

Selon les dernières évaluations, le Sénégal compte actuellement 17.623.397 habitants, soit 50,4% de femmes contre 49,6% d'hommes.

Pour sa part, le directeur général de l'Agence nationale

de la Statistique et de la démographie (ANSD), Allé Nar Diop, a mis l'accent sur l'importance de la cartographie censitaire, en perspective du recensement général de la population sénégalaise en 2023.

"La cartographie censitaire est une phase très importante en ce sens qu'elle permet de délimiter l'habitat mais également de définir la charge de travail qui reviendra à l'ensemble des cartographes sur le terrain", a-t-il dit.

RD CONGO

Greenpeace dénonce le non-respect d'un accord de protection des forêts

L'ONG de défense de l'environnement Greenpeace a alerté mardi sur le non-respect d'un accord pour financer la protection des forêts de la République démocratique du Congo signé à Glasgow (Ecosse) par le président Félix Tshisekedi et le Premier ministre britannique Boris Johnson. Deux mois après la signature de cet accord de financement d'un montant de 500 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale (Cafi), "la République démocratique du Congo (RDC) et ses bailleurs de fonds ne l'ont pas respecté", regrette Greenpeace dans un communiqué. La Cafi est constitué d'un groupe de pays donateurs dont le lea-

dership est assuré par la Norvège. Selon Greenpeace, "le tout premier jalon politique de l'accord est la publication -avant fin 2021- d'un audit des concessions forestières exécuté par l'Inspection générale des finances (IGF) de la RDC". Malgré le rappel fait au ministre congolais de l'Environnement le 2 janvier, "la RDC n'a pas publié" ce rapport d'audit, déplore l'organisation environnementale.

"Dans l'accord signé à Glasgow, il n'y avait aucun préalable au décaissement des fonds pour financer la protection de nos forêts. S'il y a des reproches à formuler, Greenpeace doit les adresser à la partie britannique", a réagi Michel Koyakpa, conseil-

ler en communication au ministère congolais de l'Environnement cité par l'AFP. En octobre, la veille de la COP26 de Glasgow en Ecosse, le président Tshisekedi avait déclaré avoir été saisi de "plusieurs plaintes d'irrégularités" dans l'octroi de concessions forestières et ordonné la suspension de tout contrat "douteux".

Jusqu'à-là, la ministre de l'Environnement, Eve Bazaiba, en a suspendu six. Greenpeace dit craindre que le projet de la levée du moratoire sur la délivrance de nouveaux permis de coupe des arbres n'entre en vigueur en 2023, sans qu'une nouvelle politique de protection des forêts ne soit adoptée par le gouvernement.

ALLEMAGNE

Un mort et plus de 10 blessés dans une collision entre deux trains



Une personne a été tuée et au moins 10 autres blessées dans la collision entre deux trains régionaux lundi près de Munich, dans le sud de l'Allemagne, a indiqué la police.

Les deux trains sont entrés en collision en fin d'après-midi dans le secteur de la gare d'Ebenhausen-Schaeftlarn, au sud de la capitale bavaroise.

«Il y a un mort et de nombreux blessés», plus de 10, a indiqué à l'AFP un porte-parole de la police de Munich.

Madagascar Nouvelle alerte à l'approche d'une dépression tropicale Madagascar fait face de nouveau à la menace d'une dépression tropicale positionnée à environ 600 km au nord-est du pays, selon un bulletin publié lundi par les prévisionnistes.

«Baptisée Dumako, la dépression tropicale se déplace vers l'ouest-sud-ouest à 27 km/h et apporte un vent estimé à 65 km/h et des rafales de 105 km/h», précise le bulletin.

Dumako devrait toucher terre mardi, alors que les usagers maritimes ont été avertis lundi de la dégradation du climat à compter de lundi soir, selon la même source.

De fortes pluies sont à craindre notamment dans les zones d'impacts, déjà placées en alerte jaune cyclonique tels que les régions de l'Est.

A rappeler que Madagascar est encore en pleine évaluation des dégâts après le passage du cyclone Batsirai les 5 et 6 février, qui a causé la mort d'une centaine de personnes.

ADRAR
Le secteur de la santé se renforce en équipements et services spécialisés



Le secteur de la santé dans la wilaya d'Adrar s'est renforcé en équipements médicaux et en services spécialisés susceptibles de contribuer à l'amélioration des prestations sanitaires et à la prise en charge des malades, a-t-on appris mardi des responsables de la wilaya.

Il s'agit de la mise en service de deux générateurs d'oxygène médical, don du groupe Sonatrach au profit de la wilaya d'Adrar, remis respectivement à l'hôpital "240 lits" d'Adrar, d'une capacité de 42 m3/jour, et à l'hôpital de Reggane (60 m3/j), a précisé le wali d'Adrar, Larbi Bahloul.

Dotés aussi de moyens d'embouteillage, ces équipements sont appelés à approvisionner les structures hospitalières locales et de wilayas voisines en quantité suffisante d'oxygène médical, a-t-il ajouté.

La wilaya enregistre, en outre, l'ouverture, au centre anticancéreux d'Adrar, d'un service d'anatomie et de biopsie pour une meilleure prise en charge des cancéreux et un dépistage précis permettant vue d'assurer une thérapie efficace, en plus de l'ouverture d'un service d'accompagnement des malades au niveau de cette structure médicale spécialisée.

Le programme de développement du secteur prévoit l'inauguration prochaine, dans le cadre des festivités commémoratives de la journée du Chahid (18 février), du service des urgences médicales de l'hôpital "120 lits" d'Adrar, ainsi que l'ouverture des services d'ophtalmologie et d'ORL.

Intervenant à cette occasion, le représentant du groupe Sonatrach à Adrar, Kaddour Hefiane, a indiqué que l'entreprise entend, en qualité d'entreprise citoyenne et à travers ces initiatives, soutenir les efforts du secteur de la santé dans la lutte contre la pandémie du Coronavirus et la préservation de la santé publique.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

405 nouveaux cas, 318 guérisons et 9 décès

Quatre cent cinq (405) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 318 guérisons et 9 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, mardi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 262570, celui des décès à 6753, alors que le nombre des patients guéris est passé à 175366. Par ailleurs, 25 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

Le ministère de la Santé a rappelé, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exigeait de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le port du masque.

LOI SANITAIRE DE 2018

Benbouzid : «40 textes d'application en cours d'examen au niveau du Gouvernement»

Quarante (40) textes d'application de la loi sur la Santé 18-11 du 2 juillet 2018 sont actuellement en cours d'examen au niveau du Gouvernement, a fait savoir lundi à Alger, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid.

Le ministre s'exprimait lors d'une réunion avec les présidents des 8 ateliers installés durant le séminaire national sur la modernisation du système de santé, tenu les 8 et 9 janvier derniers.

M. Benbouzid a affirmé, dans ce cadre, qu'il sera procédé prochainement à l'application des recommandations issues de ces ateliers selon les priorités, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune concernant l'amélioration du système sanitaire, notamment à travers l'élaboration des textes d'application de la loi sur la santé, dont 40 sont en cours d'examen au niveau du Gouvernement.

Les assises nationales ont abordé les différents obstacles auxquels fait face le sys-



tème et proposé les solutions adéquates selon la situation démographique, épidémiologique, économique et sociale, des solutions prenant en ligne de compte les aspirations des citoyens et les orientations des autorités suprêmes du pays, a poursuivi le ministre.

L'application sur le terrain de la feuille de route tracée pour la mise en œuvre des recommandations reste un défi qui requiert le recours à un calendrier sur les courts, moyens et long termes, d'où l'impérative

«conjugaison des efforts de tous les acteurs notamment avec le soutien absolu apporté par les hautes autorités du pays au secteur».

Interrogé sur les médecins algériens qui ont choisi d'émigrer en France, le ministre de la Santé a fait état d'une commission regroupant plusieurs ministères pour chercher les raisons ayant conduit ces médecins à faire ce choix et trouver des solutions adaptées.

M. Benbouzid a dit «regretter» le départ de ces médecins qui ont été bien

formés par l'Université algérienne, imputant cela «aux incitations dans le pays d'accueil et d'autres raisons personnelles».

Il a mis en doute, par ailleurs, la liste des noms circulant sur les réseaux sociaux, affirmant que certains noms ne sont pas algériens.

«Le taux de médecins algériens admis est de l'ordre de 17,4%, celui des Tunisiens de 40% et des Marocains de 17,1%», a précisé le ministre.

Relevant que le nombre de médecins algériens qui ont postulé au concours d'équivalence à l'ambassade de France s'est élevé à 2000 candidats, M. Benbouzid a indiqué qu'un nombre important des admis à cet examen sont des médecins retraitables et que quelque 15.000 médecins algériens exerçaient en France.

La fuite des cerveaux dans toutes les spécialités est un «phénomène mondial qui n'est pas propre à l'Algérie», a-t-il ajouté, relevant que la révision du système de santé a pour objectif de corriger les défaillances dont il pâtit, dont l'examen des causes de cette fuite.

CONSTANTINE

Vers la réalisation d'un hôpital spécialisé pour les enfants atteints de cancer

Un hôpital spécialisé dans la prise en charge des enfants atteints de cancer sera réalisé à Constantine, à l'initiative de l'association Waha d'aide aux malades atteints de cancer, a-t-on appris mardi auprès de cette association. L'accord de principe relatif à la concrétisation de ce projet, premier du genre à l'échelle locale a été obtenu auprès des services de la wilaya», a précisé à l'APS Dr. Salima Nezal, vice-présidente de cette association en marge de la célébration de la Journée internationale du cancer de l'enfant (15 février).

Le plan technique correspondant à ce projet a été élaboré et étudié en étroite collaboration avec les responsables du service de pédiatrie du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr.

Benbadis, chargé du traitement de cette frange de malades et ceux du

Complexe mère-enfant situé sur les hauteurs d'El Mansourah (chef-lieu de wilaya), a révélé la même responsable. La représentante de l'association Waha a fait savoir dans ce même sillage, que le lancement des travaux de cette structure sanitaire qui sera à caractère national, est "tributaire du choix du terrain".

L'infrastructure sanitaire, a-t-on détaillé, sera dotée de blocs opératoires, d'unités de soins, de salles pour l'hospitalisation des malades ainsi que des espaces pour la chirurgie, la chimiothérapie, la radiothérapie et la rééducation, soulignant que l'objectif de sa réalisation est d'améliorer les conditions et les prestations de services en faveur de cette catégorie de patients souffrant de différents types de cancers.

A cet effet, Mme Nezal a lancé un appel aux bienfaiteurs des diverses

communes de la wilaya pour contribuer à la concrétisation de cette opération qui sera "un acquis pour le secteur de la Santé".

Vingt (20) enfants de la wilaya de Constantine sont actuellement pris en charge par l'association Waha d'aide aux malades atteints de cancer qui a assuré, au titre de l'année précédente, l'hébergement de 10 autres patients venus de régions limitrophes pour bénéficier de séances de radiothérapie, selon les dernières statistiques établies par cette association.

Créée en novembre 2011, l'association Waha de Constantine assure différents services aux malades concernés, toutes franges et âges confondus, basés sur l'aide sociale, l'orientation, l'accompagnement, l'écoute, le suivi, le conseil et l'hébergement, a-t-on rappelé.

JUMELAGE INTER-HÔPITAUX

22 malades bénéficient de consultations médicales spécialisées à Saïda

Pas moins de 22 malades à l'établissement public hospitalier "Ahmed Medeghri" de la ville de Saïda ont bénéficié de consultations médicales spécialisées dans le cadre du jumelage entre hôpitaux, a-t-on appris mardi de cette structure sanitaire.

Le chargé d'information à cet EPH, Réda Kada a indiqué que ces consultations ont été prises en charge par des spécialistes du CHU "Abdelkader Hassani" de Sidi Bel-Abbès qui ont entamé leur travail lundi soir en effectuant 22 examens sur des maladies thoraciques au profit de patients hospitalisés à l'hôpital "Ahmed Medeghri". Cette opération s'est poursuivie



mardi pour la deuxième journée pour toucher les spécialités de chirurgie dentaire et ORL.

Ces actions sont concrétisées périodiquement dans le cadre du jumelage pour épargner les déplacements de patients vers les hôpitaux de wilayas limitrophes pour des consultations et examens que l'hôpital de la wilaya ne dispense pas.

Il est prévu d'étendre le champ de cette initiative pour toucher d'autres spécialités à l'EPH "Ahmed Medeghri" dont notamment l'oncologie, la cardiologie, la neurologie et l'endocrinologie.

PANDEMIIE DE CORONAVIRUS

L'OMS appelle à un effort de vaccination accru en Europe de l'Est

Le bureau européen de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé mardi à un effort de vaccination accru en Europe de l'Est, avertissant que le «raz-de-marée» lié au variant Omicron du coronavirus avançait vers l'est.

Ces deux dernières semaines, les cas de Covid-19 ont plus que doublé dans six pays (Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Géorgie, Russie et Ukraine) situés dans l'Est de ce qui constitue la région européenne pour l'organisation, a noté Hans Kluge, directeur régional de l'OMS.

«Comme prévu, la vague Omicron avance vers l'est, dix pays membres dans l'Est ont à présent détecté ce variant», a déclaré M. Kluge dans un communiqué.

La région Europe de l'OMS comprend 53 pays dont plusieurs sont situés en Asie centrale.

M. Kluge a regretté la faiblesse des taux de vaccination dans certaines parties de cette région, avec moins de 40% des personnes âgées de plus de 60 ans complètement



vaccinées contre le Covid-19 en Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, au Kirghizstan, en Ukraine et en Ouzbékistan.

Il a précisé qu'en Bulgarie, Géorgie et Macédoine du Nord moins de 49% du personnel de santé avait reçu au

moins une dose de vaccin anti-Covid.

«J'appelle les gouvernements, les autorités de la santé et les partenaires concernés à examiner les raisons locales pour une moindre demande et acceptation

du vaccin et à élaborer des interventions adaptées pour accroître de manière urgente les taux de vaccination, en fonction des données spécifiques du contexte», a ajouté M. Kluge.

En outre, face au «raz-de-marée Omicron» et «avec le Delta qui circule toujours largement dans l'Est», la situation est «inquiétante», a souligné M. Kluge et ce n'est «pas le moment de lever des mesures dont nous savons qu'elles permettent de réduire la diffusion du Covid-19».

Ces mesures comprennent, outre le fait d'éviter les endroits bondés, le port du masque en intérieur, une ventilation accrue et l'utilisation de tests rapides pour identifier tôt les cas, a-t-il précisé.

Pas de confinement total prévu à Hong Kong

La cheffe de l'exécutif de Hong Kong a assuré mardi qu'il n'y aurait pas de confinement total dans la ville de Hong Kong pour juguler la vague sans précédent de contaminations au variant Omicron.

Depuis le début de la pandémie, Hong Kong adhère à la politique «zéro Covid» de la Chine continentale.

Mais depuis l'apparition fin décembre des premiers cas de variant Omicron, hautement contagieux, le nombre de contaminations a grimpé en flèche et les capacités de dépistage, de quarantaine et hospitalières sont submergées.

A ce jour, aucun pays au monde, à l'exception de la Chine, n'a réussi à revenir à zéro cas de Covid après l'apparition de cas du variant Omicron.

Pour atteindre cet objectif, le pouvoir chinois confine des villes entières dès

l'apparition d'un premier cas, interdisant aux habitants de quitter leur domicile. «Nous n'avons aucun plan visant à imposer un confinement total et général de la ville de Hong Kong», a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse.

Elle a cependant exclu les appels de certains experts et personnalités du monde des affaires à passer d'une politique zéro-Covid à une stratégie d'atténuation.

«Nous devons continuer à mener cette bataille contre l'épidémie.

Déposer les armes face au virus n'est pas une option».

Les autorités entendent continuer à confiner certains quartiers, le temps de dépister tous les habitants des immeubles où des cas ont été enregistrés, a-t-elle précisé.

A l'image de la Chine continentale, Hong Kong a maintenu un très faible

niveau de contaminations grâce à des restrictions draconiennes d'entrée sur le territoire, un traçage des cas et des dépistages massifs.

Mais avec plus de 2.000 cas enregistrés lundi, et plus d'un million en fin de semaine dernière, la politique zéro-Covid est mise à rude épreuve.

Des chercheurs hongkongais ont estimé que le nombre de cas quotidiens pourrait dépasser les 28.000 d'ici fin mars.

Avant la vague actuelle, Hong Kong plaçait les personnes testées positives à l'isolement dans des établissements dédiés, mais les lits des hôpitaux et d'une vaste installation temporaire ont atteint leur taux d'occupation maximum.

Les personnes considérées comme cas contacts sont désormais invitées à s'isoler chez elles.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée rouvre ses frontières

La Papouasie-Nouvelle-Guinée rouvrira ses frontières aux voyageurs vaccinés à partir de mercredi, ont déclaré mardi les autorités, mettant fin à deux années de stricte fermeture qui ont isolé la nation mélanésienne de ses voisins.

Les visiteurs n'auront désormais plus besoin d'une autorisation ni d'effectuer une quarantaine pour entrer dans le pays, a annoncé mardi le commissaire local chargé de la pandémie David Manning.

Certaines restrictions seront maintenues, notamment le port obligatoire d'un masque sur les marchés, dans les magasins, les transports publics et les lieux de culte.

Les rassemblements restent limités à 100 personnes, à l'ex-

ception de certains événements culturels et religieux essentiels.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui compte neuf millions d'habitants, a officiellement enregistré 37.390 cas de Covid et 610 décès depuis le début de la pandémie.

Les hôpitaux ont été débordés à plusieurs reprises, un grand centre sportif a dû être transformé en hôpital de campagne et des enterrements collectifs ont été mis en place.

Environ 4% de la population est vaccinée.

Le Premier ministre James Marape est récemment rentré de Pékin où ses rencontres prévues avec des dirigeants chinois ont été annulées après qu'il ait été testé positif.

La Mongolie rouvre ses frontières aux voyageurs vaccinés

Après deux ans d'isolement, la Mongolie a décidé de rouvrir ses frontières aux voyageurs vaccinés, espérant relancer une économie affaiblie par la pandémie de Covid-19.

Le pays de 3 millions d'habitants a imposé des restrictions parmi les plus sévères de la planète dès le début de 2020, avec l'apparition de l'épidémie chez le voisin chinois: fermeture des frontières et confinement de la population à sept reprises.

Lundi, le gouvernement a annoncé un abaissement de

l'état d'urgence sanitaire de «orange» à «jaune», a rapporté l'agence de presse nationale Montsame.

«Par cette décision, le pays ouvre ses frontières aux voyages internationaux», a expliqué le Premier ministre Luvsannamsrai Oyun-Erdene. Cette mesure signifie aussi la levée des restrictions frappant les entreprises.

Le chef du gouvernement a énuméré les conséquences des mesures anti-Covid pour la vie du pays: chute des exportations et de l'activité

économique, hausse du chômage, fermeture des entreprises et des écoles.

Début 2021, la politique sanitaire du gouvernement mongol avait coûté son poste au prédécesseur du Premier ministre et actuel, après la diffusion d'images montrant une jeune accouchée transférée par -25 degrés en pyjama vers un centre de quarantaine avec son nouveau-né. Le gouvernement mongol avait mis en cause en mars 2020 un ressortissant français, premier cas confirmé de Covid-19 dans le

pays, pour n'avoir pas respecté sa quarantaine, une accusation rejetée par son employeur, le groupe nucléaire Orano (ex-Areva).

La vaccination a permis depuis au pays de surmonter l'épidémie: 92% des adultes sont désormais entièrement vaccinés, selon Montsame.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Mongolie a enregistré au total 885.000 cas de coronavirus et 2.000 décès.

Le port du masque et les mesures de distanciation restent en place.

TUNISIE

1.341 nouveaux cas et 15 décès en 24 heures

La Tunisie a enregistré 1.341 nouveaux cas du nouveau coronavirus (Covid-19) et 15 décès supplémentaires liés à cette épidémie, au cours des dernières 24 heures, a annoncé mardi le ministère tunisien de la Santé.

Depuis l'apparition de la pandémie en Tunisie en mars 2020, quelque 968.393 cas d'infection au coronavirus ont été enregistrés dont 27.145 sont morts et 897.866 se sont rétablis, selon le dernier bilan publié par le ministère de la Santé. D'après la même source, 42 personnes atteintes de la COVID-19 ont été hospitalisées au cours des dernières 24 heures dans les établissements de santé publics et privés dont 268 personnes placées en réanimation et 60 sous respirateurs artificiels.

Le nombre de malades Covid-19 hospitalisés est ainsi porté à 1.453 personnes.

Selon le dernier bilan publié mardi par le ministère de la Santé, depuis le démarrage de la campagne nationale de vaccination contre le coronavirus en mars 2021 jusqu'au 14 février en cours, 12.882.887 doses ont été administrées.

AUSTRALIE

Les infirmières en grève

Des milliers d'infirmières ont débrayé mardi à Sydney, la plus grande ville d'Australie, pour protester contre les manques d'effectifs et le stress lié à la pandémie.

Bravant une interdiction de faire grève, des milliers de blouses blanches ont défilé en direction du parlement local pour dénoncer, derrière des masques chirurgicaux, leurs conditions de travail.

Les soignants australiens travaillent depuis deux ans en se soumettant à un protocole sanitaire strict tout en essayant de mener à bien leurs tâches quotidiennes et d'assurer un programme de vaccination sans précédent.

Le nombre de cas de coronavirus a explosé ces derniers mois, surchargeant les hôpitaux et diminuant les effectifs lorsque le personnel tombe malade ou est contraint de s'isoler.

«La population doit entendre la vérité, le niveau actuel de personnel n'est pas adapté, il est dangereux et met les patients en risque», explique l'Association des infirmières et sages-femmes de Nouvelle-Galles du Sud.

Dans un communiqué, le département de la Santé de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud a remercié les infirmières pour leur travail «sans relâche pendant les deux ans de la pandémie de Covid-19».

Mais, ajoute-t-il, «il y a plus d'infirmières et de sages-femmes dans les hôpitaux publics de Nouvelle-Galles du Sud qu'à n'importe quel moment de l'histoire».

Une fermeture draconienne des frontières et une politique stricte de dépistage et traçage a permis à l'Australie de contenir le Covid-19 pendant une grande partie de la pandémie.

Mais l'arrivée du variant Omicron a conduit à des dizaines de milliers de contaminations et des dizaines de morts par jour.

Près de 2,5 millions de cas ont été enregistrés pour une population de 25 millions d'habitants.

L'Afrique enregistre plus de 11 millions de cas d'infection

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) a indiqué que le continent avait recensé lundi 11.041.815 cas d'infection.

L'agence sanitaire de l'Union africaine a ajouté que le bilan des décès était de 244.440 et celui des guérisons à 10.159.813.

L'Afrique du Sud, le Maroc, la Tunisie, la Libye et l'Ethiopie font partie des pays comptant le plus de cas sur le continent.

L'Afrique du Sud compte ainsi 3.641.811 cas devant le Maroc (1.153.165), la Tunisie (967.052) et la Libye (473.114).

Au niveau régional, c'est l'Afrique australe qui est la plus impactée devant le Maghreb et l'Afrique de l'Est, tandis que l'Afrique centrale est la région la moins touchée.

CRU OU CUIT QU'EST-CE QUI EST LE PLUS SAIN ?

Manger les fruits et légumes crus ou cuits n'est pas seulement une question de goût. Le profil nutritionnel d'un même aliment varie en effet en fonction de son mode de préparation. Teneur en vitamines, digestibilité, le diététicien-nutritionniste Raphaël Gruman vous dit tout sur les avantages et les inconvénients des deux modes de consommation.

ON PROFITE DE LA VITAMINE C

Vitamine, y es-tu ? Côté micronutriments, l'une des principales différences entre un légume ou fruit cuit ou cru est sa teneur en vitamine C (soutien de l'immunité, anti fatigue, antioxydant...). "Elle est très sensible à la cuisson, pointe Raphaël Gruman, diététicien-nutritionniste. Ce qui n'est pas le cas des autres vitamines, comme le bêta-carotène par exemple." Pour qu'un fruit ou légume soit au top de sa teneur en vitamine C, il ne suffit pas pour autant de le consommer cru. Il doit également être extra frais (pas de séjour long au réfrigérateur, avant ou après achat) et dégusté très rapidement après avoir été préparé (râpé, pelé, pressé...). Enfin, tous les fruits et légumes crus ne sont pas non plus des champions de la vitamine C, même s'ils possèdent d'autres atouts.

ON DIGÈRE LES FIBRES

Consommés crus, les fruits et légumes affichent une plus haute teneur en fibres insolubles. Ces dernières agissent de concert avec les fibres solubles pour soutenir le transit intestinal. À nous, le ventre plat ? Pas forcément. Car les crudités peuvent être mal tolérées en cas de sensibilité intestinale ou de côlon irritable, et provoquer des crampes abdominales, des ballonnements, voire des diarrhées. La cuisson peut alors avoir un réel intérêt. "Elle agit sur les fibres insolubles en les ramollissant, ce qui les rend plus faciles à digérer", précise notre expert. Il reste cependant possible d'adapter sa sensibilité (non pathologique) aux fibres insolubles, en augmentant très progressivement la quantité de crudités dans l'assiette et en favorisant en parallèle la consommation d'aliments probiotiques (yaourt...). Ces derniers permettent de rééquilibrer la flore intestinale afin d'espérer à terme une meilleure digestion des fibres.

LES TOMATES : CRUES OU CUITES ?

La tomate crue est plus hydratante que la tomate cuite, d'une grande partie de l'eau s'est évaporée au cours de sa cuisson. À portion égale, elle est ainsi moins calorique. Cnie, la tomate contient également un peu de vitamine C. La tomate cuite contient du lycopène, une molécule antioxydante potentialisée par la chaleur : la cuisson la rend bio disponible, c'est-à-dire assimilable par l'organisme. Ce caroténoïde aide à lutter contre les radicaux libres, responsables du vieillissement cellulaire et intervient également dans la prévention de cer-



tains cancers (féminins, notamment). La peau de la tomate pouvant être indigeste, il est préférable de la retirer avant cuisson (après avoir ébouillanté puis rafraîchi la tomate).

LES POIVRONS : CRUS OU CUITES ?

Crus : contrairement au poivron vert, les poivrons rouges et jaunes sont très riches en vitamine C, une vitamine sensible à la chaleur. Si l'on souhaite en profiter, mieux vaut les consommer crus...

Cuits : il est possible de gagner en digestibilité en rôtissant les poivrons au four afin de retirer leur peau et ramollir leurs fibres. Les poivrons seront moins riches en vitamine C que consommés crus, mais conserveront leur teneur en bêta-carotène, une vitamine intéressante pour notre peau"

LES CAROTTES : CRUES OU CUITES ?

Crues : pour les légumes riches en glucides - tels que la carotte ou la betterave -, la notion d'index glycémique est à prendre en compte. Il est plus bas lorsque l'on consomme ces aliments crus. Consommée en crudité, la carotte possède également un pouvoir de satiété plus élevé.

Cuites : les fibres solubles de la carotte cuites sont plus douces. Elles possèdent une capacité à absorber l'eau qui est intéressante en cas d'épisode de diarrhée (gastro entérale, turista).

LES FRUITS À NOYAU : CRUS OU CUITES ?

Crus : pour profiter de leur teneur en eau, pêches, abricots ou pruneaux se savourent crus. On les déguste tels que coupés ou coupés en quartiers,

avec un soupçon de cannelle, dans un yaourt ou sur un fromage blanc.

Cuits : la cuisson détruit la vitamine C contenue dans ces fruits, mais elle dégrade également partiellement les fibres, ce qui permet une meilleure digestion lorsque l'on est sensible ou sujet aux ballonnements.

LES BAIES : CRUES OU CUITES ?

Crues : myrtilles, groseille, cassis, framboises, affichent une bonne teneur en vitamine C, antioxydante. Il est intéressant de les consommer crus, pour en profiter. On les déguste telles qu'elles ou légèrement écrasées, sur un yaourt grec ou de soja, ou avec du chèvre frais.

Cuits : la cuisson permet de diminuer le taux d'acidité de ces fruits. C'est une option intéressante si l'on souffre d'aigneur d'estomac. Le pouvoir antioxydant des anthocyanes (pigments contenus dans la peau des cassis et myrtille notamment) n'est pas impacté par la cuisson.

HARICOTS VERTS ET AUBERGINES : ON LE MANGE JAMAIS CRUS

"À l'état cru, les haricots et les aubergines contiennent une molécule toxique pour le fœtus, avertit notre expert. La cuisson l'inactive et rend ainsi ces légumes comestibles." Plus les haricots sont cuits, plus leurs fibres sont ramollies et digestes... mais perdent en intérêt gustatif. Effilés et cuis "al dente" : un bon compromis.

L'aubergine sera, quant à elle, plus facile à digérer sans sa peau. Cette dernière contient néanmoins des pigments antioxydants, dont il serait dommage de se priver. Adaptez sa préparation à votre sensibilité intestinale.

1/9 - TOMATES CRUES : COMMENT LES DÉGUSTER ?

Coupées en tartare (en mini dés, sans les graines), agrémentées de basilic, pignons de pin et d'huile d'olive. Des tomates multicolores servies en rosace dans une assiette avec une burrata et un filet d'huile d'olive. Des petites tomates évidées, farcies d'une crème de thon au fromage blanc et citron.

2/9 - TOMATES CRUES, COMMENT LES CUISINER ?

Des tomates farcies au quinoa, petits légumes et miettes de feta, à rôtir au four. Une tarte fine à la tomate et à la moutarde, à réaliser avec une pâte au sarrasin. En coulis, parfumé à l'ail et à l'origan, sur des pâtes ou pour tremper des croquettes de quinoa, etc.

3/9 - POIVRONS CRUS : COMMENT LES DÉGUSTER ?

Des mini dés de poivrons dans un taboulé. De fines tranches de poivron dans une salade avec du concombre, des olives et du chèvre frais.

4/9 - POIVRONS CUIITS : COMMENT LES CUISINER ?

En antipasti : des poivrons rouges rôtis au four, pelés, mariniés à l'huile d'olive avec de l'ail et du thym. En chachouka : une poêlée de poivrons multicolores à la tomate et aux aromates, agrémentée d'œufs.

5/9 - CAROTTES CRUES : COMMENT LES DÉGUSTER ?

Grossièrement râpées, avec du jus de citron, une pointe de gingembre râpé et de l'huile d'olive. Détaillées en lamères à l'aide d'un rasoir à légume, assaisonnées avec de l'huile de pé-

6/9 - CAROTTES CUITES : COMMENT LES CUISINER ?

En salade froide : de fines rondelles de carottes cuites à la vapeur, assaisonnées avec du cumin moulu, huile de colza et jus de citron. En rondelles épaisses ou tronçons, dans un tajine, avec de l'orange et des bâtons de cannelle.

7/9 - FRUITS À NOYAU : COMMENT LES CUISINER ?

En compote, avec de la badiane, de la vanille ou de la cannelle. Dans un crumble, avec des amandes effilées. Sur une tarte fine, réalisée avec une pâte rustique à la farine bio.

8/9 - BAIES : COMMENT LES CUISINER ?

En coulis (à sucrer éventuellement avec une touche de miel) à passer au chinois, sur une faisselle, un cheese-cake, etc.

Entières, dans un cake, avec des amandes moulées et de l'eau. Fleur d'orange (sans trop travailler la pâte pour ne pas abîmer les baies). Entières, en crumble, avec des noisettes moulées ou concassées.

9/9 - COMMENT FAIRE LE PLEIN DE VITAMINE C

Pour qu'un fruit et légume soit au top de sa teneur en vitamine C, il ne suffit pas pour autant de le consommer cru.

Il doit également être extra frais. Mais attention : pour éviter tout risque de contamination parasitaire pouvant être responsable de la toxoplasmose, les femmes enceintes veilleront à bien rincer et brosser les fruits et légumes consommés crus, afin de retirer toute trace de terre (avec un double rinçage pour la salade verte).

LES FRUITS ET LÉGUMES DE SAISON QU'IL NE FAUT PAS METTRE AU FRIGO

1/8 - Les aubergines. Le frigo peut arrêter le processus de maturation des fruits, et même dans quelques cas, briser les parois cellulaires des fruits ou des légumes, les rendant farineux. C'est le cas pour les aubergines qu'il ne faut jamais conserver au frigo. Découvrez ici comment faire votre cavari d'aubergines maison.

2/8 - Les melons. Cela va sans dire que les melons et les pastèques doivent poursuivre leur maturation à température ambiante, si possible dans une pièce sèche et bien ventilée. Il est en effet impossible de bien conserver leurs antioxydants si on les place au froid. En outre, un melon perd 80% de sa saveur lorsqu'il est placé au froid.

3/8 - Les kiwis. Ces fruits ne craignent pas la chaleur et se conservent parfaitement à température ambiante. Comme les poires ou les pommes, ce sont des fruits dits "climactériques" - leur amidon se transforme en sucre au fur à mesure de leur maturation à température ambiante et ils continuent de mûrir après la récolte.

4/8 - Les tomates. La chair des tomates devient insipide et farineuse quand on les place au froid. Certes, elles seront toujours comestibles une fois réfrigérées mais elles perdront tout leur goût. Conservez-les à température ambiante et dans un sac en papier (surtout pas en plastique) loin des rayonnements du soleil.

5/8 - Les courgettes. Ce sont des légumes fragiles. Mieux vaut renouveler fréquemment vos achats que de risquer de les jeter. Conservez-les 4 ou 5 jours dans un endroit frais et sec pour garantir leur fraîcheur et leur goût.

6/8 - Les haricots verts. Écosés frais, ils peuvent subir des dégâts lorsqu'ils sont conservés dans les endroits les plus froids du frigo. De retour du marché, ils se conservent mieux dans une pièce ventilée. Mais si vous n'avez pas d'endroit frais disponible, vous pouvez les stocker dans la partie la plus "chaude" du réfrigérateur (c'est-à-dire le bac à légumes). En les humidifiant légèrement, vous pourrez les conserver plus longtemps, mais pas plus de 3 à 4 jours.

7/8 - Les avocats. Ils mûrissent beaucoup mieux à température ambiante. Pour les faire mûrir encore plus vite, placez-les dans une sacoche à proximité de bananes et de pommes. Ces deux fruits et ont en effet la propriété de faire mûrir rapidement les aliments situés à côté d'eux, en émettant un gaz propre aux fruits dits "climactériques" (dont la maturation dépend de l'éthylène). Attention : une fois mûris ils doivent être utilisés rapidement, car le moindre petit coup durant le transport peut gâter le fruit rapidement.

8/8 - Les fruits à noyaux. Pétaches, nectarines et abricots continuent de mûrir et deviendront moins acides et plus sucrés si vous les conservez à température ambiante. En revanche, dès que ces fruits à noyaux sont parfaitement mûrs, vous pouvez les conserver deux jours supplémentaires dans le bac à légumes du frigo.

18 ALIMENTS À CONSOMMER MÊME PÉRIMÉS

Certains aliments, bien que périmés, peuvent se conserver en réalité à vie et d'autres encore quelques temps après la date de péremption. Découvrez quels sont ces 18 aliments.



Chaque année, 7 kg de produits alimentaires encore emballés sont jetés par les foyers Français. Bien que 94 % des Français déclarent faire attention au gaspillage alimentaire d'après un sondage d'Opinion Way et SmartWay, il reste tout de même des efforts à faire pour moins gaspiller. En effet, toujours selon l'étude, 1 Français sur 2 jette au moins un type de produits tous les mois. Et 59 % jette un produit pour son apparence, 32 % en raison de sa DLC.

DLC et DDM, QUELLE DIFFÉRENCE ?

Rappelons que les étiquettes des produits alimentaires comportent deux types de dates :

La DLC ou Date limite de consommation est indiquée par la mention "A consommer jusqu'à" sur les produits périssables, à risque bactériologique. Au-delà de cette date, les aliments présentent un risque pour la santé.

La DDM ou Date de durabilité minimale, anciennement appelée DLUO (date limite d'utilisation optimale) est indiquée par la mention "A consommer de préférence avant le" ou "A consommer de préférence avant fin". Elle s'applique aux produits qui sont secs, stables, lyophilisés, stérilisés, congelés. Veillez donc à bien distinguer ces deux dates et à ne pas les confondre.

Certains produits sont encore consommables une fois la date de péremption dépassée, il ne s'agit que de aliments ayant une DDM : Si elle indique le jour, le mois et l'année limite de consommation, le produit peut encore se consommer 3 mois après la date.

Si elle indique le mois et l'année limite de consommation, le produit peut encore se consommer jusqu'à 18 mois après la date. Si elle indique seulement l'année, le produit est consommable bien plus de 18 mois après la date.

Toutefois, avant de consommer un aliment périmé, prenez le temps de bien l'observer, de le sentir et de le goûter ! Si vous avez le moindre doute sur son aspect, sa texture ou

son odeur, ne le consommez pas ! Les produits avec un emballage plastique ne doivent pas être gonflés. De même pour les boîtes de conserves, qui ne doivent pas avoir le couvercle bombé

1/18 - Œufs

Les œufs sont un cas à part puisqu'ils ne comportent ni DLC ni DDM mais une DCR (Date de Consommation Recommandée). Elle correspond à 28 jours après la ponte de l'œuf. Après la DCR, l'œuf est encore consommable quelques semaines si sa coquille n'est pas fendue, ni lavée et qu'il est conservé au frais. Avant de le consommer, faites le test du verre d'eau, si l'œuf remonte à la surface, il n'est plus consommable.

2/18 - Sucre

De même, ce qui est le périmé jamais. Ce sucre est toutefois pénible avec le sucre c'est qu'il a tendance à durcir. Veillez à bien le conserver dans une boîte hermétique et dans un endroit frais et sec. Vous avez toujours l'option de le mixer s'il est devenu trop dur. A savoir, le sucre de coco ou le sucre de canne peuvent perdre en qualité nutritive s'ils sont périmés.

3/18 - Sauces : Ketchup, mayonnaise et moutarde

Non ouverts, ces différentes sauces peuvent se conserver des mois après leur date limite. En revanche, s'ils sont ouverts et bien au frais, la mayonnaise se garde 2 à 3 mois, le ketchup environ 6 mois et la moutarde jusqu'à 1 an. Vérifiez tout de même toujours bien leur goût et leur aspect sans moisissure pour être sûre qu'ils sont encore bons.

4/18 - Huiles de conserve

Vous avez retrouvé une vieille boîte de conserve périmée au fond de votre placard ? Pas de soucis, les boîtes de conserve ne se périment pas. Si son aspect n'est pas bombé, vous pouvez la manger sans crainte.

5/18 - Huiles et épices

Les épices et les huiles de cuisine ne se périment jamais et peuvent se garder à vie ! En revanche, elles

auront peut-être perdu un peu de leur saveur si elles sont très anciennes.

6/18 - Produits lyophilisés

Les produits lyophilisés ce sont les soupes ou la purée en sachet, le lait en poudre, le café, etc. Ils se conservent très longtemps tant que l'emballage n'est pas abîmé, gonflé ou ouvert.

7/18 - Sel

Encore un aliment ou plutôt un condiment qui se conserve à vie ! Comme le sucre, le sel peut s'agglomérer avec le temps à cause de l'humidité. Petite astuce, mettez quelques grains de riz cru avec pour éviter ça ou conservez-le dans un récipient bien au sec.

8/18 - Produits secs : pâtes, riz, légumineuses

S'ils sont bien conservés dans un endroit sec, à l'abri de la lumière et dans une boîte hermétique, les produits secs peuvent se manger un an après leur date de péremption.

9/18 - Miel

Le miel est un des aliments qui se conserve à vie ! Vous pouvez voir sa couleur changer ou il peut se cristalliser mais il suffit de placer votre pot dans de l'eau chaude pour qu'il reprenne sa consistance liquide.

10/18 - Boissons gazeuses et sodas

Étant donné qu'ils sont riches en additifs et en conservateurs, les boissons gazeuses ou les sodas se boivent entre 4 à 9 mois après leur DDM.

11/18 - Biscuits secs

A condition qu'ils soient bien conservés hermétiquement, les gâteaux secs se mangent encore des mois après leur date de péremption. Si jamais ils ont ramollis, n'hésitez pas à les recycler en base pour vos pâtisseries plutôt que de les jeter.

12/18 - Pain

Si vous l'achetez en supermarché, il peut se consommer bien après sa date de péremption. Bien entendu, il ne faut qu'il ait de moisissures et si

jamais il est trop dur n'hésitez pas à le réutiliser pour faire des croûtons, de la chapelure ou encore du pain perdu.

13/18 - Yaourts

Naturellement riches en bactéries non pathogènes, les yaourts bien conservés au frais et dont l'opercule n'est pas bombé peuvent être mangés jusqu'à 3 mois après leur DLC.

15/18 - Crème et lait UHT, stérilisé

Les produits UHT étant stérilisés, vous ne risquez rien à les consommer s'ils sont périmés. Il faut toutefois qu'ils ne soient pas ouverts. Dans ce cas, vous aurez jusqu'à 2 mois pour les utiliser. S'ils sont ouverts et conservés au réfrigérateur, vous n'aurez que 4 jours pour les terminer.

16/18 - Surgelés

Les surgelés se conservent des mois voire des années après leur date de péremption à condition qu'ils soient bien restés à -18°C sans être décongelés. Les fruits et légumes peuvent être gardés 2 ans et demi, les plats cuisinés et le poisson, pané ou non, durant 2 ans aussi. La volaille et les pâtisseries cuites tiennent pendant 1 an et demi, les crustacés 1 an et enfin la viande hachée doit être mangée dans les 9 mois.

17/18 - Chocolat

Pas besoin de jeter vos chocolats de Noël ou de Pâques si leur date de péremption est dépassée ! Le chocolat peut se manger encore 2 ans après. Vous remarquerez peut-être qu'une pellicule blanche s'y est déposée, ce n'est pas de la moisissure mais juste le signe qu'il a perdu en qualité et en saveur.

18/18 - Fromages

La plupart des fromages peuvent être consommés sans risque jusqu'à 2 semaines après leur DDM. Ce sont en général les fromages à pâte molle (camembert), les fromages de chèvre, de brebis, le roquefort etc. Les fromages à pâte dure comme le gruyère peuvent avoir de la moisissure en surface mais il suffit de la retirer avant de consommer le produit.

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU Consultations sur la situation en Somalie

Le Conseil de sécurité de l'ONU doit tenir ce mardi une séance d'information publique, suivie de consultations à huis clos, sur la situation en Somalie.

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Somalie et chef de la Mission d'assistance des Nations unies en Somalie (UN-SOM), James Swan, et le Représentant spécial du Président de la Commission de l'UA (SRCC) pour la Somalie et chef de la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM) Francisco Madeira évoqueront les derniers développements politiques, sécuritaires et humanitaires dans le pays, ainsi que le travail de l'UN-SOM et de l'AMISOM, selon des sources diplomatiques.

Un représentant de l'Union européenne devrait également faire un briefing.

La réunion sera l'occasion pour le Conseil de faire le point sur deux développements majeurs survenus depuis sa dernière réunion sur la Somalie le 17 novembre 2021.

Asavoir, les progrès vers la finalisation du processus électoral somalien et la refonte du soutien sécuritaire du pays, indiquent les mêmes sources.

Depuis septembre 2021, la Somalie a élu un nombre important de représentants à sa chambre basse, la Chambre du peuple.

Selon les médias, environ 40 % des sièges de la chambre basse avaient été pourvus au 9 février.

Le calendrier électoral prévoit la finalisation des élections à la chambre basse d'ici le 25 février courant.

L'achèvement de ce pro-



cessus ouvrira la voie aux élections présidentielles.

Cependant, les allégations d'«irrégularités» dans le processus électoral se sont multipliées ces derniers mois.

Lors d'une réunion du 4 janvier du Conseil consultatif national, un forum composé de représentants du gouvernement fédéral somalien et de ses Etats membres, les participants ont discuté de la manière de remédier à toute irrégularité dans le processus électoral et d'assurer un résultat crédible.

Lors de la réunion, les membres du Conseil devraient s'accorder à reconnaître les progrès accomplis vers la fi-

nalisation des élections, qui sont maintenant en retard de plus de 12 mois, et pourraient exhorter les autorités somaliennes à poursuivre leurs efforts en vue de l'achèvement du processus.

Les Etats-Unis peuvent se référer aux messages clés d'une déclaration du 8 février de leur département d'Etat sur «la promotion d'une paix durable et d'une gouvernance réactive en Somalie».

Dans cette déclaration, le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken a annoncé une restriction sur la délivrance de visas aux responsables somaliens actuels ou anciens ou à d'autres personnes soupçon-

nées de saper le processus démocratique dans le pays.

La déclaration exhorte les dirigeants somaliens à «donner suite à leur engagement de mener à bien les élections à la chambre basse de manière crédible et transparente» d'ici le 25 février.

Plusieurs orateurs sont également susceptibles d'aborder la situation humanitaire «désastreuse» dans le pays.

Le dernier rapport du Secrétaire général sur la Somalie, daté du 8 février, décrit la situation dans le pays comme grave, notant qu'environ 7,7 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire en 2022.

LIBYE

L'ONU condamne l'attaque contre une correspondante de télévision locale

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) a condamné lundi l'agression perpétrée contre une correspondante d'une chaîne de télévision locale dans la ville de Benghazi dans l'est du pays.

«La MANUL condamne vivement l'attaque contre la correspondante de 218TV, Mme Mabrouka Al-Mismari, commise le 12 février à Benghazi alors qu'elle faisait

son travail», a commenté la MANUL dans un communiqué.

Cette correspondante a été agressée verbalement et physiquement par un groupe de personnes alors qu'elle faisait son travail, et sa caméra a été brisée dans cet incident, selon la MANUL.

«De telles attaques doivent faire l'objet d'une enquête complète, et leurs auteurs doivent être entraînés en justice», ajoute le

communiqué.

La MANUL a appelé à assurer «la protection de tous les journalistes et professionnels des médias en Libye afin qu'ils puissent mener à bien leur mission sans crainte».

La Libye a subi une escalade de l'insécurité et du chaos depuis la chute du régime de feu Mouammar Kadhafi en 2011.

ONU-MALI

L'ONU et ses partenaires lancent un plan de réponse humanitaire 2022 pour le Mali

Les Nations Unies et leurs partenaires humanitaires ont lancé lundi leur plan de réponse humanitaire 2022 pour le Mali, qui vise à rassembler 686 millions de dollars américains, a déclaré le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Ce plan de réponse humanitaire a pour but d'aider les 5,3 millions de personnes

les plus vulnérables parmi les 7,5 millions de personnes qui ont besoin d'aide humanitaire dans le pays.

Les besoins actuels au Mali sont les plus élevés depuis 2012, a indiqué l'OCHA.

L'année 2021 a en effet été caractérisée par une dégradation marquée de la situation humanitaire, causée par une insécurité croissante dans la région centre du pays

- une crise sécuritaire qui s'étend maintenant au sud du pays. Les violences et les chocs climatiques ont fait augmenter le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire sévère.

Environ 1,8 million de personnes auront ainsi besoin d'une aide alimentaire en 2022, soit 51 % de plus qu'en 2021, selon la même source. Les pertes civiles ont

également fortement augmenté dans le nord et le centre du Mali en 2021, les civils étant de plus en plus souvent la cible des attaques commises par les groupes armés. A cela s'ajoute une augmentation de la violence intercommunautaire et une recrudescence des risques posés par les engins explosifs artisanaux, a souligné l'OCHA.

ETHIOPIE

Levée de l'état d'urgence imposé en novembre

Le parlement éthiopien a levé mardi l'état d'urgence imposé en novembre lorsque les rebelles tigréens menaçaient de marcher sur Addis Abeba, a annoncé le ministre éthiopien des Affaires étrangères.

«La Chambre des députés d'Ethiopie a approuvé aujourd'hui la levée de l'état d'urgence imposé pour six mois», a twitté

le ministère. Ce vote des députés éthiopiens a fait suite à une proposition du cabinet du Premier ministre Abiy Ahmed visant à assouplir l'état d'urgence de temps de guerre imposé initialement pour une période six mois.

L'état d'urgence avait été proclamé le 2 novembre alors que des combattants du Front de libération du Peuple du Tigré

(TPLF) venaient de s'emparer de deux villes stratégiques sur la route menant à la capitale éthiopienne Addis Abeba.

L'état d'urgence avait coïncidé avec une mobilisation des forces éthiopiennes et le début d'une campagne de bombardements par drones qui ont finalement repoussé les forces rebelles vers le Tigré.

SOUDAN

Le président du Conseil souverain de transition nomme un nouveau ministre de la Défense par intérim

Abdel Fattah al-Burhan, président du Conseil souverain de transition au pouvoir au Soudan, a annoncé lundi la désignation du général Yassin Ibrahim Yassin au poste de ministre de la Défense par intérim du pays, selon un communiqué du conseil.

Le général Yassin avait auparavant été ministre de la Défense dans le gouvernement de l'ancien Premier ministre Abdalla Hamdok, qui a été dissous le 25 octobre 2021. Le 20 janvier, M. al-Burhan, qui est également le commandant général des forces armées soudanaises, a nommé un gouvernement intérimaire de 15 ministres.

Le Soudan traverse une crise politique après que M. al-Burhan a déclaré l'état d'urgence le 25 octobre 2021 et dissous le Conseil souverain et le gouvernement. Depuis lors, des groupes d'opposition organisent régulièrement des manifestations dans la capitale soudanaise Khartoum et dans d'autres villes pour exiger un régime civil.

MAROC-PROCÈS

La défense du journaliste Raissouni dénonce «les failles» du dossier

Les avocats du journaliste marocain Soulaïmane Raissouni, condamné en première instance à cinq ans de prison pour «agression sexuelle», ont dénoncé mardi les «failles» du dossier devant la Cour d'appel de Casablanca, ont rapporté des médias.

«Le processus judiciaire a été ponctué de failles. Les preuves retenues contre M. Raissouni ne sont pas crédibles», a affirmé son avocat Souad Brahma, en présence du journaliste en détention, lors des plaidoiries de la défense. M. Raissouni, 49 ans, un éditeur connu pour son ton critique vis-à-vis des autorités, est accusé d'«agression sexuelle» par un jeune militant LGBTQ. Une accusation qu'il rejette, assurant qu'il est poursuivi «à cause de ses opinions».

L'enquête a été ouverte à la suite d'une publication sur Facebook dans laquelle le plaignant l'accuse, sous pseudonyme, de l'avoir agressé sexuellement. L'accusation se base également sur une conversation enregistrée et des échanges sur le système de messagerie Messenger. Mais selon Me Brahma, «l'enregistrement audio et les messages qui l'incrimineraient, et dont la véracité est réfutée par M. Raissouni, ne font pas allusion aux faits qu'on lui reproche».

«Pourquoi donc le téléphone du plaignant n'a pas été saisi et expertisé car c'est sur cet outil que l'audio a été enregistré et se trouvent les conversations attribuées à M. Raissouni ?», a demandé un autre avocat, Mohamed Messaoudi.

En revanche, le téléphone du journaliste «a été expertisé mais aucun élément l'incriminant n'y a été trouvé», a assuré Me Messaoudi. Accusé par la défense d'avoir fait des déclarations «contradictoires», le militant LGBTQ -- qui s'est constitué partie civile -- maintient depuis le début du procès qu'il a été victime d'une agression sexuelle.

Pour sa part, le parquet a estimé que les preuves de la culpabilité de M. Raissouni étaient «irréfutables» et a requis la peine maximale de dix ans contre lui. Arrêté en mai 2020, l'éditorialiste n'avait pas assisté à la plus grande partie de son procès en première instance -- entre février et juillet 2021 -- en raison d'une grève de la faim de 122 jours. Pour les autorités marocaines, M. Raissouni a bénéficié d'un procès «équitable» et ces poursuites «n'ont rien à voir avec son travail journalistique». Le procès reprendra le 21 février en cours.

CRISE EN UKRAINE

Retrait des forces russes déployées près de la frontière ukrainienne

Des forces russes déployées depuis des semaines près de la frontière ukrainienne ont commencé à retourner dans leurs garnisons, a annoncé mardi le ministère russe de la Défense, alors que les Occidentaux craignaient une opération militaire imminente.

«Les unités des districts militaires du Sud et de l'Ouest qui ont achevé leurs tâches, ont déjà commencé à procéder au chargement sur les moyens de transports ferroviaires et routiers et commenceront à retourner vers leurs garnisons aujourd'hui», a annoncé le porte-parole du ministère, Igor Konachenkov, cité par les agences de presse russes.

La Russie avait massé depuis décembre plus de 100.000 soldats aux frontières de l'Ukraine, faisant craindre à Kiev une invasion imminente de ce pays. Moscou a toujours démenti toute



velléité guerrière mais réclamait des garanties pour sa sécurité, telles que la promesse que l'Ukraine n'intégrera jamais l'Organisation

du traité de l'Atlantique nord (OTAN), ce que les Occidentaux ont refusé de faire. Les Occidentaux avaient menacé Moscou de sanctions sans

précédent en cas d'attaque de l'Ukraine et les Etats-Unis et plusieurs autres pays ont déployé de nouvelles forces en Europe orientale.

Le chef de l'ONU plaide pour une intensification des efforts diplomatiques

Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, s'est déclaré préoccupé lundi par les risques d'un conflit militaire en Ukraine et a plaidé pour une intensification des efforts diplomatiques.

«Je suis profondément préoccupé par l'accroissement des tensions et les spéculations accrues sur un éventuel conflit militaire en Europe», a déclaré M. Guterres lors d'un point de presse à l'issue d'une réunion informelle avec des ambassadeurs du Conseil de sécurité pour discuter de la situation en Ukraine et autour de ce pays.

Le Secrétaire général de l'ONU a

souligné qu'«un conflit serait catastrophique en termes de souffrances humaines, de destructions et d'atteintes à la sécurité européenne et mondiale».

Il a assuré qu'«il resterait complètement impliqué dans les heures et les jours à venir» pour éviter un conflit.

«Il n'y a pas d'alternative à la diplomatie. Toutes les questions – y compris les plus insolubles – peuvent et doivent être abordées et résolues dans des cadres diplomatiques.»

Je suis fermement convaincu que ce principe prévaudra», a-t-il dit, appelant au respect intégral de la Charte des Nations Unies.

«Le moment est venu de désamorcer les tensions et de désamorcer les actions sur le terrain. Il n'y a pas de place pour la rhétorique incendiaire. Les déclarations publiques doivent viser à réduire les tensions et non à les exacerber», a ajouté le Secrétaire général.

Il a salué la récente vague de contacts et d'engagements diplomatiques, y compris entre chefs d'Etat. Mais, selon lui, il reste encore beaucoup à faire.

«J'attends de tous qu'ils intensifient ces efforts. J'ai offert mes bons offices et nous ne ménagerons aucun effort dans la recherche d'une solution pacifique», a-t-il ajouté.

Berlin appelle au dialogue

La ministre allemande des Affaires étrangères, Annalena Baerbock, a appelé au dialogue pour parvenir à «une solution pacifique» au conflit russo-ukrainien, estimant que «la situation peut dégénérer à tout moment» alors que le chancelier Olaf Scholz est attendu à Moscou.

«La situation est particulièrement dangereuse et peut dégénérer à tout moment» et «nous devons uti-

liser toutes les opportunités de dialogue pour atteindre une solution pacifique», a déclaré Mme Baerbock, avant de se rendre à Madrid pour une réunion avec son homologue espagnol José Manuel Albares.

A Moscou, le chef du gouvernement allemand doit rencontrer dans la journée le président russe Vladimir Poutine pour tenter de trouver une issue diplomatique

et éviter une guerre, alors que plus de 100.000 soldats russes sont massés aux frontières de l'Ukraine.

Moscou dément toute velléité belliqueuse, mais lie toute désescalade à une liste d'exigences, notamment l'assurance que l'Ukraine ne sera jamais membre de l'Otan, ce que Kiev et les Occidentaux jugent inacceptable.

Alors que les Etats-Unis

jugent qu'une «action militaire pourrait intervenir n'importe quand», le Premier ministre britannique Boris Johnson et le président américain Joe Biden ont estimé lundi qu'il restait «une opportunité cruciale pour la diplomatie».

Le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov a également proposé à M. Poutine de «prolonger et d'élargir» le dialogue.

CRISE EN UKRAINE

La Norvège renforce son contingent en Lituanie

La Norvège a annoncé mardi l'envoi de «50-60 soldats» supplémentaires en Lituanie dans le cadre des mesures de réassurance de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), sur fond de tensions régionales en Ukraine.

«Il s'agit principalement de faire preuve de solidarité envers nos alliés sur le flanc est près de la Russie», a déclaré le ministre de la Défense, Odd Roger Enoksen, lors d'une conférence de presse.

Déployé immédiatement pour une période de trois mois renouvelable, ce contingent supplémentaire s'ajoutera aux 140 soldats norvégiens déjà présents en Lituanie, sous commandement allemand, dans le cadre d'une mission de l'OTAN, appelée «Présence avancée renforcée».

Après l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014, l'Alliance atlantique a décidé de déployer de tels bataillons multinationaux en Pologne et dans les pays baltes, une mission dite de «réassurance».

«Une attaque russe contre l'Ukraine peut être imminente», a souligné la cheffe de la diplomatie norvégienne, Anniken Huitfeldt, lors de la même conférence de presse.

La Russie, qui dément toute velléité d'envahir son voisin, a assuré mardi que certaines de ses forces déployées depuis des semaines près de la frontière ukrainienne avaient commencé à retourner dans leurs garnisons.

De son côté, la Norvège doit accueillir dans la deuxième quinzaine de mars l'exercice Cold Response 2022, plus grandes manœuvres militaires de l'OTAN dans l'Arctique depuis la fin de la Guerre froide avec la participation prévue d'environ 35.000 soldats.

ONU-CHINE

La Chine appelle à l'amélioration des opérations de maintien de la paix onusiennes

Le représentant permanent adjoint de la Chine auprès des Nations Unies, Dai Bing, a appelé lundi à l'amélioration des opérations de maintien de la paix onusiennes.

Sur fond de pandémie de nouveau coronavirus, l'unilatéralisme, la mentalité de Guerre froide et les intimidations croissent aussi, posant davantage de défis à la paix et à la sécurité sur la scène internationale, a-t-il dit, selon l'agence Chine Nouvelle, ajoutant qu'il était nécessaire dans ce contexte de continuer d'améliorer les opérations de maintien de la paix onusiennes pour qu'elles jouent mieux leur rôle.

Lors du débat général du Comité spécial sur les opérations de maintien de la paix, M. Dai a mis l'accent sur le besoin d'optimiser la planification globale, de mieux protéger les casques bleus, de perfectionner la performance des forces de maintien de la paix et de bâtir des partenariats plus solides.

Considérant les opérations de paix menées par l'Union africaine (UA) comme une pratique utile pour résoudre les problèmes africains par les Africains et de manière africaine, le diplomate chinois a dit qu'elles constituaient un complément important des opérations de maintien de la paix onusiennes.

Le diplomate a indiqué que son pays soutenait la fourniture d'un soutien financier suffisant, prévisible et durable aux opérations de paix de l'UA, ainsi que la poursuite des discussions entre les parties concernées en vue de parvenir à une solution financière viable.

M. Dai a jugé que les principaux bailleurs de fonds devaient poursuivre et accroître leur soutien afin d'éviter un retour en arrière dans les réalisations des opérations de paix dirigées par l'UA.

La Chine constitue l'un des principaux contributeurs de forces de maintien de la paix de l'ONU et son second plus gros contributeur financier, avec des forces en attente de l'ordre de 8.000 personnels, a-t-il noté.

Elle a aussi organisé l'an dernier Destin commun 2021, un exercice international de maintien de la paix en conditions de combat réel, lancé le Groupe d'amis sur la sûreté et la sécurité des forces de maintien de la paix des Nations Unies, et fait don de 300.000 doses de vaccin anti-Covid-19 aux casques bleus.

La Chine prévoit l'organisation, en temps opportun, d'un forum international sur le maintien de la paix afin de mettre les idées en commun et de forger une synergie dans ce domaine, a ajouté M. Dai.

APS

CORÉE DU SUD

Début de la campagne électorale pour la présidentielle

La campagne pour l'élection présidentielle prévue le 9 mars prochain en Corée du Sud a officiellement débuté mardi pour une durée de 22 jours, a annoncé la Commission électorale nationale.

Quatorze candidats sont en lice pour un quinquennat unique. Pendant la

campagne, les candidats sont autorisés à prononcer des discours dans des lieux ouverts équipés de haut-parleurs, à distribuer des tracts électoraux et à faire de la publicité à la télévision et à la radio, a précisé la Commission électorale.

Il s'agira du premier scrutin prési-

dentiel organisé depuis la baisse en 2020 du droit de vote de 19 à 18 ans.

Selon le dernier sondage de l'institut Realmeter, le conservateur Yoon Suk-yeol (Pouvoir au peuple) est en tête des intentions de vote avec 41,6% devant Lee Jae-myung, candidat du Parti démocratique (au pouvoir) avec 39,1%.

PALESTINE-ENTITÉ SIONISTE

Au moins 18 Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation sioniste en Cisjordanie occupée

Les forces d'occupation sioniste ont procédé, mardi, à l'arrestation de 18 Palestiniens dont cinq enfants dans différents gouvernorats relevant de la Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa, citant des sources sécuritaires. Des soldats sionistes lourdement armés ont arrêté deux frères après avoir saccagé leur maison dans la

ville d'El Khalil, au sud de la Cisjordanie occupée, précise Wafa, notant qu'à Ramallah, les soldats d'occupation ont arrêté quatre jeunes Palestiniens dont deux ex-prisonniers. A Beit-Lehm, les soldats sionistes ont arrêté quatre autres jeunes Palestiniens après avoir perquisitionné leurs maisons et dévasté tout ce qui se trouvait à l'intérieur. Dans le quartier de

Sheikh Jarrah à Al Qods occupé, les forces d'occupation ont précédé à l'arrestation de deux jeunes Palestiniens après un assaut mené dans le domicile de leurs parents.

Les Palestiniens subissent quotidiennement les assauts des forces d'occupation qui procèdent régulièrement à des arrestations.

En janvier, les soldats sionistes ont arrêté 265 citoyens,

principalement du gouvernorat occupé d'Al Qods et de celui d'El Khalil, selon un rapport de l'agence de presse palestinienne Wafa. Selon des institutions spécialisées dans les affaires des prisonniers et des droits de l'homme, les forces d'occupation ont arrêté environ 8.000 Palestiniens en 2021 dont 1300 mineurs et enfants et 184 femmes.

CINÉMA

Les films «La vie d'après» et «Ne nous racontez plus d'histoire!» distingués du Prix Bouamari-Vautier

Le long métrage de fiction «La vie d'après» de Anis Djaad et le documentaire «Ne nous racontez plus d'histoire!» coréalisé par Ferhat Mouhali et Carole Filiu Mouhali ont obtenu lundi, le Prix «Bouamari-Vautier», lors d'une cérémonie organisée à l'Institut du monde Arabe à Paris, annoncent les organisateurs.

Lors de la cinquième édition de ce prix, une dizaine de films algériens sont entrés en lice pour le Prix Bouamari-Vautier récompensant une première fiction ou un premier documentaire réalisé par de jeunes cinéastes algériens et franco-algériens.

«La vie d'après» a concouru aux côtés des films, «Cigare au miel» de Karim Ainouz, «Ibrahim» de Samir Guesmi, «Soula» de Salah Issaad, «Voyage en Kabylie» coréalisé par Hace Mess et Mathieu Tuffreau, ainsi que «Argu» de Omar Belakcemi. Premier long métrage de Anis Djaad, «La vie d'après» a récemment été primé lors du Festival du film d'Amiens.

Du côté des films documentaires, «Ne nous racontez plus d'histoire!» était en lice avec «Leur Algérie» de Lina Soualem et «Les visages de la victoire» de Lyèce Bou-



khite. Les cinéastes algériens Farid Bentoumi, Tahar Boukella et Nadir Mokneche ainsi que le réalisateur Alexandre Arcady ou encore l'universitaire Denise Brahimi ont fait partie du jury de ce prix présidé par la réalisatrice Dominique Cabrera.

Ce prix, organisé par l'association «France-Algérie», porte le nom de deux prestigieuses personnalités qui

ont marqué le cinéma algérien, Mohamed Bouamari (1941-2006), acteur et réalisateur ayant signé des films comme «Le charbonnier», «A l'ombre des remparts» ou encore «Nuit», et René Vautier (1928-2015), cinéaste français et militant anticolonialiste engagé pour la cause algérienne à travers ses films comme «Afrique 50», premier film anticolonialiste français diffusé clandestinement, «Une nation l'Algérie», «Un peuple en marche», ou encore «Avoir vingt ans dans les Aurès».

Fondée en 1963 à l'initiative de l'ethnologue Germaine Tillion avec de nombreuses personnalités, journalistes et hommes de lettre, l'association France-Algérie œuvre à renforcer la connaissance réciproque des sociétés civiles française et algérienne à travers de nombreux projets dans différents domaines.

3E ÉDITION DU PRIX CHEIKH ABDELKRIM DALI Sept jeunes talents en lice

Sept (7) jeunes talents sont en lice pour le Prix Cheikh Abdelkrim Dali de la meilleure interprétation du chant andalou au titre de la 3e édition de cette compétition qui s'étalera du 21 au 25 février, ont indiqué, lundi à Alger, les organisateurs de cet événement artistique. S'exprimant, lors d'une conférence de presse animée à la salle Atlas (Bab El Oued), Mme.

Wahiba Dali, présidente de la fondation «Cheikh Abdelkrim Dali» a fait savoir que la 3e édition sera organisée sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts en collaboration avec le ministère de la Communication, précisant que l'ouverture aura lieu le 21 février courant à l'Opéra d'Alger «Boualem Bessaih».

Reportée en raison de la situation pandémique, la manifestation verra, cette année, la participation de sept (7) jeunes voix pour décrocher le prix, a-t-elle précisé.

La 3e édition qui se déroulera au Palais de la Culture «Moufidi Zakaria» les 21, 22 et 23 février verra la participation de Youcef Nouar, Nassima Hefaf, Asmaa Hamza, Lamine Saadi, Tarek Amir Mechri, Ghofran Bouach et Naoufel Ramdan, a-t-elle annoncé.

La cérémonie d'ouverture à l'Opéra d'Alger sera animée par les artistes Bahdja Rehal, Zakia Kara Torki et Karim Boughazi accompagnés de l'orchestre Abdelkrim Dali dirigée par le maestro Nadjib Kateb. D'après la présidente de la fondation, les candidats seront évalués par un jury présidé par l'artiste et académicien, Nouredine Saoudi, en sus d'autres membres à savoir Cheikh Salah Boukli, Ben Tellis Mohamed Larbi, Fazilat Dif et Bahdja Rehal.

Elle a fait savoir, par ailleurs, que l'annonce des résultats du concours aura lieu le 25 février courant à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih où il sera organisé à

cette occasion un spectacle chorégraphique intitulé «De Baghdad à Cordoba» abordant l'histoire et le parcours de la musique andalouse en Algérie et ses principaux symboles, en sus de chants et de danses chorégraphiques avec la participation d'une élite d'artistes, à l'instar de Lamia Maadini, Hasna Hini, Lila Borsali et Abdelouhab Bahri ainsi que la troupe de ballet de l'Opéra d'Alger.

Pour sa part, le président de jury du concours, Nouredine Saoudi, a évoqué le parcours et les efforts du maître de la chanson andalouse Cheikh Abdelkrim Dali (1914-1978) pour la préservation du patrimoine musical andalou de l'Algérie, qualifiant cet artiste de pilier de la musique andalouse et unificateur des écoles de la musique andalouse algérienne (Tlemcen et Alger) ayant réussi, grâce à l'accès au monde artistique à un âge précoce et à ses déplacements entre les villes de Tlemcen et Alger, à réunir les deux écoles.

Après avoir mis en exergue les efforts de feu Cheikh Abdelkrim Dali dans l'écriture des recueils du patrimoine andalou et l'enseignement, M. Saoudi a rappelé l'époque où il était élève de maître Dali au conservatoire communal de musique d'Alger, soulignant que feu Dali jouait de plusieurs instruments de musique à l'instar du piano, le violoncelle et du «oud».

Pour rappel, le chanteur Abdelouhab Bahri avait été sacré, le 20 novembre 2018, grand lauréat de la 2e édition du concours de la meilleure interprétation du chant andalou du «Prix Cheikh Abdelkrim-Dali».

Organisé depuis 2016, le Prix Cheikh Abdelkrim-Dali, du nom d'une grande figure de l'andalou qui a su allier «gharnati» et «sanaa», vise à promouvoir de jeunes talents et enrichir le répertoire de cette musique savante.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIARET
DAÏRA D'AIN KERMÈS
COMMUNE DE ROSFA
CODE FISCALE: 098514199005225
N° DE L'AVIS : 01 /2022

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

Le P/APC de la commune de ROSFA lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la :

Acquisition et installation de kits d'énergie solaire pour 53 logements ZONE DEZ commune de ROSFA

Les soumissionnaires spécialisés dans le domaine de fabrication et installation ou installation des systèmes solaires justifiée par le code y afférent mentionné sur le registre du commerce et ayant réalisé au moins Deux projets de même nature, rattachement en énergie solaire, justifié par une attestation de bonne exécution, intéressés par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès du «bureau des marchés publics» contre paiement de la somme de : 3.000 DA. Les offres devront accompagner un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière qui sont accompagnés des pièces suivantes :

01- Dossier candidature ; enveloppe «portant la mention (dossier de candidature) comportant :
- Déclaration de candidature remplie, signée et datée
- Déclaration de probité remplie, signée et datée
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilités les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :

a/ capacités professionnelles : Une copie du registre de commerce.

b/ Capacités financières : moyens financiers justifier par les bilans comptables indiquant les différents financiers des 03 dernières années vivants par les services des impôts et références Bancaires

c/ Capacité technique : moyens humains (listes des moyens humains comprend : un ingénieur d'Etat ou master dans le domaine des énergies ou Licence ou licence LMD dans le domaine des énergies, Technicien supérieur ou technicien dans le domaine des énergies (ouvriers) - moyen matériel (listes des moyen matériels roulant : les cartes grises et suivants des attestations de l'assurance du matériels valide et PV d'huissier ou PV d'expert, commissaire-priseur ou notaire moins d'une année pour les matériels non roulant)
- Les références professionnelles (Attestation de bonne exécution et justifiants qu'il a réalisé deux (02) projets de même nature

02- Offre technique ; enveloppe «portant la mention (offre technique) comportant :
- Déclaration à souscrire remplie, signée et datée
- Tous documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et autre

document exigé en cahier des charges

- Le cahier des charges paraphé et portant à la dernière page la mention manuscrite «lu et accepté»
- Engagement de la garantie des équipements photovoltaïque doit être supérieur ou égal à trois (03) ans.

- Engagement du service après-vente doit être supérieur ou égal à trois (03) ans.
- Fiches techniques et certificats de conformités des équipements.

- Planning des travaux (Les délais d'exécution justifiés par le planning)

03 - Offres financières ; enveloppe «portant la mention (offre financière) comportant :

- La lettre de soumission dûment signée et datée par le soumissionnaire
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.
- Le détail estimatif et quantitatif dûment signé par le soumissionnaire

Les offres doivent être adressées sous des enveloppes comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière qui sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées et sont mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

«A l'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»
Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Acquisition et installation de kits d'énergie solaire pour 53 logements ZONE DEZ commune de ROSFA

Il est précisé que la période de préparation des offres est fixée de quinze (15) jours, les offres doivent être déposées le dernier jour à compter de la première parution de l'avis dans les deux journaux nationaux et BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée en dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h30.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis est fixée en séance publique le même jour des dépôts des offres à 14h00, au siège de la commune de Rosfa

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période équivalente à la durée de préparation augmentée de 03 mois.

Observation : les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE CHLEF
BOULEVARD DES MARTYRS SIÈGE DES TROIS DIRECTIONS CHLEF
NIF 099802019121723
N°: 312/2022

- MISE EN DEMEURE N° 02 -

Objet : Résiliation unilatérale

Additivement à la première mise en demeure parue dans le journal «*Jour D'ALGERIE*» en date du 14/10/2021 en français, et le journal «*النهار*» en date du 14/10/2021 en arabe, et suite à votre engagement d'achevé les travaux dans les délais contractuel en vue de votre manque d'engagement, l'entreprise **EGTPH MOKHTARI Mokhtar** ayant dont le siège social sis à Rue de la Liberté El-Karimia wilaya de Chlef, titulaire du marché N° 105/2021 du 29/06/2021 d'un montant de 18.480.950,00 DA et un ODS N°01 du 29/06/2021 sous le N°163/2021, le numéro d'identification fiscale Nif 175.0204.003291.34 relatif aux travaux d'amélioration urbaine au niveau des zones d'ombre (programme 2021) Lot 02 : Réseau d'assainissement de bocca El-Moualek et El-Djibayer commune de Sendjas, est mise en demeure pour augmenter la cadence des travaux et renforcer le chantier en moyens humains dans un délai de (48 heures) à partir de la première parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale.

Faute de quoi, une résiliation sera prononcée au tort exclusif envers l'entreprise, conformément à la réglementation en vigueur.

ETATS UNIS L'objet qui s'écrasera sur la Lune en mars ne vient finalement pas d'une fusée

L'annonce avait fait grand bruit fin janvier: le second étage d'une fusée de SpaceX devait s'écraser début mars sur la Lune après avoir erré plusieurs années dans l'espace.



Mais les astronomes avaient en fait mal identifié leur cible.

Un bout de fusée percutera bien la Lune le 4 mars prochain, mais contrairement à ce qui avait été annoncé, il ne s'agit pas d'une fusée de l'entreprise américaine, mais plutôt d'un lanceur chinois, disent à présent les experts.

Désormais désignée: l'étage d'une fusée Longue-Marche ayant décollé en 2014 pour une mission nommée Chang'e 5-T1, dans le cadre du programme d'exploration lunaire de l'agence spatiale chinoise.

L'annonce surprise a été faite par l'astronome Bill Gray, qui avait le premier identifié le futur impact, et a reconnu ce week-end sa méprise.

Cette «erreur de bonne foi» souligne «le problème que pose le manque de suivi approprié de ces objets dans l'espace lointain»,

a pour sa part estimé sur Twitter l'astronome Jonathan McDowell, qui plaide pour davantage de régulation des déchets spatiaux.

L'objet en question avait en réalité mal été identifié il y a plusieurs années, lorsqu'il avait pour la première fois été détecté, a expliqué Bill Gray, créateur d'un logiciel permettant de calculer les trajectoires d'astéroïdes et d'autres objets, utilisé par des programmes d'observations financés par la Nasa.

«L'objet avait l'éclat attendu, était apparu au moment attendu, et se mouvait sur une orbite cohérente», a-t-il écrit.

Mais «rétrospectivement, j'aurais dû observer certaines choses étranges à propos de l'orbite», a-t-il reconnu.

Il se dit désormais «persuadé» que l'objet en question «est en réalité l'étage de fusée de Chang'e 5-T1».

Cette mission test devait préparer la mission ultérieure Chang'e 5, qui a permis de rapporter sur Terre des échantillons de Lune.

La clarification de cette méprise a été déclenchée par un e-mail d'un employé de la Nasa, a précisé Bill Gray.

L'agence spatiale américaine avait déclaré fin janvier qu'elle tenterait d'observer le cratère qui sera formé par l'explosion de cet objet, grâce à sa sonde actuellement en orbite autour de la Lune, le Lunar Reconnaissance Orbiter (LRO).

La Nasa avait qualifié cet événement d'«opportunité de recherche exaltante». Etudier le cratère formé pourrait en effet permettre de faire avancer la sélénologie, l'étude scientifique de la Lune.

Des étages de fusée ont déjà été projetés contre la Lune à des fins scientifiques par le passé, mais il s'agit de la première collision non intentionnelle détectée.

ESPACE Un milliardaire américain annonce trois nouvelles missions privées avec SpaceX

Quelques mois seulement après avoir passé trois jours dans l'espace, le milliardaire américain Jared Isaacman a annoncé lundi prévoir trois nouvelles missions privées avec SpaceX, dont la première planifiée cette année inclura une sortie spatiale.

Les missions utiliseront la fusée Falcon 9 de SpaceX, excepté la troisième, qui doit constituer le «premier vol avec des humains à bord» de la nouvelle mégafusée Starship, actuellement en cours de développement par l'entreprise d'Elon Musk.

Cette annonce représente une nouvelle étape pour le secteur de l'exploration spatiale privée, SpaceX s'étant clairement positionnée sur le créneau de l'exploration lointaine, jusqu'ici réservé aux agences gouvernementales.

La première mission des trois, baptisée «Polaris Dawn», tentera d'atteindre «la plus haute orbite terrestre jamais atteinte», volant «plus haut» que n'importe quelle mission habitée de SpaceX jusqu'ici, selon un communiqué.

En septembre, l'homme d'affaires Jared Isaacman avait affrété la mission Inspiration4, la première au monde à n'envoyer dans l'espace que des civils, sans astronaute professionnel.

Cell e-ci s'était rendue jusqu'à 590 km d'altitude, plus loin déjà que la Station spatiale internationale (ISS).

«Polaris Dawn» décollera de Floride au «quatrième trimestre de cette année» au plus tôt, et devrait durer jusqu'à 5 jours, selon le communiqué.

Une sortie spatiale, inédite pour l'entreprise, est prévue «à environ 500 kilomètres d'altitude» et doit servir de test pour de nouvelles combinaisons spatiales développées par SpaceX, adaptées à ces sorties extra-véhiculaires.

La mission comportera quatre membres d'équipage.

D'abord Jared Isaacman lui-même, patron de l'entreprise financière Shift4 Payments et pilote expérimenté, qui en sera de nouveau le commandant.

Puis le pilote Scott Poteet, un ancien de l'armée de l'air ayant travaillé pour plusieurs des entreprises du milliardaire, et deux employées de SpaceX.

La première, Sarah Gillis, était notamment chargée d'entraîner les novices d'Inspiration4 pour leur voyage spatial.

La deuxième, Anna Menon, a pour sa part travaillé sept ans pour la Nasa avant de rejoindre SpaceX.

Il s'agit d'un équipage d'«experts», un pré-requis nécessaire pour cette mission très ambitieuse, selon le communiqué.

L'objectif affiché est ainsi bien différent de la mission Inspiration4, qui souhaitait elle démontrer que l'espace était accessible à tous, y compris des anonymes.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTE DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE BOUFARIK
NIF : 09200571311

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉS MINIMALES N° 01/2022

L'établissement public hospitalier de Boufarik lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2022 relatif à l'approvisionnement en produits pharmaceutiques et gaz médicaux pour conclure un marché commande pour l'année 2022, réparties en lots :

- Lot n°01 : les gants.
- Lot n°02 : Abord Parentéral.
- Lot N°03: Filme et produits de radiologie.
- Lot N°05: Consommable communs.
- Lot N°06: Consommable de laboratoire.
- Lot N°07 : Consommable non tissé.
- Lot N°08 : Accessoires d'examen et instrumentations
- Lot N°09: Pansements communs.
- Lot N°10 : Pansement pour cicatrisation des plaies.
- Lot N°11 : Produits de désinfection.
- Lot N°12 : Produit antiseptiques.
- Lot N°13 : Réactifs pour Automate de Biochimie diasys.
- Lot N°14: réactifs de biochimie et d'hématologie (méthode manuelle)
- Lot N°15: réactifs de sérologie et de parasitologie.
- Lot N°16: antigènes solubles de serotypage.
- Lot N°17 : réactifs de bactériologie
- Lot N°18 : Réactifs pour FNS
- Lot N°19 : Disques d'antibiotiques
- Lot N°20: gaz médicaux

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse à Toute personne physique ou morale régulière disposant d'un agrément ou une autorisation délivré par le Ministère de la Santé, de la population et de la Réforme Hospitalière.

Les Soumissionnaires doit fournir au moins deux attestations de bonne exécution, daté, signé et délivré par l'établissement de service public, portant sur fourniture, de produits pharmaceutique et gaz médicaux, pour les cinq dernière années.

Les soumissionnaires ayant une moyenne de chiffre d'affaires des trois dernières années (2018-2019-2020) pas moins de Cinq millions dinars (5 000 000.00DA).

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un seul lot et plus, et peuvent être attributaire pour un seul lot et plus,

Les offres doivent être déposées accompagnées des pièces réglementaires énumérées un renvoi aux dispositions y afférentes du cahier des charges pour la liste détaillée.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés, à cet effet auprès du Bureau des marchés de l'établissement contre le paiement de la somme de deux mille (2.000,00) Dinars, non remboursables, à l'adresse suivante:

**Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N°01/2022**

**L'approvisionnement en Produits pharmaceutique et gaz médicaux,
L'établissement public hospitalier de Boufarik
22 rue des frères Hamadouche Boufarik**

Enveloppe N°1 : Dossier De Candidature (voir le cahier des charges)
Enveloppe N°2 : L'offre technique (voir le cahier des charges)
Enveloppe N°3 : L'offre Financière (voir le cahier des charges)
Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée, comportant la mention

**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis
et d'évaluation des offres »**

La durée de préparation des offres est fixée à (15) quinze jours à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans deux quotidiens nationaux et le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres devront être déposés au niveau du bureau des marchés de l'établissement et ce le dernier jour de la durée de préparation des offres à compter de la première publication de 08 heures jusqu'à 12 heures.

L'heure d'ouverture des plis est fixée à 13h30 du même jour en séance publique à la salle de réunion de l'Établissement.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant toute la durée de validité. Dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé, systématiquement, d'un mois supplémentaire.

Les soumissionnaires ayant déposés leurs offres sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis et d'évaluation des offres qui aura lieu à la salle de réunion de l'établissement à 13h30.

Programme de la soirée

TF1 21:05

Grey's Anatomy



Andrew DeLuca, accompagné par Carina, est transporté en ambulance aux urgences. Il a été poignardé à l'abdomen par la trafiquante d'enfants qu'il suivait. Il souffre d'un hémithorax. Le docteur Webber, qui n'a pas opéré depuis plusieurs mois, souhaite assister Hunt au bloc car il veut rendre la pareille à DeLuca, qui a lui a sauvé la vie par le passé. Val n'a toujours pas vu Luna. Or, sa fille doit être opérée d'un kyste bronchogénique afin de lui permettre de respirer normalement. Altman rend visite à Tom, dont l'état est stable, et lui annonce qu'elle a été dans l'obligation d'intuber Meredith.

france 2 21:05

La grande soirée du pouvoir d'achat



Le pouvoir d'achat est la première préoccupation des Français. Julian Bugier et son équipe ont sillonné la France à la rencontre de consommateurs astucieux et d'entrepreneurs qui ont trouvé comment l'améliorer. Six solutions sont ainsi dévoilées pour économiser, négocier et faire baisser la facture sur tous les postes du budget d'un ménage, de l'alimentation à l'énergie, en passant par le carburant, les vêtements, les assurances et les abonnements. Ces solutions diverses promettent un gain total, pour une famille moyenne, de plus de 6 000 euros par an.

france 3 21:05

Meurtres à Belle-Ile



Antoine Legoff, promoteur immobilier, a été retrouvé mort, attaché à un menhir... comme les amants maudits d'une vieille légende belle-iloise. La commandante de gendarmerie Marine Lamblin, au fort caractère, et le capitaine du SRPJ de Rennes, Thomas Keller, un brin charmeur, ont le choix des soupçons : un mari jaloux, des malversations judiciaires... C'est dans l'ombre d'un ancien baigne pour enfants que se cachent les secrets de l'île et peut-être la clé du meurtre.

CANAL+ 21:05

Le Discours



La vie d'Adrien a pris un tour sinistre, quand un soir, sans prévenir, sa compagne Sonia lui a annoncé vouloir marquer une pause dans leur relation. Plus d'un mois près l'événement, Adrien, qui ne s'est toujours pas remis de cet éloignement, décide d'écrire à Sonia pour prendre de ses nouvelles. Le soir même, Adrien est invité à manger chez ses parents. Et ce dîner rituel, qui lui pèse déjà en temps normal, lui paraît d'autant plus long qu'Adrien attend fiévreusement la réponse de la jeune femme. En attendant, il doit supporter les platitudes déversées à table par ses parents, sa sœur et son beau-frère.

6 21:05

Top chef



Pour cette treizième saison, le jury composé d'Hélène Darroze, de Paul Pairet, tous deux triplement étoilés, et de Philippe Etchebest, MOF et chef étoilé, accueille Glenn Viel, le plus jeune chef 3 étoiles de France à la tête de L'Oustau de Baumanière aux Baux-de-Provence. Ils devront départager 15 candidats ayant chacun un univers très particulier. Ces derniers seront défaits chaque semaine par des personnalités telles que la Péruvienne Pia León, la Britannique Clare Smyth, la Française installée à San Francisco, Dominique Crenn, l'Italien Massimo Bottura, ou encore le pâtissier français installé à New York, Dominique Ansel sur le thème qui a fait leur renommée.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2480

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

7			3					1	2	9			1	6	4							
	5							9	4	6			7				8					
6	1					7	6			7			7						9	4	6	
													3	5							7	
		3				9	2						4		3	2						
1	2			6		7							5									
		6				2				6			1	3		4	5	6	8		8	
4			8	1						4			1						5		4	
							6													9		
							9												8	1		
							4												2	3	6	
1				5				7		1			2	4	3			1	8		8	1
													9		8				5		5	6
9	5					6	8												6	2		7
																					5	9
													3									
																			9	5	7	4
													4	8	6	7						
		8		1						6			1								7	8
4				7																		
6										9	1	2									4	

Horizontalement :
1 - Organisation secondaire
2 - En vain
3 - Revenir à de bons sentiments - Mot de liaison
4 - Il peut faire aller à droite - Quatre saisons - Le dernier vous habille bien
5 - Agence américaine - Démantèlera
6 - Satisfaisant une envie - Echassier sacré en Egypte
7 - Sable mouvant - Plante nutritive
8 - Cité bourguignonne - Refuses d'exprimer - Associer
9 - Flairée - Convenance
10 - Vieille hérésie - Partie d'écluse

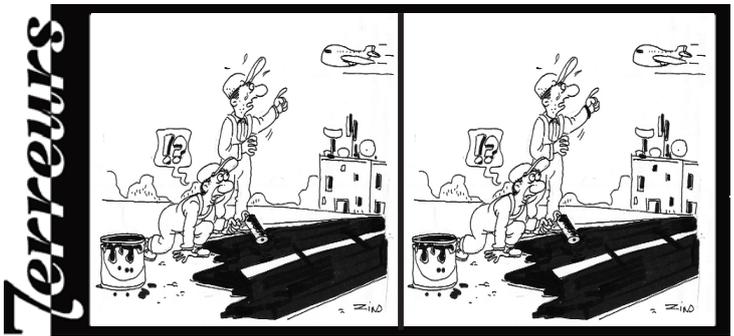
Verticalement :
A - Montra de façon grotesque
B - A faire pour avoir du son - Orner de belles couleurs
C - Cachais dans un asile agréable - Pour le labo, c'est nickel
D - Egalement - Bien nettoyée
E - Décamera - Numéro 1 en France
F - Espoir de naufragé - Pas très récent
G - Vipères cornues
H - Courtis - Mère des Titans
I - A faire trois fois - Il prise les bonnes blagues
J - Bien dans le coup - Logis parfois grossiers
K - Défalquer - Rivière jaune
L - Travailleras à son métier



"Le futur est trop incertain pour s'en mettre beaucoup en peine."
Jean-François Sénault

Mots croisés n°2480

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



LUTTE ASSOCIÉE (COUPE MILITAIRE) Coup d'envoi des compétitions à Blida avec la participation de 12 équipes

Le coup d'envoi des épreuves de la Coupe nationale militaire des luttes associées a été donné, lundi, à l'École nationale des techniciens de l'Aéronautique « Benkert Mohamed » de la Première région militaire (PRM) de Blida, avec la participation de 12 équipes représentant les commandements et les six régions militaires du pays.

Cette compétition sportive militaire se poursuivra jusqu'à mercredi prochain date des finales de cette coupe. Le jury de la compétition est présidé par le représentant du service des sports militaires de l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), composé du chef du bureau des sports du département des écoles et du chef du bureau des sports du commandement de l'air, outre les arbitres de la Fédération algérienne des luttes associées.

En procédant à l'ouverture de cet événement sportif, le général-major Cheghal Saleh (PRM) a souligné « l'important rôle dévolu au sport militaire dans la préparation et la formation du militaire, aux plans physique, psychologique et combatif », observant que la « discipline de la lutte n'est pas différente des autres sports de combat individuel, qui contribuent en grande partie à la formation des éléments militaires qui la pratiquent, de manière à leur permettre de surmonter les obstacles et de s'adapter aux difficultés, tout en développant leur endurance », a-t-il indiqué.



« Au delà de l'intérêt suprême accordé aux sports militaires, à travers la mobilisation de tous les moyens et équipements mis à la disposition des athlètes et des encadreurs, l'organisation de ce type de manifestations militaires est un encouragement pour les athlètes, les techniciens et les cadres pour redoubler d'efforts en vue d'obtenir des résultats honorables », a ajouté le général major

Cheghal Saleh. Il a conclu son discours en appelant aux participants l'impeccabilité du respect des règles de la compétition loyale et de faire prévaloir le fair-play et l'esprit sportif, pour faire de cette compétition une « opportunité pour hisser l'étendard des sports militaires et une incitation pour tout un chacun pour représenter, au mieux, son unité et sa région », a-t-il recommandé.

ATHLÉTISME 150 participants au championnat national inter-unités de la Gendarmerie nationale

La 7^{ème} édition du championnat national d'athlétisme inter-unités de la Gendarmerie nationale s'est ouverte, mardi, au stade colonel Chabou de la ville d'Annaba avec la participation de 150 athlètes, dont 15 dames, représentants les unités de la Gendarmerie

des différentes régions du pays. Cette manifestation est « une opportunité d'échanges et de compétitivité sportive qui développe les capacités physiques des athlètes et leur aptitude à exécuter leurs missions », a souligné le chef d'état-major du 5^{ème} commandement régional de la

Gendarmerie nationale à Constantine, le colonel Abderrazak Djemili qui a donné le coup d'envoi du championnat. L'intervenant a porté l'accent également sur l'importance de la pratique sportive et la tenue de compétitions sportives pour le développement du sport

militaire dans les diverses disciplines. Les participants à ce championnat de trois jours seront en compétition dans les épreuves de vitesse (100 m et 400 m), de fond et demi-fond (800m, 1500m, 3000m et 5000 m), de lancer du poids, saut en longueur et saut en hauteur.

TENNIS - TOURNOI ITF JUNIORS DE DAKAR Les Algériennes Badache et Boudjemaoui qualifiées au deuxième tour

Wissal Boudjemaoui et Maria Badache, les deux représentantes algériennes au Tournoi ITF Juniors de Dakar, se sont qualifiées mardi pour le deuxième tour, en battant respectivement la Sénégalaise Sisu-Mekéna Tomegah et l'Italienne Sofia Carpi. Boudjemaoui a eu la tâche relativement facile face à la Sénégalaise, qu'elle aisément balayée (6-1, 6-2), alors que Badache a éprouvé un peu plus de dif-

ficultés contre l'Italienne, tête de série N7 de ce tournoi de grade 5, car après avoir difficilement remporté le premier set (7-5), l'Algérienne a dû s'incliner dans le deuxième set (6-4), avant de se ressaisir et de remporter le troisième (6-3), pour une victoire finale (2-1). Au prochain tour, Wissal Boudjemaoui sera opposée à la Française Selma Moustaaïd, alors que Maria Badache est toujours en attente de connaître sa future adversaire. Celle-ci sera connue mardi, en fin d'après-midi, et ce sera la gagnante du duel mettant aux prises la Française Emma Bousquet et la Sénégalaise Marietou André.

Le Tournoi de Dakar (13-25 février) met en jeu un certain nombre de points, faisant qu'en cas de bon parcours, les représentantes algériennes pourraient figurer au classement ITF de la catégorie.

BASKET - CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS (DEMI-FINALES) Derby maghrébin Algérie-Tunisie pour une place en finale

La sélection algérienne de basket-ball défiera son homologue tunisienne en demi-finale du Championnat arabe des nations (messieurs), prévue mardi (17h00, heure algérienne) à Dubaï, avec l'objectif d'atteindre la finale pour la 2^e édition consécutive. Le Cinq national vainqueur en quart de finale devant les Emirats arabes unis (73-66), aborde ce derby maghrébin dans la peau de l'outsider face aux Tunisiens invaincus dans le tournoi et double champions d'Afrique en titre, même si ces derniers prennent part à ce tournoi avec une équipe « bis ».

Avant d'accéder au dernier carré, la sélection algérienne dirigée par Ahmed Bendjabou dont c'est la première sortie officielle depuis sa récente nomination, a bouclé la phase de poules avec un bilan d'une victoire contre la Somalie (112-67) et une défaite face au Liban (66-83). De son côté, la Tunisie avait assuré sa qualification aux demi-finales en terminant à la 1^{ère} place du groupe A avec trois victoires acquises, respectivement, contre le Libye (64-63), la Jordanie (64-56) et les Emirats arabes unis (86-46). La deuxième demi-finale du tournoi, prévue mardi (15h00), mettra aux prises



la Somalie, vainqueur surprise devant la Libye (90-86), au Liban qui a dominé la Jordanie (64-52). La finale et le match de classement pour la 3^e place de cette 24^e édition du Championnat arabe des nations se disputeront mercredi. Pour rappel, lors de la dernière édition du Championnat arabe des na-

tions disputée en novembre 2018 au Caire (Egypte), l'Algérie s'était inclinée en finale face à l'Arabie saoudite sur le score de 81 à 85. **Demi-finales / Mardi 15 février :** Somalie - Liban (15h00) Algérie - Tunisie (17h00) Mercredi 16 février : Finale et match de classement.

STRUCTURES Plusieurs installations juvéniles et sportives projetées à Tamanrasset et In-Salah

Plusieurs installations juvéniles et sportives sont projetées ou en cours de réalisation à Tamanrasset et In-Salah, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS).

Les procédures administratives sont en voie de finalisation concernant la réalisation de deux (2) piscines de proximité projetées au niveau des quartiers Taberkat et Adriane à Tamanrasset, qui s'ajouteront à une auberge de jeunes de 50 lits en réalisation actuellement dans la commune d'Idelès (200 km de Tamanrasset), selon le chargé de communication auprès de la DJS de Tamanrasset, Moulay Lahcène Berrichi. S'agissant du projet de réalisation d'une salle omnisports de 500 places à In-Salah, les travaux sont en phase d'achèvement, tandis que les projets de deux (2) salles polyvalentes devraient être réceptionnés avant la fin de l'année en cours dans la commune de Foggaret-Ezzoua, a-t-il ajouté. Une fois opérationnels, ces projets vont renforcer les activités du secteur dans ces contrées, en appui aux installations existantes (stades, piscines, salles polyvalentes et autres), a souligné le DJS. Pour assurer un bon encadrement des installations juvéniles et sportives dans la région, il a été procédé dernièrement à la titularisation de 208 diplômés employés par le secteur dans le cadre du pré-emploi, dans des postes administratifs et techniques, à travers les wilayas de Tamanrasset, In-Salah et In-Guezzam, a fait savoir M. Berrichi. Le secteur attend également beaucoup de l'implication des associations sportives et de jeunesse pour l'impulsion et la promotion des activités du secteur, a-t-il fait remarquer. Pas moins de 80 associations de jeunesse ont bénéficié de 9,3 millions DA de subventions, puisées des Fonds de wilaya de promotion des initiatives de la jeunesse, pour la concrétisation de leurs activités au titre de la saison 2020-2021, tandis qu'une centaine d'associations sportives se sont partagées plus de 23 millions DA de subventions dégagées dans le même objectif, selon les données du secteur de la Jeunesse et des Sports.

AVIRON (SÉLECTION-PRÉPARATION) Regroupement de 14 athlètes pour un stage de neuf jours à Mila

Une sélection nationale d'Aviron, composée de quatorze rameurs (seniors et U23) dont cinq filles, effectueront un stage de préparation du 18 au 27 février au niveau de la base nautique de Mila (Barrage de Beni Haroun), en prévision des prochaines échéances, dont les Jeux Méditerranéens, prévus à Oran en été prochain, a indiqué la Fédération algérienne des Sociétés d'Aviron et de Canoë Kayak (FASACK) sur sa page facebook. Ces athlètes seront certainement concernés aussi par les épreuves du championnat d'Algérie d'aviron en salle, prévu en mars prochain au niveau du Palais des Sports « Hamou Boutlelis » à Oran. Cette compétition qui sera organisée en collaboration avec la Ligue oranaise de la discipline, constituera le premier événement de l'année 2022 dans le cadre du programme des compétitions expérimentales (Test-Events) en prévision des JM.

Voici la liste des athlètes concernés par le stage:

Garçons: Abdenour Zouad, Mohamed Abderaouf Djoumai, Billel ElHadji, Zakaria Gasmi, Fateh Aymen, Aymen Mostefa, Abdehileh, Mohamed Seddick Hammouda, Chemseddine Boudjemaa.
Filles: Nihad Benchadli, Racha Manseri, Hilla Chaima Berrouane, Feriel Zitouni, Hannane Benaddou.

CYCLISME Le projet d'organiser un Tour international à Biskra à l'étude

La possibilité d'organiser un tour cycliste international à partir de l'année prochaine à Biskra a été longuement débattue lundi, entre le président de la Fédération algérienne de « la petite reine », Khereddine Barbari et le Wali de Biskra, Abdellah Abinouar. Un projet qui s'inscrit dans la politique de développement prônée par la fédération, et qui comporte plusieurs autres aspects, comme la formation (athlètes/techniciens), et la réalisation d'infrastructures sportives. La sujet a été évoqué, en marge de l'ordre du jour, qui était la préparation du Tour National des Zibans, prévu du 22 au 26 février courant à Biskra. Une compétition qui sera marquée par la participation de l'Elite nationale et pour laquelle elle constituera une étape importante dans le cadre de la préparation des Jeux méditerranéens de 2022.

LIGUE 1 - PHASE ALLER

Le CRB taille patron, le PAC déjoue les pronostics

En imposant un rythme d'un futur champion, le CR Belouizdad a dominé la phase aller de la Ligue 1 de football 2021-2022, s'adjugeant le titre honorifique de champion d'hiver, avec un écart de quatre points sur son dauphin, la JS Saoura, au lendemain de la fin de la première partie de la saison.

Le club algérois, double champion en titre, a confirmé ses ambitions de conserver son titre, lui qui aspire également à aller le plus loin possible en Ligue des champions d'Afrique.

Le Chabab (1e, 36 pts) a décroché 11 victoires et 3 nuls, contre 3 défaites, marquant 25 buts (2e meilleure attaque) et encaissant 11 buts (4e meilleure défense).

Les "stats" réalisées par les "Rouge et Blanc" plaident largement en leur faveur, ce qui leur a permis de distancer leur poursuivant de 4 points.

La JS Saoura (2e, 32 pts) est en train de réaliser un parcours honorable, faisant preuve d'une régularité irréprochable, elle qui avait également terminé en position de dauphin au terme de la phase aller du précédent exercice, derrière l'ES Sétif.

La formation phare de Béchar espère faire le grand saut cette saison, en jouant

crânement ses chances pour s'adjuger un titre historique.

Les joueurs du président Mohamed Zerouati, engagés en Coupe de la Confédération, ont les moyens d'aller titiller le CRB et les autres cadors du championnat.

En possédant la meilleure attaque de la première partie de la saison, en compagnie du Paradou AC et de l'USM Alger avec 27 buts chacun, la JSS peut aspirer à jouer le titre, elle qui comprend dans son effectif le deuxième meilleur buteur du championnat Belaid Hamidi (9 réalisations).

La belle surprise de la phase aller est incontestablement le Paradou AC (3e, 31 pts), qui aurait pu prétendre à un meilleur classement, mais ses résultats à domicile n'ont pas plaidé en sa faveur (16 points pris sur 24 possibles, ndlr).

Les "Académiciens", menés par l'actuel meilleur buteur de la Ligue 1 Nadir Benbouali (10 buts) ont réussi à tenir la dragée haute aux ténors, non sans réaliser une grosse progression, par rapport à la saison dernière quand ils avaient terminé 11e à l'issue de la phase aller.

Avec 10 victoires, 1 nul, et 6 défaites, le Paradou AC a fait mieux que d'autres formations habituées à jouer le haut du tableau telles que, l'USM Alger, l'ES Sétif, et le MC Alger, qui ont terminé ensemble à la 4e position avec 30 points chacun.

Le club algérois a fait preuve d'efficacité en dehors de ses bases en se positionnant comme la meilleure équipe à l'extérieur (15 points récoltés sur 27 possibles, ndlr) devant le CRB.

La JSK marque le pas, les promus en difficulté

Éliminée sans gloire dès le 2e tour préliminaire additionnel de la Coupe de la Confédération africaine face à la modeste équipe des Royal Léopards d'Esawatini, la JS Kabylie est complètement passée à côté de son sujet, en bouclant cette première phase à la 8e place (28 pts).

Les "Canaris", dont l'effectif a été largement remanié durant l'intersaison, ont dé-



croché 7 victoires, 7 nuls, et concédé 3 défaites, payant cash les perturbations vécues l'été dernier sur le plan administratif, suite au départ de l'ancien président Chérif Mellal, remplacé par Yazid Iarichene, qui allait à son tour jeter l'éponge cette semaine.

Le club phare de Djurdjura fait du surplace, lui qui avait terminé sur le podium (3e) la saison dernière.

Une remise en question est plus que nécessaire aussi bien chez les joueurs que chez les dirigeants, pour essayer de relever la tête en vue de la seconde partie de la saison, d'autant que le club court derrière le titre de champion depuis 2008.

L'autre déception de la phase aller est le NA Hussein-Dey (15e, 14 pts), qui dépasse le premier reléguable l'Olympique Médéa qu'à la faveur de la différence de buts.

Le Nasria se distingue par une triste statistique en pointant à la dernière place au classement des équipes ayant perdu le plus de points à la maison (6 unités empêchées seulement sur 24 possibles, ndlr).

Les promus en Ligue 1, le RC Arbaâ (10e, 21 pts) et le HB Chelghoum-Laid (14e, 16 pts), ont trouvé des difficultés pour suivre le rythme de l'élite, en faisant preuve d'irrégularité dans leurs résultats.

Ces deux équipes doivent faire preuve de plus de réalisme pour essayer d'assurer leur maintien.

Dans le bas du tableau, le WA Tlemcen a carrément hypothéqué ses chances pour le maintien, en terminant la phase aller avec 9 points seulement et un bilan calamiteux de 2 victoires, 3 nuls, et 12 défaites.

Les deux autres reléguables sont, l'O. Médéa (16e, 14 pts) et le RC Relizane (17e, 13 pts), appelés plus que jamais à relever la tête pour éviter la désillusion de la relégation.

Côté chiffres, 320 buts ont été marqués lors des 120 matchs disputés jusque-là, soit une moyenne de 2,66 buts/match.

La phase retour de la Ligue 1 débutera la semaine prochaine, avec le déroulement de la 18e journée, fixée au mardi 22 février.

LIGUE 1 - RC RELIZANE Une AG extraordinaire en mars pour approuver la démission du président du CSA

Une assemblée générale extraordinaire du club sportif amateur (CSA) du RC Relizane se tiendra en mars prochain pour officialiser la démission de son président, Abdel-Fattah Benzineb, selon ce dernier.

Abdel-Fattah Benzineb, qui représente également le CSA au sein de la société sportive par actions (SSPA) du club professionnel activant en Ligue une de football, a déclaré qu'il était en train de préparer son bilan financier et moral à présenter aux membres de l'Assemblée générale pour officialiser par la suite son retrait des affaires de l'équipe.

Le même dirigeant a annoncé sa démission il y a quelques jours par une correspondance officielle adressée au directeur local de la jeunesse et des sports, justifiant sa décision par la situation difficile que traverse le "Rapid" dans le championnat de l'élite et l'absence de tout soutien financier, ce qui a causé un très mauvais parcours aux "Vert et Blanc" lors de la phase aller.

Les affaires des "Lions de Mina" se sont aggravées au cours des dernières semaines après que la direction du club a échoué à régulariser la situation financière des joueurs, ce qui les a obligés à déclencher une grève qui se poursuit pour la troisième semaine consécutive.

Cette attitude a poussé les dirigeants à recourir à l'équipe réserve (moins de 21 ans) pour éviter le forfait lors des précédents matchs soldés par des contre-performances, de rang dont la dernière en date à domicile contre le Paradou AC pour la dernière sortie du RGR dans le cadre de la phase aller que le club a terminé à la 17e et avant-dernière place au classement avec 13 points obtenus en 17 rencontres.

Cela se passe au moment où l'équipe senior se trouve sans entraîneur après la démission de Lyamine Bougherara il y a plus d'un mois, suivie récemment de la démission de son adjoint, Farid Zeghdoudi, qui lui avait provisoirement succédé.

Face au danger qui guète le club, des dizaines de ses supporters ont organisé aujourd'hui un sit-in devant le siège de la wilaya pour appeler les autorités locales à intervenir afin de sauver leur équipe de la relégation, selon le club de l'Ouest algérien.

CAN 2022 DAMES (2E ET DERNIER TOUR QUALIFICATIF)

Les Algériennes entament leur préparation pour l'Afrique Sud

La sélection algérienne féminine de football a entamé lundi, son stage de préparation pour la double confrontation contre l'Afrique du Sud dans le cadre du 2ème et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-Maroc 2022. Sur les 23 joueuses retenues par le staff technique national, seules la défenseuse Armelle Khellas (ASPTT Albi, France) et l'attaquante Inès Boutaleb (FC Metz, France) manquaient à l'appel, en raison de soucis administratifs, indique la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel.

Ces dernières sont attendues pour ce mardi, où elles devraient prendre part à la séance tactique proprement dite.

Pour ces retrouvailles au CTN de Sidi Moussa, la sélectionneuse Radia Fertoul a axé les exercices sur un travail de récupération, surtout pour les joueuses arrivées dans la journée après avoir disputé des matchs de championnat la veille dans leurs clubs respectifs. Avant la séance d'entraînement, les coéquipières de la capitaine Naïma Bouheni ainsi que les membres des différents staffs ont effectué les tests PCR anti-Covid-19 en prévision de leur déplacement prévu tôt dans la matinée du mercredi 16 février



en direction de Johannesburg.

D'autre part, la sélectionneuse nationale, Radia Fertoul, a animé, une conférence de presse à l'amphithéâtre Omar Kezzal du Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa.

Lors de cette conférence, la coache nationale, qui était accompagnée des joueuses Wassila Allouache (CFA Akbou) et Sylia Kouli (Le Havre AC, France), est revenue longuement sur les différentes phases de préparation qui ont précédé ce stage, sur la difficulté de la mission qui attend ses protégées face à un adversaire réputé solide et expérimenté ainsi que sur la liste des joueuses retenues pour cette

double confrontation contre l'Afrique du Sud.

Mlle Radia Fertoul a d'ailleurs bien expliqué ses choix, tout en indiquant que son équipe est très motivée et qu'elle a envie d'exister lors de la prochaine CAN dont les quatre demi-finalistes se qualifieront directement à la Coupe du Monde de la FIFA en 2023.

Cette ambition a été également affichée par les deux joueuses, Allouache et Kouli, qui ont mis l'accent sur la solidarité qui caractérise le groupe et le travail de préparation accompli, notamment depuis le mois d'octobre et les deux matchs amicaux livrés en novembre face à la Tu-

nisie. Pour rappel, la manche aller est prévue le vendredi 18 février au stade d'Orlando à Johannesburg (15h00, heure algérienne) tandis que le match retour aura lieu le mercredi 23 février au stade Omar Hamadi de Bologhine, à Alger (18h00).

La phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2022 aura lieu au Maroc du 2 au 23 juillet prochain.

Les quatre premiers seront directement qualifiés pour le mondial Australie/Nouvelle-Zélande 2023, tandis que deux sélections supplémentaires disputeront le tournoi de barrage intercontinental.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPASA
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE
NIF : 099242019610229

Avis d'attribution provisoire

En application des dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N° 15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2021 Pour la fourniture en denrée alimentaires, au profit, de son siège et de ses unités opérationnelles pour l'année 2022 : Alimentation les agents de la protection civile. : Alimentation les surveillants des plages ; en lots séparés ; Publié dans les quotidiens nationaux *الجريدة المشوار السياسي* le 26 décembre 2021 et **DK NEWS** le **28 décembre 2021**.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché a été attribué provisoirement aux soumissionnaires désigné ci-après conformément aux paramètres suivants :

Lots	Soumissionnaires	Note technique	Montant des lots selon les sites		Observation	
			Montant de l'offre (DA) TTC	Montant corrigé (DA) TTC		
Lot n°1 : viande rouge fraîche Site A (Unité Principale – Unité Secteur à Tipasa - Unité de Ahmer El-Ain - Unité de Ain-Tagourait – Unité de Bouismail - Unité de Douaouda - Unité de Kolea - Unité de Atatba, - Unité de Chenoua, - Unité de Kerkouba)	عبدلي محمد تجارة بالجملة للحم والقصابة الدواجن البيض والارانب بومرداس	50	Min	2 569 320.00 DA	2 569 320.00 DA	Offre la moins disante
			Max	2 775 500.00 DA	2 775 500.00 DA	
Lot n°2 : viande rouge fraîche Site B (Unité de Hadjout - Unité de Sidi Amar - Unité de Oued El-Bellaa -Unité de Cherchell – Unité Marine de Cherchell - Unité de Hadjret Ennous - Unité Meselmoun - Unité de Gouraya - Unité de Damous)	عبدلي محمد تجارة بالجملة للحم والقصابة الدواجن البيض والارانب بومرداس	50	Min	1 378 600.00 DA	1 378 600.00 DA	Offre la moins disante
			Max	1 970 300.00 DA	1 970 300.00 DA	
Lot n°3 : viandes blanche fraîche et œufs Site A (Unité Principale - Unité Secteur à Tipasa - Unité de Ahmer El-Ain - Unité de Ain-Tagourait – Unité de Bouismail - Unité de Douaouda - Unité de Kolea – Unité de Atatba,- Unité de Chenoua,- Unité de Kerkouba)	زياتي عبد الكريم تجارة بالجملة للمنتجات المرتبطة بتغذية الانسان حي قرباص عيسى سور الغزلان -البويرة-	50	Min	4 249 201.50 DA	4 249 201.50 DA	Offre la moins disante
			Max	4 921 186.50 DA	4 921 186.50 DA	
Lot n°4 : viandes blanche fraîche et œufs Site B (Unité de Hadjout - Unité de Sidi Amar - Unité de Oued El-Bellaa - Unité de Cherchell – Unité Marine de Cherchell - Unité de Hadjret Ennous - Unité Meselmoun - Unité de Gouraya - Unité de Damous)	زياتي عبد الكريم تجارة بالجملة للمنتجات المرتبطة بتغذية الانسان حي قرباص عيسى سور الغزلان -البويرة-	50	Min	1 864 336.00 DA	1 864 336.00 DA	Offre la moins disante
			Max	2 386 583.25 DA	2 386 583.25 DA	
Lot n°5 : Fruits et légumes Site A (Unité Principale – Unité Secteur à Tipasa - Unité de Ahmer El-Ain - Unité de Ain-Tagourait – Unité de Bouismail - Unité de Douaouda - Unité de Kolea - Unité de Atatba, - Unité de Chenoua, - Unité de Kerkouba)	عبدلي لوصيف وكيل الخضار والفواكه في أسواق الجملة مربع رقم 6 سوق الجملة للخضار والفواكه بومرداس	50	Min	4 126 758.00 DA	4 118 714.00 DA	Offre la moins disante
			Max	4 481 250.80 DA	4 481 250.80 DA	
Lot n°6 : Fruits et légumes Site B (Unité de Hadjout - Unité de Sidi Amar - Unité de Oued El-Bellaa - Unité de Cherchell – Unité Marine de Cherchell - Unité de Hadjret Ennous - Unité Meselmoun - Unité de Gouraya - Unité de Damous)	عبدلي لوصيف وكيل الخضار والفواكه في أسواق الجملة مربع رقم 6 سوق الجملة للخضار والفواكه بومرداس	50	Min	1 788 947.70 DA	1 788 947.70 DA	Offre la moins disante
			Max	2 659 792.95 DA	2 659 792.95 DA	
Lot n°7 : Alimentation générale et produits laitiers Site A (Unité Principale – Unité Secteur à Tipasa - Unité de Ahmer El-Ain - Unité de Ain-Tagourait – Unité de Bouismail - Unité de Douaouda - Unité de Kolea - Unité de Atatba, - Unité de Chenoua, - Unité de Kerkouba)			Infructueux			
Lot n°8 : Alimentation générale et produits laitiers Site B (Unité de Hadjout - Unité de Sidi Amar - Unité de Oued El-Bellaa - Unité de Cherchell – Unité Marine de Cherchell - Unité de Hadjret Ennous - Unité Meselmoun - Unité de Gouraya - Unité de Damous)			Infructueux			
Lot n°9 : poisson frais (Toutes les Unités de la protection civile)	EURLALGÉRIENNE DES POISSONS وحمل بالجملة للمواد الصيدية وتربية المائيات حي تيزيرين قسم 02 ملكية 461 محل رقم 03 شرشال - تيبازة.	50	Min	1 961 834.00 DA	1 961 834.00 DA	Offre la moins disante
			Max	2 533 093.50 DA	2 533 093.50 DA	
Lot n°10 : Pain Site A (Unité Principale – Unité Secteur à Tipasa - Unité de Ahmer El-Ain - Unité de Ain-Tagourait – Unité de Bouismail - Unité de Douaouda - Unité de Kolea - Unité de Atatba, - Unité de Chenoua, - Unité de Kerkouba)			Infructueux			
Lot n°11 : Pain Site B (Unité de Hadjout - Unité de Sidi Amar - Unité de Oued El-Bellaa - Unité de Cherchell – Unité Marine de Cherchell - Unité de Hadjret Ennous - Unité Meselmoun - Unité de Gouraya - Unité de Damous)			Infructueux			
Alimentation les surveillants des plages distribuée en (05) lots. Répartie comme suite sur les unités concernées par la surveillance des plages.						
Lot n°12 : viande rouge fraîche Unités concernées par la surveillance des plages (Unité de Douaouda, Unité marine Cherchell, Unité de Ain-Tagourait, Unité Principale Tipasa, Unité de Chenoua, - Unité de Cherchell, Unité de Hadjret Ennous - Unité Meselmoun, Unité de Gouraya - Unité de Damous).	عبدلي محمد تجارة بالجملة للحم والقصابة الدواجن البيض والارانب بومرداس	50	Min	268 400.00 DA	268 400.00 DA	Offre la moins disante
			Max	268 400.00 DA	268 400.00 DA	
Lot n°13 : viandes blanche fraîche et œufs Unités concernées par la surveillance des plages (Unité de Douaouda, Unité marine Cherchell, Unité de Ain-Tagourait, Unité Principale Tipasa, Unité de Chenoua, - Unité de Cherchell, Unité de Hadjret Ennous - Unité Meselmoun, Unité de Gouraya - Unité de Damous).	زياتي عبد الكريم تجارة بالجملة للمنتجات المرتبطة بتغذية الانسان حي قرباص عيسى سور الغزلان -البويرة-	50	Min	850 036.50 DA	850 036.50 DA	Offre la moins disante
			Max	850 036.50 DA	850 036.50 DA	
Lot n°14 : Fruits et légumes Unités concernées par la surveillance des plages (Unité de Douaouda, Unité marine Cherchell, Unité de Ain-Tagourait, Unité Principale Tipasa, Unité de Chenoua, - Unité de Cherchell, Unité de Hadjret Ennous - Unité Meselmoun, Unité de Gouraya - Unité de Damous).	عبدلي لوصيف وكيل الخضار والفواكه في أسواق الجملة مربع رقم 6 سوق الجملة للخضار والفواكه بومرداس	50	Min	504 109.50 DA	504 109.50 DA	Offre la moins disante
			Max	504 299.90 DA	504 299.90 DA	
Lot n°15 : Alimentation générale et produits laitiers Unités concernées par la surveillance des plages (Unité de Douaouda, Unité marine Cherchell, Unité de Ain-Tagourait, Unité Principale Tipasa, Unité de Chenoua, - Unité de Cherchell, Unité de Hadjret Ennous - Unité Meselmoun, Unité de Gouraya - Unité de Damous).			Infructueux			
Lot n°16 : Pain Unités concernées par la surveillance des plages (Unité de Douaouda, Unité marine Cherchell, Unité de Ain-Tagourait, Unité Principale Tipasa, Unité de Chenoua, - Unité de Cherchell, Unité de Hadjret Ennous - Unité Meselmoun, Unité de Gouraya - Unité de Damous).			Infructueux			

Critère de choix : L'offre la moins disante parmi les offres techniquement qualifiées.

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les autres soumissionnaires, intéressés sont invités de se rapprocher de la direction de la protection civile au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres.

Pour toute éventuelle contestation du choix, un recours peut être introduit auprès de la commission de wilaya des marchés publics sise au siège wilaya Cité administrative dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

ZOUMA, LES EXPLICATIONS DE MOYES

A la dernière minute, le défenseur central de West Ham Kurt Zouma (27 ans, 13 matchs et 1 but en Premier League cette saison) a été contraint de déclarer forfait pour le match contre Leicester (2-2) dimanche en Premier League. Une absence qui n'a aucun rapport avec la récente polémique concernant l'international français, d'après l'entraîneur des Hammers David Moyes. "Kurt ne s'est pas senti bien la nuit dernière. Il a été malade pendant la nuit, il n'a pas mangé avec nous dimanche et n'a pas participé à la réunion d'avant-match. Nous avons procédé comme ça par précaution, juste au cas où il s'agirait d'un symptôme du Covid. Mais il s'agissait d'une autre maladie et il n'a tout simplement pas pu venir. Mais il voulait absolument jouer", a assuré l'ex-coach de Manchester United face à la presse.



JULES KOUNDÉ PRIORITÉ DE CHELSEA

Jules Koundé, le défenseur du FC Séville, sera l'une des priorités de Chelsea sur le mercato estival. Les Blues vont avoir besoin de renforcer leur défense centrale l'été prochain. Jules Koundé sera de nouveau dans le viseur de Chelsea l'été prochain. Les Blues auraient aimé le faire venir l'été dernier mais se sont heurtés à l'inflexibilité du FC Séville. Ce ne serait donc que partie remise. A en croire les informations du Telegraph, Thomas Tuchel aurait demandé à ses dirigeants de tout faire pour recruter l'international français. Les Blues risquent de perdre trois défenseurs centraux l'été prochain avec les possibles départs de Cesar Azpilicueta, Antonio Rüdiger et Andreas Christensen. En cas de départ d'au moins deux de ces joueurs, un autre défenseur central pourrait être recruté en plus de Jules Koundé. Sous contrat avec le FC Séville jusqu'en juin 2024, l'ancien Bordelais est valorisé 60 millions d'euros par Transfermarkt.

REAL : ADIEU GARETH BALE !

Toujours très apprécié par Carlo Ancelotti, Gareth Bale ne devrait pas s'éterniser au Real Madrid. En fin de contrat en juin prochain, le Gallois aurait déjà trouvé un accord pour quitter l'Espagne et rejoindre les Spurs de Tottenham.

Titulaire pour la première fois depuis 168 jours lors de la confrontation houleuse entre le Real Madrid et Villarreal, Gareth Bale a retrouvé le plaisir de fouler les terrains. Cette saison le Gallois n'a disputé que 4 rencontres en Liga pour 1 seul petit but au compteur. Un bilan qui indique que son avenir est d'ores et déjà scellé. C'est une certitude, il va quitter le club à l'issue de son contrat soit en juin prochain. L'ailier aurait d'ailleurs trouvé un nouveau point de chute. Selon les informations de l'Express, Gareth Bale devrait quitter le Real Madrid en juin prochain alors que son contrat prendra fin. Le Gallois aurait déjà trouvé son futur club en concluant un pré-accord avec les Spurs de Tottenham. Rien n'a encore été officialisé mais ce retour à Londres, sous les ordres d'Antonio Conte, pourrait relancer sa carrière et lui offrir un dernier défi séduisant avant qu'il ne prenne sa retraite. A 32 ans, Gareth Bale est prêt à saisir sa chance. Le Real Madrid peut se satisfaire d'un départ important qui allégera considérablement sa masse salariale.



Xavi juge le retour de Dembélé Pour la première fois depuis sa courte mise à l'écart, l'ailier Ousmane Dembélé (24 ans, 7 matchs en liga cette saison) a rejoué sous les couleurs du FC Barcelone face à l'Espanyol (2-2) dimanche en Liga. En conférence de presse, l'entraîneur des Blaugrana Xavi a jugé l'entrée en jeu de l'international français, lancé à la 72e minute. "Il nous a bien aidés, il a fait une bonne entrée. Il a été rapide, vertical, bon dans les un contre un... C'est ce qu'on lui demande. C'est un joueur comme les autres, il se montre engagé dans la cause, pour atteindre nos objectifs cette saison", a relativisé le technicien espagnol. Pour rappel, Dembélé, sous contrat jusqu'en juin prochain, devrait quitter le Barça au terme de la saison.

Milan AC : accord en vue avec Ismaël Bennacer

Un accord aurait été trouvé entre les deux parties. En discussions depuis plusieurs semaines, la formation du Milan AC et Ismaël Bennacer auraient trouvé un accord pour continuer l'aventure ensemble. Selon les informations de TMW, le milieu de terrain de 24 ans aurait dit oui pour prolonger son contrat. Actuellement lié jusqu'en juin 2024, l'international algérien (34 sélections, 2 but) devrait signer un nouveau bail de deux ans soit jusqu'en 2026 avec à la clé un salaire de 3 millions d'euros. Côté terrain, le natif d'Arles a disputé cette saison 21 rencontres de championnat de Serie A.



Man u veut recruter Lautaro Martinez

A peine arrivé à Manchester United, Cristiano Ronaldo pourrait déjà plier bagages. Conscient de cette perspective, les Reds Devils ont d'ores et déjà ciblé son remplaçant : Lautaro Martinez. Après les récentes menaces de départ de Cristiano Ronaldo concernant le manque de performance de Manchester United, ses dirigeants s'activent afin d'anticiper une telle déconvenue. Les Reds Devils se seraient d'ores et déjà mis au travail avec pour but précis de trouver une alternative valable et crédible capable de pallier le départ précoce du Portugais. Selon les informations du Daily Mirror, Manchester United aurait jeté son dévolu sur Lautaro Martinez. Ralf Rangnick et ses dirigeants l'auraient ciblé comme étant un joueur d'avenir capable de porter les Reds Devils sur la durée. Un intérêt certain qui pourrait aiguïser les sens de l'Inter Milan, à la recherche de fonds pour retrouver des finances saines. Une aubaine alors que l'Argentin de 24 ans vient de prolonger son contrat avec l'écurie lombarde jusqu'en juin 2026. Le buteur est estimé à 80 millions d'euros par Transfermarkt.



PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune reçoit le président de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu mardi à Alger le président de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC), Francesco Rocca qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République. Au terme de cette audience, M. Rocca a réitéré dans une déclaration à la presse la disposition de son instance à soutenir le



Croissant Rouge Algérien (CRA) et à renforcer sa présence dans la région. Mettant en avant les aides apportées par l'Algérie au IFRC, M. Rocca a af-

firmé que la Fédération était disposée à "soutenir le CRA dans tous les aspects et à renforcer sa présence dans toute la région, y compris en Algérie". "J'ai beaucoup

appris de l'expérience du Président et j'aimerais le remercier pour ses actions louables pour les volets humanitaires", a conclu le président de l'IFRC. A noté que l'audience s'est déroulée au siège de la Présidence de la République en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et du directeur de cabinet de la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf.

COMMERCE

La Chambre nationale des notaires salue les décisions du Président Tebboune sur le gel des impôts et taxes

La Chambre nationale des notaires a salué, mardi, les dernières décisions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à préserver le pouvoir d'achat des citoyens à travers le gel des impôts et taxes sur certains produits de large consommation. "La Chambre nationale des notaires se félicite des décisions prises par le président de la

République, M. Abdelmadjid Tebboune lors de la réunion du Conseil des ministres, qui s'inscrivent dans le cadre des mesures audacieuses visant à préserver le pouvoir d'achat des citoyens à travers le gel des impôts et taxes contenus dans la loi de finances de l'année 2022 jusqu'à nouvel ordre", indique un communiqué de la Chambre. La Chambre nationale des no-

taires "salue toutes les décisions prises par le président de la République, et les qualifie d'exutoire pour tous les Algériens dans leur protection et la garantie d'une vie décente dans la stabilité de la situation sociale du pays". Dans le même sillage, la Chambre s'est dite, au nom de tous les notaires algériens, mobilisée pour édifier la nouvelle Algérie.

ALGÉRIE-JORDANIE

APN: Boughali reçoit l'ambassadeur jordanien en Algérie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a reçu lundi l'ambassadeur du Royaume hachémite de Jordanie en Algérie, Chaker Attallah El Amouch, indique mardi un communiqué de la chambre basse du Parlement. Lors de cette rencontre, le président de l'APN, Brahim Boughali a passé en revue "les relations historiques et politiques solides" liant les deux pays, relevant "l'attachement" de l'Algérie à "promouvoir" ces relations au niveau d'une coopération "fructueuse", notamment au plan parlementaire.

A cet égard, M. Boughali a adressé une invita-

tion à l'ambassadeur jordanien en vue de participer à la cérémonie d'installation du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Jordanie, à même de contribuer au "raffermissement" des relations bilatérales, ajoute le communiqué. Après avoir rappelé les positions de l'Algérie concernant le Sahel et la région arabe, le président de l'APN a évoqué nombre de questions d'intérêt commun, notamment l'appel du président de la République, Abdelmadjid Tebboune à l'unification des rangs des factions palestiniennes, réaffirmant dans ce sillage, la position "constante" de l'Algérie "en faveur de la cause pa-

lestinienne et son attachement à renforcer la solidarité arabe". Le prochain sommet arabe prévu à Alger sera "le sommet du consensus", a-t-il soutenu. S'agissant de la coopération bilatérale, M. Boughali a appelé à "la poursuite des efforts en vue de hisser le niveau des échanges commerciaux et de booster les investissements jordaniens en Algérie notamment dans le domaine des industries pharmaceutiques". Pour sa part, l'ambassadeur jordanien a salué le rapprochement des positions des deux pays, en particulier vis-à-vis de la question palestinienne, soulignant à cet effet que

le Parlement jordanien qui s'est félicité, dans un communiqué, de la décision de l'UA de suspendre l'octroi du statut d'observateur à l'entité sioniste, avait affirmé que la position de l'Algérie et de nombre de pays africains amis se voulaient une preuve de la centralité de la question palestinienne, étant une question juste d'un peuple qui souffre du joug colonial et de l'apartheid. M. Chaker Attallah El Amouch a également indiqué que son pays œuvrait à "actualiser les accords conclus avec l'Algérie, notamment en matière de prestations médicales, d'industrie pharmaceutique et d'enseignement supérieur".

CONSEIL DE LA NATION

Le Président Tebboune désigne les membres du tiers présidentiel

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a désigné mardi les membres du Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Conformément aux dispositions des articles 121 alinéa 3 et 122 alinéas 2 et 3 de la Constitution, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a désigné ce jour pour un mandat de six (6) ans, les membres du Conseil de la nation dont les noms suivent: Hamza Al Sid Cheikh, Walid Aggoune, Mohamed Réda Oussehla, Kaddour Berradjia, Leila Brahimi, Rabah Beghali, Abdelhak Benboulaïd, Benali Benzaghrou, Noureddine Benkortbi, Djamilia Boubacha, Ahmed Bouziane, Fayçal Bousseidaria, Ghazi Djabri, Habib Douagui, Mokrane Rezki, Hamma Chouchane, Az-zedine Abdelmadjid, Mohamed Amroune, Bakri Ghouma, Salah Laouir, Abdellah Messek, Azzouq Nasri, Aïssa Naili, Nadjia Ouedjdi Demerdji, Dahou Ould Kablia, Hassan Younes", lit-on dans le communiqué.

ALGÉRIE-ANGOLA

Saïd Chanegriha reçoit le Chef d'Etat-Major des Forces armées angolaises (MDN)

Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu mardi, au siège de l'Etat-Major de l'ANP, le Général d'Armée Antonio Egidio De Sousa Santos, Chef d'Etat-Major des Forces armées angolaises, qui effectue une visite officielle en Algérie, du 14 au 17 février, à la tête d'une importante délégation militaire, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

La cérémonie d'accueil a été entamée par le salut de l'emblème national et la présentation des honneurs militaires à l'hôte par des formations issues de différentes Forces de l'ANP, précise la même source, ajoutant que le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les Commandants de Forces et de la Gendarmerie nationale, les Chefs de Départements et les Directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-Major de l'ANP, ainsi que les membres de la délégation angolaise, ont pris part à cette rencontre. Après avoir souhaité la bienvenue à la délégation militaire angolaise, le Général de Corps d'Armée a souligné que "cette visite aura pour effet positif direct de multiplier les opportunités de rencontres et de concertations, pour échanger les points de vue sur les questions d'intérêt commun".

"Cette visite réaffirme notre détermination à travailler ensemble à la faveur d'une volonté politique clairvoyante, qui aura pour effet positif direct de multiplier les opportunités de rencontres et de concertations, ce qui nous permettra d'échanger régulièrement les points de vue et les analyses sur les questions d'intérêt commun", a-t-il souligné.

"Notre volonté de coopération bilatérale est en mesure de refléter une dynamique à même d'entériner nos relations dans un processus pérenne et pragmatique et de la hisser à la hauteur des ambitions de nos deux Armées. En fait, notre rencontre d'aujourd'hui représente une opportunité pour définir les volets de notre coopération militaire bilatérale et concrétiser ses perspectives", a mis en exergue Saïd Chanegriha.

Le Général de Corps d'Armée a tenu à souligner que "l'Algérie a toujours contribué à la sensibilisation de la communauté internationale quant au caractère transfrontalier du fléau du terrorisme et de ses dangers, partant de sa riche et longue expérience en la matière". "Je me

permets de vous affirmer qu'au fil des années, l'expérience acquise de notre combat contre le terrorisme et fait ressortir qu'aucun pays n'est à l'abri de la menace terroriste et que la lutte contre ce phénomène ne peut être la mission d'un seul pays", a-t-il relevé. "C'est pourquoi l'Algérie a grandement contribué à la prise de conscience, par la communauté internationale, quant à la dimension transfrontalière et des dangers de ce fléau, comme elle a activement œuvré pour que les pays de la région disposent de capacités militaires et de l'efficacité requise en matière de lutte contre le terrorisme", a-t-il encore souligné. Le chef d'Etat-Major de l'ANP a salué, dans ce contexte, "la nouvelle approche globale et intégrée" pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, préconisée par l'Algérie, dernièrement, lors du Sommet de l'Union africaine, tenu à Addis-Abeba.

"A ce titre, précisément, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a plaidé, en date du 06 février en cours, lors du Sommet de l'Union africaine, tenu à Addis-Abeba, pour la conception et l'adoption d'une nouvelle approche africaine globale et intégrée, pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, car la bataille contre ce dangereux fléau nécessite la conjugaison des efforts de tous, notamment en ce contexte d'instabilité que connaît la région du Sahel et du Sahara, marqué également par l'aggravation de la menace terroriste et la prolifération des organisations connexes dans plusieurs pays du continent", a-t-il fait valoir. "Cette approche repose sur deux volets majeurs, à savoir la lutte contre les groupes extrémistes sur le terrain, d'une part, et la lutte contre les idées radicales et l'immunisation des sociétés africaines contre ces idéologies insidieuses, d'autre part", a-t-il précisé. De son côté, le Général d'Armée Antonio Egidio De Sousa Santos, Chef d'Etat-Major des Forces armées angolaises a mis en valeur "les relations historiques profondes entre l'Algérie et l'Angola qui remontent aux années d'occupation étrangère où l'Algérie a apporté son assistance et son soutien au peuple angolais afin de recouvrer son indépendance". A l'issue de la rencontre, il a été procédé à un échange de présents symboliques entre les deux parties et la signature, par le Chef d'Etat-Major des Forces armées angolaises, du livre d'or de l'Etat-Major de l'ANP, conclut le communiqué.

1^{ER} SALON «EL DJAZAIR HEALTHCARE» AU SÉNÉGAL

Les opérateurs pharmaceutiques invités

Le ministère de l'Industrie Pharmaceutique a invité, dans un communiqué, l'ensemble des opérateurs pharmaceutiques algériens à participer à la première édition du salon «El Djazair healthcare 2022», qui aura lieu du 17 au 19 mai prochain, à Dakar (Sénégal). Cet événement est organisé dans le cadre de la stratégie mise en place par le ministère de l'Industrie pharmaceutique en vue de promouvoir les exportations des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux vers les marchés africains, a précisé le communiqué publié sur le site officiel du ministère. Le Salon «El Djazair healthcare» qui se tiendra à l'hôtel King Fahd, à Dakar, «se projette, au-delà de ses perspectives industrielles pharmaceutiques, dans la sphère des soins de santé et des dispositifs médicaux, notamment les équipements médicaux et paramédicaux de fabrication algérienne», a ajouté la même source. Selon le ministère, l'organisation de cet événement est «partie de deux constats qui concernent l'Algérie, forte d'une production en plein essor avec un grand potentiel, et le Sénégal, pays stable et pôles économique en plein croissance, en mesure d'être pour l'Al-

gérie un partenaire de choix pour un déploiement industriel et commercial en direction des autres pays africains de la région». Le salon va permettre aux opérateurs pharmaceutiques algériens de faire connaître leurs produits, leur savoir-faire et se positionner sur le marché africain en termes de qualité et de capacités concurrentielles, a souligné le communiqué. Ainsi, les opérateurs participants à cet événement bénéficieront d'une prise en charge des frais de leur participation à hauteur de 50% par le Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE), incluant la location des stands et l'acheminement des marchandises, a fait savoir également le ministère invitant les entreprises intéressées à se rapprocher de la sous-direction de la promotion de l'exportation pour toute informations complémentaires.

Le Salon est organisé par l'entreprise «Tasdi», filiale de la Société algérienne des foires et expositions (SAFEX), sous l'égide du ministère du Commerce et de la promotion des exportations et du ministère de l'Industrie pharmaceutique.